

A faint, light blue world map is visible in the background of the top half of the cover.

Aspects

Vol. 24 n° 1

sociologiques

Migration et intégration



Aspects sociologiques

Volume 24 no 1, 2018

ASPECTS SOCIOLOGIQUES

Département de sociologie
 1030, av. des Sciences humaines
 Local DKN-5423, Université Laval,
 Québec (Québec) G1V 0A6 Canada
 Tél. : (418) 656-2131 poste 4898
 aspects@soc.ulaval.ca
 www.soc.ulaval.ca/aspectssociologiques

Direction du numéro

Louis-Pierre Beaudry

Direction de la revue

Présidence : Julien-Pierre Hogue
 Secrétariat-trésorerie : Jovan Guénette
 Rédaction : Ronan Goualch

Édition : Thomas Blouin
 Distribution : Étienne Cantin
 Édimestre : Alexia Oman

Comité d'évaluation étudiante

Smith Augustin	Alexandre Dugré	Sylvie Nguedam
Hubert Armstrong	Pierre Fraser	Mamadou Oury Sow
Louis-Pierre Beaudry	Komlan Gblokpor-Koffi	Lise Poisblaud
Corentin Bialais	Jovan Guénette	Joaquin Sabat
Séverine de Billy Garnier	Valérie Harvey	Lise Poisblaud
Thomas Blouin	Isidora Janezic	Lorena Suelves Ezquerro
Évelyne Brie	Adrien Kazup	Nathalie Torrès-Parent
Étienne Cantin	Typhaine Leclerc	
David Gaudreault	Zohreh Mehdizadeh	

Comité d'évaluation professorale

Isabelle Auclair	Charles Fleury
Isabelle Clerc	Louis Philippe Lampron
Roberson Édouard	Cheikh Seydil Moctar Mbacké

Couverture

Marie-Josée Marcotte

La publication de cette revue a été rendue possible grâce au soutien financier du département de sociologie de l'Université Laval, de l'AELIES et de l'AESS.

Migration et intégration

Numéro dirigé par Louis-Pierre Beaudry

ASPECTS SOCIOLOGIQUES, 2018

Volume 24 Numéro 1

NOTICES BIOGRAPHIQUES 5

INTRODUCTION

Louis-Pierre BEAUDRY Migration, frontières et intégration 9

ARTICLES THÉMATIQUES

Séverine de BILLY-GARNIER Défis et stratégies de Colombiennes en exil à Québec 15

Marguerite
LAVALLÉE

Yan WANG S'intégrer dans la région de Québec en tant qu'entrepreneur immigrant 55

Augustin SMITH Migrations internationales et Développement économique : mythes et constats empiriques sur la migration haïtienne de main d'œuvre en République dominicaine 81

Isidora BENÍTEZ JANEZIC L'empathie comme concept clé dans les interventions médiatiques visant à améliorer les relations intergroupes 105

Sylvie NGUEDAM DEUMENI	Les Québécois et Québécoises issus de l'Afrique subsaharienne : d'une logique d'ap- partenance communautaire à une logique de trajectoire individualisée	149
---------------------------	---	-----

COMPTE-RENDU

Nathalie TORRÈS- PARENT	Faut-il ouvrir les frontières ? <i>de</i> Wihtol de Wenden	171
Louis-Pierre BEAUDRY	Culling the masses : the democratic origins of racist immigration policy in the Americas <i>de</i> FitzGerald et Cook-Martin	179

NOTICES BIOGRAPHIQUES

Smith Augustin

Smith Augustin est étudiant au doctorat en sociologie à l'Université Laval. Il détient un Master 2 en droit international public (Université de Nantes, 2013) et une Licence en philosophie et sciences humaines (INTEC, 2009). Il est membre du comité organisateur et scientifique des deux premiers Forums internationaux de la migration des Haïtiens dans les Amériques. Il a travaillé aux Nations-Unies et dans l'administration publique de son pays en Haïti.

Smith Augustin,
Doctorant en sociologie, Université Laval
smith.augustin.1@ulaval.ca

Louis-Pierre Beaudry

Louis-Pierre Beaudry est étudiant au doctorat et détenteur d'une maîtrise en sociologie de l'Université Laval. Ses études de maîtrise ont porté sur l'intégration des immigrants dans le secteur sylvicole de l'industrie forestière au Québec. Interpellé par les enjeux d'inégalités sociales et de développement urbain, qui touchent fortement les immigrants qu'il a rencontrés lors de ses recherches, ses études doctorales portent sur l'évolution socioéconomique du territoire de la région de Québec. Plus précisément, il s'agit d'y déceler les dynamiques d'enrichissement (gentrification) et d'appauvrissement de certains secteurs et de qualifier l'occupation de ces territoires, notamment en prenant en compte la présence d'immigrants.

Louis-Pierre Beaudry
Doctorant en sociologie, Université Laval
louis-pierre.beaudry.1@ulaval.ca

Séverine de Billy Garnier et Marguerite Lavallée

Séverine de Billy Garnier a obtenu, en 2015, un doctorat en psychologie communautaire de l'Université Laval. Dans sa thèse, elle s'est intéressée aux défis de femmes réfugiées colombiennes établies à Québec, sous l'angle de l'adaptation à la transition, du pouvoir d'agir et de l'identité. Elle travaille comme psychologue et professionnelle de recherche à l'École de psychologie de l'Université Laval. Ses champs d'intérêts sont la santé publique, l'adaptation et l'intégration des personnes réfugiées et immigrantes ainsi que la santé des populations autochtones, dans une perspective écosystémique, misant sur les forces et le développement du pouvoir d'agir des personnes et des communautés.

Séverine de Billy Garnier,
Ph. D., Psychologue et professionnelle de recherche
École de psychologie, Université Laval
418-656-2131, poste 3805
severine.Garnier@psy.ulaval.ca

Marguerite Lavallée est professeure retraitée associée à l'École de psychologie de l'Université Laval. Infirmière de formation, elle obtient, en 1973, un doctorat en psychologie de l'Université de Genève. Depuis ce moment, Madame Lavallée détient des postes d'enseignement dans diverses institutions d'études supérieures (Université de Constantine, Algérie (1976-77); Université de Genève (1977-79); Université du Québec à Montréal (1979-80); École normale supérieure d'Abidjan, Côte d'Ivoire (1980-1985) et Université Laval (1985-2012) où elle mène également des activités de recherche. Son enseignement et ses intérêts de recherche portent sur la psychologie du développement, la psychologie interculturelle et la théorie des représentations sociales.

Marguerite Lavallée, Ph. D., Professeure retraitée associée
École de psychologie, Université Laval
marguerite.Lavallee@psy.ulaval.ca

Isidora Benitez Janezic

À l'heure actuelle, mes intérêts de recherche portent, entre autres, sur l'amélioration des relations intergroupes. Je me suis notamment penchée sur les théories et approches visant à contrer les comportements jugés attentatoires au bien-être individuel et collectif. Plus précisément, je m'intéresse aux interventions qui visent à susciter de l'empathie envers l'exogroupe et ainsi favoriser les relations intergroupes harmonieuses, et ce, de manière durable. Pour mes projets de recherche futurs, je suis particulièrement intéressée par le ravivement de l'identité culturelle chez les Premières nations. Je suis d'ailleurs intéressée par toute opportunité de développer des programmes et des recherches permettant de mettre en valeur les connaissances traditionnelles et l'héritage culturel des Premières nations dans leurs revendications identitaires.

Isidora Benitez Janezic
 Doctorante en communication publique
 Auxiliaire de recherche et d'enseignement Université Laval
 Professionnelle de recherche IUCPQ
 isidora.janezic.1@ulaval.ca

Sylvie Nguedam Deumeni

Titulaire d'un doctorat en sociologie de l'Université Laval et d'une maîtrise en études internationales de l'Université de Genève, Sylvie Nguedam Deumeni a œuvré pendant plusieurs années dans le domaine de la coopération internationale pour le développement socio-économique des pays émergents. Actuellement conseillère en emploi à la CIVAPHL, ses recherches portent essentiellement sur l'intégration des immigrants au Québec, notamment sur les changements qui affectent leur identité, ainsi que la nature du sentiment de continuité avec lequel ces changements sont vécus.

Sylvie Nguedam Deumeni
 Ph. D. Sociologie
 sylvie.nguedam-deumeni.1@ulaval.ca

Yan Wang

Chercheuse d'origine chinoise, elle s'intéresse depuis six ans à l'interculturalité et à la migration internationale. Son expérience de travail comme collaboratrice à la revue mensuelle *Les immigrants de la Capitale* et comme chargée de cours à l'École de langues de l'Université Laval lui ont ouvert une porte vers la richesse de la multiculturalité et l'enjeu de l'immigration. En tant que membre de l'équipe de recherche sur la diversité culturelle et l'immigration dans la région de Québec, elle a participé à des conférences sur la migration internationale en Ontario et au Québec. Elle a publié plusieurs articles sur les immigrants chinois, dont « L'entrepreneuriat, choix professionnel des immigrants qualifiés d'origine chinoise au Québec : un état de la question » (Cahiers de l'ÉDIQ, 2014) et « Les entrepreneurs immigrants d'origine chinoise et leur intégration professionnelle » (Cahiers de l'ÉDIQ, 2016). En tant que coordinatrice du projet subventionné par le Conseil régional de l'environnement (CRÉ) sur les nouveaux arrivants et les réfugiés, elle a aussi contribué à la rédaction de l'article « Le modèle coopératif d'accompagnement mutuel (MICAM) adapté à de jeunes adultes immigrants en francisation : processus de validation d'une démarche coopérative » (Cahiers de l'ÉDIQ, 2016).

Yan Wang

Doctorante en Ethnologie et patrimoine, Université Laval

Membre de l'équipe de recherche en partenariat sur la diversité culturelle et l'immigration dans la région de Québec.

www.ediq.ulaval.ca

yan.wang.3@ulaval.ca

INTRODUCTION

Migration, frontières et intégration

Le débat du 21^e siècle sera celui des frontières : celles, évidentes, entres des États-nations (Brexit, indépendance de la Catalogne, invasion de l'Ukraine), mais aussi du commerce (« guerre commerciale » entre la Chine et les États-Unis), de l'impunité des entreprises « dématérialisées » (les informations personnelles vendues par Facebook, le monopole croissant d'Amazon), de la vie privée et de la « réalité » elle-même, mise à mal par la multiplication des fake news, ironiquement véhiculées par celui qui a intégré le concept au vocabulaire courant. Il y aura surtout les frontières, rares, qui ouvriront des portes et celles, nombreuses, qui érigeront des murs... parfois même au sens propre.

Les crises migratoires se multiplient, alimentées par les guerres, les inégalités et la pauvreté. Des millions de personnes bougent dans l'espoir d'une vie meilleure, s'arrêtant souvent dans un pays limitrophe, tentant parfois de continuer chemin vers le « Nord » privilégié, terre promise de l'État-providence et du confort matériel. Bien que l'écrasante majorité de la population mondiale ne soit pas « migrante », l'importance sociale et politique de ce phénomène met en doute la légitimité des privilèges d'une minorité. Elle est également un révélateur de troubles sociaux qui sévissent dans les pays les plus défavorisés.

Face à l'arrivée massive d'étrangers, la crainte et le repli identitaire s'installent trop souvent. Des gouvernements se font et se défont sur les questions de la migration et de l'intégration. Depuis 1990, l'Europe s'est unie et a abattu les frontières au sein de l'espace Schengen, y facilitant comme jamais la mobilité. Le Canada continue quant à lui d'avoir le privilège de « choisir » une bonne partie de son immigration, qui est particulièrement forte dans ses trois grandes métropoles. Les États-Unis connaissent une affluence internationale, mais la frontière avec le Mexique attire toute l'attention – négative – de la part des conservateurs qui rêvent de la militariser davantage.

Le retour du balancier risque d'être brutal et le débat, acrimonieux. Le fossé se creuse entre plusieurs visions du monde parfois incompatibles : une défense d'un État-nation fort, le renvoi des migrants illégaux, les critiques du racisme et de la discrimination ou l'ouverture complète des frontières, critiquées comme protégeant des privilèges indus. Difficile, quand on immigre, de naviguer entre ces différents courants, entre les

rencontres de personnes dont l'attitude face à notre présence est très variable. Difficile aussi, comme immigrant, de laisser derrière soi une partie de son bagage, pour réapprendre des normes, des référents et des coutumes étrangères.

Les enjeux sont locaux, nationaux et mondiaux. Si on peut séparer analytiquement la migration de l'intégration, pour mieux comprendre l'un et l'autre, la réalité sociale est toute autre. Toute migration entraîne un dépaysement et exige une adaptation : de la part des migrants, mais aussi de la population et du pays d'accueil.

C'est dans cette perspective globale que le colloque étudiant *Mobilités, migrations et sociétés* a été organisé, en mars 2015. Issu d'un séminaire du même nom, sous la tutelle des professeurs Charles Fleury (sociologie) et Danièle Bélanger (géographie), ce colloque visait à faire connaître les travaux et réflexions d'étudiantes et d'étudiants de tous horizons qui portent sur les questions de migration et d'intégration.

Cette édition d'Aspects sociologiques est née de ce colloque. Suite à une réponse généreuse de la communauté universitaire lavalloise, nous sommes fiers de présenter un numéro interdisciplinaire qui aborde des problématiques de différents types et niveaux d'analyse et plus pertinentes les unes que les autres.

Contenu

Intégration au Québec : stratégies individuelles et collectives

Le premier bloc du numéro aborde, sous différents angles, la question de l'intégration des immigrants en contexte québécois. La migration entraîne généralement un double déracinement : d'une part un éloignement de nos réseaux familiaux et sociaux et, d'autre part, une perte de repères et de référents culturels. Un des défis qui attend la personne immigrante est alors de se reconstruire un réseau de solidarité et de socialisation, tout en « négociant » son identité individuelle et ses appartenances culturelles dans un nouveau contexte social.

Dans une recherche qualitative portant sur le cas de Québécois et Québécoises originaires d'Afrique, Sylvie Nguedam Deumeni identifie différents mécanismes d'intégration et de négociation identitaire, dont la nature et l'usage tendent à changer selon la durée de séjour et l'évolution du rapport entre sa culture d'origine et la culture locale. Elle identifie d'abord

un premier « niveau » de leur intégration, celui d'une rupture sociale et culturelle avec la société d'accueil, qui renvoie au mal-être initial vécu par les immigrantes, où des lacunes dans la connaissance de la langue et des codes creusent un fossé. Face à cette rupture, un deuxième niveau émerge en l'idéalisation de la culture d'origine, qui empêche elle aussi l'investissement dans le pays d'accueil. Finalement, les personnes immigrantes en viennent à dépasser la critique et l'idéalisation en se reconstruisant une identité sociale plus individuelle, basée sur une négociation entre leur culture première et leur culture d'adoption. Cette nouvelle identité culturelle, ancrée dans la migration, est en mouvement, dans une dynamique transgénérationnelle, où l'expérience de la deuxième génération est nécessairement différente de la première, mais en découle.

En plus de l'intégration et de la négociation de la culture locale, l'intégration se vit dans un contexte d'obstacles structurels et individuels. Dans un cadre de recherche de psychologie communautaire, Séverine de Billy Garnier et Marguerite Lavallée se sont penchées sur le parcours de femmes colombiennes réfugiées installées à Québec. Leur étude qualitative permet d'identifier, dans le discours des participantes, les principaux défis auxquels elles doivent faire face : l'adaptation, les apprentissages, l'insertion socioéconomique, la santé et les relations interpersonnelles. Reconnaisant ces femmes migrantes comme des sujets actifs, créateurs et pragmatiques, les auteures identifient également les ressources et les stratégies – individuelles et sociales – auxquelles elles ont eu recours pour s'intégrer. Elles soulignent le rôle clé de certaines institutions québécoises dans leur intégration, comme les services de garde qui facilitent leur francisation, leur formation professionnelle et l'entrée sur le marché du travail.

Bien que le cas des réfugiés et des migrants illégaux fasse souvent les manchettes, l'immigration canadienne est surtout « économique ». La candidature des migrantes économiques est acceptée par le gouvernement fédéral pour leur capacité à contribuer à l'essor de l'économie canadienne. Or, malgré un statut et un contexte individuel généralement moins précaire, ces immigrants doivent aussi s'intégrer, économiquement et socialement, par différentes stratégies. Dans une étude sur les entrepreneurs chinois de la région de Québec, Yan Wang s'est penchée sur le rôle des ressources et des réseaux sociaux dans la mise à bien du projet entrepreneurial. Elle y distingue les « créateurs », qui mettent sur pied de nouvelles initiatives en socialisant avec des partenaires locaux, et les « reprenneurs », qui tendent surtout à former des réseaux d'échange au sein même

de la communauté chinoise, ce qui risque de diminuer leurs échanges et leurs interactions avec des natifs de la société d'accueil.

Ces « natifs » jouent d'ailleurs un rôle important dans l'intégration des immigrants. Leur attitude face aux étrangers, à leurs façons de faire, de parler, d'être, a des impacts majeurs. En adoptant des stratégies collectives d'intégration, il est ainsi possible de favoriser l'émergence d'un environnement plus ouvert aux différences et plus propice aux contacts avec des immigrants. À ce sujet, Isidora Benítez Janezic présente une revue de littérature issue de ses études doctorales en communication. Sa réflexion est centrée sur le rôle de l'empathie pour diminuer la discrimination et faciliter l'harmonisation et le partage entre natifs et immigrants. Elle y présente notamment un corpus d'études qui portent sur les interventions publiques, sous forme de publicités, dont la fonction est de créer une réponse empathique envers les principales cibles de discrimination.

Frontières : entre politique, discours et discrimination

La défense des frontières est au fondement de la souveraineté historique de l'État. Sans contrôle d'un territoire – assuré par un monopole de la violence « légitime » –, l'effectivité de l'État est mise à mal. Cette frontière est d'ailleurs souvent celle instaurée suite à une victoire militaire ou une conquête, face à un « autre ». La frontière n'est pas qu'une limite administrative : elle sert aussi à séparer et à regrouper. Les frontières, omniprésentes, sont basées sur un discours fondateur. Près de notre expérience quotidienne, les villes sont par exemple ségréguées entre des « beaux » quartiers, ceux « l'autre bord de la track » ou bien « en haut de la falaise » ; au niveau national, c'est un « autre » d'une extranéité radicale dont il est question, malheureusement trop souvent décrit avec violence : le paresseux, le dangereux, le voleur, voire, dans les cas de délégitimation les plus violents, le violeur.

Smith Augustin s'est penché sur le cas d'une frontière lourde de sens, celle séparant Haïti de la République dominicaine. Plus précisément, il s'intéresse au discours de délégitimation de la migration haïtienne vers la République dominicaine, alimentée par « mythes » véhiculé par des conservateurs. Augustin discrédite ces mythes à l'aide de données statistiques et de l'élaboration d'un contre-discours. Par ailleurs, il aborde l'impact économique pour Haïti des transferts monétaires en provenance de République dominicaine et souligne leurs limites comme moyen pour améliorer durablement la situation économique d'Haïti.

Dans son compte-rendu de *Culling the Masses*, par David FitzGerald et David Cook-Martin, Louis-Pierre Beaudry présente les grandes lignes de cette étude historique sur les politiques migratoires en Amérique. L'objectif principal des auteurs est de démystifier certaines prétentions du Canada et des États-Unis d'être des pays progressistes et d'« immigration ». Ils montrent notamment comment les pressions électorales, économiques et internationales ont orienté l'adoption de différentes politiques migratoires, et comment le Canada et les États-Unis ont été à la traîne, plutôt qu'à l'avant-garde, dans l'abandon des critères de sélection racistes. En mettant l'accent sur le cas du Canada, qui fait l'objet d'un chapitre dédié dans l'ouvrage, le compte-rendu permet également de situer, dans un portrait global, l'évolution des politiques migratoires du pays.

Nathalie Torrès-Parent présente, dans son compte-rendu de *Faut-il ouvrir les frontières ?* de Catherine Wihtol de Wenden, une posture normative affirmée et aux antipodes des tendances historiques américaines. Dans cet ouvrage, l'auteure présente en profondeur le concept de mobilité et la question des inégalités internationales face aux politiques migratoires, où le « droit de sortie » est répandu, mais où le « droit d'entrée » est très restreint. Elle prend position en défendant les avantages de l'ouverture des frontières et en critiquant les coûts et l'inefficacité de leur fermeture.

Louis-Pierre Beaudry

Défis et stratégies des Colombiennes en exil à Québec

**Séverine de Billy Garnier
Marguerite Lavallée**

Le programme de protection des Colombiens à titre humanitaire en « pays source » a été en place de 1998 à 2011 (CIC, 2011ab). Durant cette période, près de 1 000 Colombiennes ont trouvé refuge à Québec (MICC, 2014). Dans le cadre de la psychologie communautaire, s'appuyant sur le modèle de l'individu en transition de Goodman, Schlossberg et Anderson (2006), cette recherche qualitative vise à comprendre l'expérience de 20 Colombiennes réfugiées à Québec depuis 2 à 10 ans, au regard des défis qu'elles disent rencontrer dans le pays d'accueil ainsi que des stratégies et ressources auxquelles elles expriment avoir recours.

Mots clés : Femmes réfugiées colombiennes, transition, étude qualitative

Contexte de l'immigration des personnes réfugiées colombiennes au Québec

Jusqu'à tout récemment, la Colombie a connu l'une des crises humanitaires les plus graves de l'histoire contemporaine (Charland, 2012 ; Cleidon, 2011 ; Mackay, 2009 ; Riaño Alcalá, Colorado, Díaz & Osorio, 2008). Durant trois décennies, elle a été aux prises avec des situations de sécurité parmi les plus instables dans le monde. C'est ainsi qu'en 2002, elle affichait un taux d'homicides inégalé, soit 60 pour 100 000 personnes (28 837 assassinats) (Hudson, 2010). En 2008, elle comptait près de 4 millions de personnes déplacées, dont 374 000 réfugiées, faisant de ce pays l'un des principaux « producteurs » de personnes réfugiées au monde (Organisation internationale des Nations unies [ONU], 2009).

Devant cette situation critique, le gouvernement canadien a créé, pour la période allant de 1998 à 2011, un Programme humanitaire permettant aux Colombiens et Colombiennes d'obtenir le statut de réfugiés « en pays source », c'est-à-dire avant d'avoir quitté leur pays (*Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés*, CIC, 2011ab). Simultanément, le programme « Femmes en péril » a favorisé l'établissement au Canada de Colombiennes et des personnes à leur charge qui s'étaient réfugiées en Équateur (Riaño Alcalá et al., 2008). Ainsi, durant cette période, le Québec a accueilli près de 12 300 personnes réfugiées de Colombie (CIC, 2011ab). Le gouvernement voyait d'un bon œil la venue des Colombiens et Colombiennes, les considérant comme des personnes à haut potentiel d'intégration par leur proximité linguistique et culturelle avec les citoyens et citoyennes du Québec (Riaño Alcalá et al., 2008).¹ Étant donné sa politique de régionalisation de l'immigration visant à orienter les personnes immigrantes et réfugiées vers les régions plus ou moins éloignées de Montréal et de les y intégrer à long terme (MICC, 2013), 1 900 personnes réfugiées

¹ Selon l'accord Canada-Québec de 1991, le Québec peut choisir les immigrants et immigrantes des catégories immigration économique et réfugiés sélectionnés à l'étranger (MICC, 2013).

colombiennes, dont 984 femmes (D. Charpentier, Direction de la recherche et de l'analyse prospective, communication personnelle, 28 avril 2014) ont été acheminées vers la ville de Québec.

En 2014, Lambert a mené une recherche qualitative auprès de personnes réfugiées colombiennes en vue de mieux cerner et comprendre le faible taux de rétention observé en région. Une des principales raisons invoquées se rapporte à la difficulté, voire au manque d'intégration économique dans la région assignée. L'auteure s'interroge sur la pertinence d'orienter en région des personnes qui ont déjà un lourd vécu à assumer ; leur installation dans des régions non habituées à accueillir des personnes immigrantes pourrait se révéler une difficulté supplémentaire à surmonter et rendre leur intégration plus ardue. Par rapport à cette problématique, Grisales, Arsenault et Guilbert (2016) se sont, pour leur part, intéressées aux défis que suscite l'accueil des personnes réfugiées et aux services qui leur sont offerts dans la région de Québec. Comme il sera discuté plus loin, les préoccupations que ces deux études soulèvent, touchent à plusieurs égards la problématique ciblée dans le présent travail.

L'étude de laquelle est issu cet article² s'inscrit en psychologie communautaire, discipline qui vise la justice sociale en s'intéressant aux expériences et à l'engagement des individus et des collectivités dans leur environnement (Le Bossé et Dufort, 2002). Se situant dans un paradigme constructiviste³, elle utilise le modèle de l'individu en transition de Goodman, Schlossberg et Anderson (2006) dans une approche systémique⁴ pour illustrer le discours de 20 femmes réfugiées colombiennes, concernant les défis auxquels elles disent être confrontées dans leur nouveau milieu, la ville de Québec, les stratégies qu'elles expliquent mettre en œuvre pour y faire face et les ressources auxquelles elles font appel, afin de s'adapter à la société

2 Recherche doctorale intitulée : *Défis et stratégies de Colombiennes en exil à Québec : Transitions, pouvoir d'agir et identité* (Garnier, 2015).

³ Selon le paradigme constructiviste, il n'y a pas qu'une seule réalité extérieure, mais bien plusieurs constructions de la réalité basées sur l'expérience des gens en contexte (Nelson & Prilleltensky, 2005).

⁴ L'approche systémique vise l'analyse d'un phénomène dans sa complexité, en tenant compte des interactions entre la personne et les composantes de son environnement social. Selon cette approche, est considéré « microsystème » les activités, rôles et relations interpersonnelles d'une personne ; quant au « macrosystème », il est constitué de valeurs, normes et idéologies de la société (Bronfenbrenner, 1979).

qui les accueille. En guise de mise en contexte, un survol des recherches menées auprès des femmes réfugiées en général et spécifiquement au Québec est nécessaire pour mettre en lumière la complexité de la réalité sociale dans laquelle elles évoluent.

Études des femmes réfugiées en contexte d'immigration

La recension des écrits de Ginieniewicz & McKenzie (2014) montre que, jusqu'à récemment, les recherches portant sur la santé mentale des personnes immigrantes se sont centrées majoritairement sur leurs vulnérabilités et les facteurs de risques qui leur sont associés. Bien qu'il soit primordial de documenter ces aspects, cette tendance tend à reléguer les expériences et certaines spécificités identitaires et culturelles au second plan et conséquemment, à attribuer à ces personnes un statut de victimes nécessitantes.

Depuis une dizaine d'années, des travaux issus de diverses disciplines dénoncent cette vision passive des femmes immigrantes et réfugiées et s'intéressent plutôt à leurs forces et potentialités à s'adapter aux changements rapides qu'entraîne leur migration⁵ (Chamberland et Le Bossé, 2014 ; García-Ramírez, de la Mata, Paloma & Hernández-Plaza, 2010 ; Lykes & Coquillon, 2009 ; Munoz, 2011). Ce changement de perspective permet d'envisager les populations étudiées non plus comme des « objets d'étude » ou des âmes brisées inactives, mais comme des sujets dynamiques dont la parole est révélatrice de leur conscience individuelle et collective et de leur engagement à s'adapter à leurs nouvelles conditions de vie (Munoz, 2011 ; Vatz-Laaroussi & Messé Bessong, 2008, Cloutier, 2011).

Ces travaux, qui se réclament généralement du paradigme constructiviste ou du féminisme, appellent à l'utilisation de lentilles critiques et sys-

5 Plusieurs de ces recherches font appel au concept de pouvoir d'agir ou d'agentivité qui réfère à la possibilité pour des personnes aux prises avec des situations incapacitantes de mieux contrôler leur vie (Rappaport, 1987) ou de devenir les agents de leur propre destinée (Breton, 1989). Le développement du pouvoir d'agir se fait à partir des forces des individus et des communautés en privilégiant une analyse écologique plutôt que strictement individuelle des problématiques sociales (Gutiérrez, 2001).

témiques qui tiennent compte de la manière dont diverses caractéristiques (genre, classe sociale, origine ethnoculturelle, orientation sexuelle, histoire politique, etc.), influencent l'expérience des femmes réfugiées (Belhassen-Maalaoui & Raymond, 2009 ; Chicha, 2009 ; Lykes & Coquil-lon, 2009 ; Pierre, 2005 ; Khamphakdy-Brown et al., 2006 ; Rojas-Viger, 2008 ; Table de concertation des organismes aux services des personnes réfugiées et immigrantes [TCRI], 2012). Une recherche-action menée par la TCRI et le Comité de réflexion sur la situation des femmes immigrées et racisées a mis en évidence qu'un ensemble d'obstacles d'ordre structu-rel entraîne de nombreuses difficultés qui leur sont spécifiques, notam-ment : « l'isolement, le manque d'autonomie, de réseautage et de partici-pation, les difficultés d'accès à la francisation et à la reconnaissance des diplômes et expériences acquis ailleurs et enfin, la possibilité d'accès à un emploi non dévalorisant » (TCRI, 2012 : p.5). Bref, bien qu'issues de disci-plines et de courants différents, les études recensées confirment la com-plexité du processus d'immigration et la nécessité d'en tenir compte pour comprendre comment les femmes réfugiées se voient dans l'obligation, en pays d'accueil, de transformer certaines de leurs pratiques et conceptions pour s'adapter aux nouvelles situations qui s'offrent à elles.

Pertinence sociale et scientifique de cette étude

Plusieurs études soulignent la pertinence de s'intéresser de façon dif-férenciée et spécifique aux expériences des femmes migrantes, particuliè-rement celles qui ont immigré à titre de réfugiées (Battaglini, Gravel, Bou-cheron & Fournier, 2000 ; Chamberland et Le Bossé, 2014 ; Cloutier, 2011 ; Chouakri, 2004 ; Vatz Laaroussi et al., 2007 ; TCRI, 2012). Comme l'a déjà mentionné Pierre (2005) :

Investir la question des femmes immigrées en menant des travaux en profondeur [...] constitue un moyen de visibilisa-tion et de reconnaissance sociale de ces femmes au sein de la société québécoise et dans les politiques publiques : c'est con-tribuer à les *faire exister* socialement et politiquement dans les représentations communes de la société québécoise (p. 78).

À ce jour, les recherches qualitatives effectuées se centrent générale-ment sur des thèmes particuliers à approfondir (ex. : déqualification pro-fessionnelle, relations familiales et sociales, obstacles aux services de

santé, identité, etc.). Quoique d'une grande richesse, elles minimisent l'importance d'enjeux ou thèmes qui apparaissent dans les propos recueillis en les rapportant sans établir de véritables relations entre eux (ex. : Adam-Vézina, 2004 ; Quesada, 2011 ; Riaño Alcalá et al., 2008). Des travaux récents dressent un portrait plus englobant et représentatif des ressources, des besoins et des défis rencontrés par les femmes réfugiées et leur famille (Gisales et al., 2016 ; TCRI, 2012). Bien que les défis soient présentés comme étant imbriqués, les auteures ne font pas état de leur articulation concrète avec les stratégies que décrivent les individus pour y faire face. La proposition de la présente étude, qui tient compte à la fois de la personne et de l'environnement dans lequel elle évolue et tel qu'elle le conçoit, vise à combler ce manque en mettant en relation les enjeux individuels et structurels à surmonter en situation d'immigration avec les stratégies choisies par les participantes interrogées pour réussir leur processus de transition.

Cadre théorique et objectifs

À la suite de situations menaçantes, les personnes réfugiées sont confrontées à de nouveaux choix de vie, tel que fuir leur pays pour chercher sécurité et paix dans un univers plus accueillant. La décision d'immigrer est loin d'être banale puisqu'elle implique nécessairement des ruptures. Outre le contexte difficile qui la précède, l'immigration est un processus de transition majeure qui vise, à plus ou moins long terme, l'adaptation et l'intégration des personnes à leur pays d'accueil⁶. Cette démarche suppose, de la part des personnes migrantes, un engagement dans un projet de transformation et de réappropriation de leur vie à travers une réorganisation des statuts, des rôles et des relations sociales qui les définissaient jusqu'à maintenant. Le modèle de l'individu en transition, élaboré par Goodman et al. (2006), bien que développé dans un contexte d'intervention clinique, apparaît approprié pour appréhender la situation d'immigration ou d'exil dans l'optique retenue pour l'étude. Les auteures conçoivent les différentes transitions susceptibles de survenir à l'âge adulte

6 En intervention interculturelle, l'adaptation réfère aux mécanismes déployés par l'individu pour vivre dans sa nouvelle société. L'intégration renvoie aux mécanismes d'après lesquels la société admet de nouvelles personnes (Legault & Fronteau, 2008).

(ex. : immigration, parentalité, divorce, changement de carrière) comme situées, c'est-à-dire reliées aux contextes dans lesquels elles prennent place (voir Figure 1). Prenant comme point de départ la conception que se fait la personne de la transition qu'elle traverse, ce modèle permet d'explorer, sous différents angles, le sens qu'elle lui en donne.

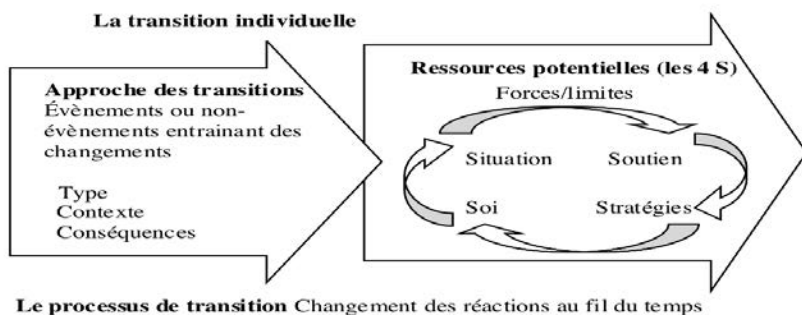


Figure 1. *L'individu en transition, traduction libre, tirée de Goodman et al., (2006, p. 33)*

Le modèle comporte trois éléments : l'approche de la transition, son processus et le système des 4 S⁷ ou bilan des ressources d'adaptation qui en favoriserait la réussite. L'approche de la transition consiste à identifier la nature de cette transition, le contexte dans lequel elle se produit et les conséquences qu'elle entraîne sur la vie de la personne (Goodman et al., 2006). Quant au processus lui-même, il s'agit de situer la phase de la transition dans laquelle se trouve la personne. Établir de nouveaux rôles, relations, routines et repères internes et externes est un processus de longue haleine et, faut-il le souligner, les réactions et la perception que la personne se fait à différents moments du processus de transition changent avec le temps, en fonction des contextes et des réaménagements in-

⁷ Les flèches entourant les ressources potentielles (4 S) servent à illustrer le caractère dynamique de la relation entre les composantes qui sont toutes interreliées, et non la direction de l'influence des unes sur les autres. Goodman et al. (2006) soulignent d'ailleurs l'enchevêtrement des 4 S.

ternes (perception de soi et estime de soi, ambitions) et externes (connaissance de l'environnement, du système et des ressources, changement dans le pays d'origine)⁸.

Pour sa part, le système des 4 S vise à mettre en évidence les ressources potentielles de la personne vivant la transition. Ces ressources se résument en quatre mots : Soi, Soutien, Stratégies, Situation. La dimension Soi s'attarde à la question : « Qui est la personne touchée par la transition ? ». Il s'agit ici d'identifier les caractéristiques personnelles et démographiques de la personne et d'explorer ses ressources psychologiques (autonomie, optimisme, confiance en soi, valeurs, spiritualité, etc.). La dimension Soutien documente la question « Quelle est l'aide disponible ? » et réfère aux différentes ressources extérieures mises à sa disposition. La dimension Stratégie questionne « Comment la personne s'adapte-t-elle ? ». Par quelles initiatives arrive-t-elle à répondre à ses besoins et à s'ajuster aux diverses demandes qui lui sont faites ? La dimension Situation renvoie à la question « Qu'est-ce qui se passe ? » et explore les enjeux qu'implique la transition migratoire ainsi que les aspects sur lesquels la personne peut ou non agir (i.e., son contrôle sur la situation). En somme, le système des 4 S permet d'examiner à la fois les forces et les limites des divers facteurs qui influencent l'adaptation et l'intégration de la personne dans son milieu.

Objectifs

Prenant appui sur le modèle de l'individu en transition (Goodman et al., 2006), utilisé dans une perspective systémique, cette étude vise à :

- 1) Dégager les défis personnels et structurels que disent rencontrer les Colombiennes en exil à Québec.
- 2) Mettre en évidence les stratégies qu'elles initient et les ressources auxquelles elles expriment avoir recours pour y faire face.

⁸ Dans l'étude originale (Garnier, 2015), la question identitaire et le pouvoir d'agir sont explorés afin d'opérationnaliser de façon dynamique le processus de transition. Ces résultats feront l'objet d'une autre publication.

- 3) À partir de l'analyse du système des 4 S, dégager les forces et les limites des différents facteurs (individuel, situationnel, environnemental, interactionnel et temporel) qui influencent, de façon interactive, leur adaptation et leur intégration en pays d'accueil.

Méthodologie

Emploi du devis qualitatif

Le devis qualitatif est retenu pour répondre aux objectifs de cette étude. L'approche préconisée permet de décrire et de reconstruire les expériences communes et divergentes des femmes interrogées (Creswell, 2007) et de mettre ainsi en évidence leurs forces et besoins. Ce procédé favorise également leur prise de conscience des enjeux qu'elles rencontrent et de leur capacité à les surmonter (Marcoux & Austin, 2011).

Échantillon

L'échantillon est constitué de 20 Colombiennes ayant immigré au Canada avec le statut de réfugiées. Elles ont immigré seules (2), avec leurs parents et des membres de leur famille (3), seules avec des enfants à charge (4), avec leur mari et leurs enfants (5), avec leur mari, leurs enfants et d'autres membres de la famille (2) ou avec leur mari, leurs enfants ainsi que leur belle-famille (4). Cinq d'entre elles ont été en exil en Équateur durant 2 à 7 ans avant d'immigrer au Canada. Au moment de l'entrevue, seules 4 femmes sur 20 avaient un emploi « permanent », à temps plein. Deux travaillaient en intervention communautaire dans des organismes venant en aide aux personnes immigrantes et 2 étaient propriétaires d'une garderie privée. Le Tableau 1 présente un résumé de leurs caractéristiques sociodémographiques.

Tableau 1
Caractéristiques sociodémographiques des participantes

COLOMBIE			CANADA		
Études / #	Occupations / #		1 ^{ers} emplois / #	Occupations / # actuelles	Domaines / # projetés
Université 8	Entreprise fam. 6		Entretien/ 13	Études techn. 6	Garderie 10
Secondaire 5	Service client 6		Livraison/	Service garde 5	
Primaire 1	Professionnelles 3		Usine/aliment	Service client 3	Santé 7
Inconnu ⁹ 6	Étudiantes 2		Service garde 3	Santé 3	
	Au foyer 2		Préposée aux 1	Intervention 2	Intervention 3
			bénéficiaires	communautaire	communau- taire
			Recherche 3	Francisation 3	
			d'emploi	Recherche 3	Autre ¹⁰ 2
				d'emploi	

Statut / # Matrimonial	Âge / #	Nombre / # d'enfants	Religion / #	Années / # à Québec
Célibataires 2	25 – 30 5	0 2	Protestantes 10	2 – 3 5
Mariées 9	31 – 35 5	1 – 2 9	Catholiques 8	4 – 5 6
Divorcées 4	36 – 40 4	3 – 4 7	Peu pratiquantes 4	6 – 7 7
Veuves 5	41 – 45 3	6 – 8 2	Non-croyantes 2	8 – 10 2
Monoparentales 9	46 – 51 3			
Grands-mères 2				

⁹ Correspond au niveau collégial ou moins, tel que déduit en entrevue.

¹⁰ Considérant que certaines participantes hésitaient entre le domaine de la santé et celui de la garde d'enfants, elles ont été comptabilisées deux fois. « Autre » correspond à un cours technique en informatique et en pâtisserie.

Procédures de recrutement et de collecte des données

Divers moyens ont permis de recruter¹¹ les vingt participantes de cette étude : affichage dans les milieux communautaires œuvrant auprès de personnes immigrantes à Québec (0), collaboration de deux personnes issues de la communauté latino-américaine (12), technique boule de neige (4) et prise de contact dans des lieux publics (4). Pour une collecte de données conforme aux objectifs visés, une entrevue semi-dirigée individuelle et unique a été privilégiée (Berg, 2004). Le canevas d'entrevue était principalement inspiré de la structure du modèle de l'individu en transition et a été discuté et ajusté avec l'aide de la première participante. D'une durée de 45 minutes à 2 heures 30, chaque entrevue, réalisée en français et enregistrée, s'est généralement déroulée au domicile des participantes.

Analyse des données

Pour favoriser chaque étape de l'analyse de contenu des entrevues, les données recueillies ont d'abord été transcrites puis, à l'aide du logiciel N'Vivo, elles ont été découpées et classifiées selon un modèle de catégorisation mixte¹² (Bardin, 2007 ; L'Écuyer, 1990).

Une fois le processus d'analyse terminé, un retour sur les résultats a été planifié¹³ afin de donner l'occasion aux participantes d'en discuter (Mertens, 2005). Une seule participante a pu prendre part à cette rencontre ; parmi les autres, certaines avaient définitivement quitté Québec, d'autres ont informé ne pouvoir se libérer de leurs tâches familiales. Il est possible que des raisons à forte charge émotionnelle, comme une certaine mé-

11 Ce projet de recherche a reçu l'approbation du CÉRUL (Numéro d'approbation : 2009-030), respectant les standards éthiques d'usage. Au moment de l'entrevue, la chercheuse a demandé à chaque femme de choisir un pseudonyme qu'elle a employé dans l'identification et la transcription des verbatim ainsi qu'au moment de présenter des citations.

12 Dans un modèle de catégorisation mixte, une partie des catégories sont préétablies en guise de repères, à partir du cadre théorique de l'étude ; les autres catégories sont induites par le matériel analysé (Bardin, 2007 ; L'Écuyer, 1990).

13 Afin de faciliter la participation à l'activité de retour sur les résultats, le gardiennage et le transport étaient offerts aux femmes ayant collaboré à l'étude.

fiance vis-à-vis les autres participantes, aient été un frein à leur participation. Selon Charland (2012) le phénomène de la « loi du silence », bien instaurée en Colombie conséquemment aux conflits qui sévissent dans le pays et qui ont fait perdre confiance envers les autres, continue de régner chez les Colombiens et Colombiennes en pays d'accueil et peut avoir amené les femmes de l'étude à se désister pour éviter de se dévoiler devant les autres. Un résumé des résultats de la recherche a tout de même été transmis à l'ensemble des participantes.

Résultats

Conformément aux principes sous-tendant le modèle de l'individu en transition (Goodman et al., 2006), le parcours de vie de chaque participante rencontrée doit être vu comme unique de par les caractéristiques sociodémographiques et personnelles qui l'identifient, le contexte pré-migratoire vécu, ses expériences antérieures, le soutien qui lui est disponible et les stratégies qu'elle déploie pour s'adapter au mieux à son nouvel environnement. Cependant, les résultats obtenus démontrent que les femmes interrogées font face à plusieurs défis communs. Comme l'illustre la Figure 2, ils suggèrent une structure logique, séquentielle et dynamique (i.e., interactive et évolutive) des enjeux que comporte la transition migratoire. Ces défis, considérés importants par toutes les participantes, sont au nombre de cinq : l'adaptation, les apprentissages, l'insertion socioéconomique, la santé et les relations interpersonnelles. Parmi eux, deux se démarquent par leur présence sollicitée dans tous les défis, même ceux relatifs aux expériences pré-migratoires, à savoir la santé et les relations interpersonnelles.

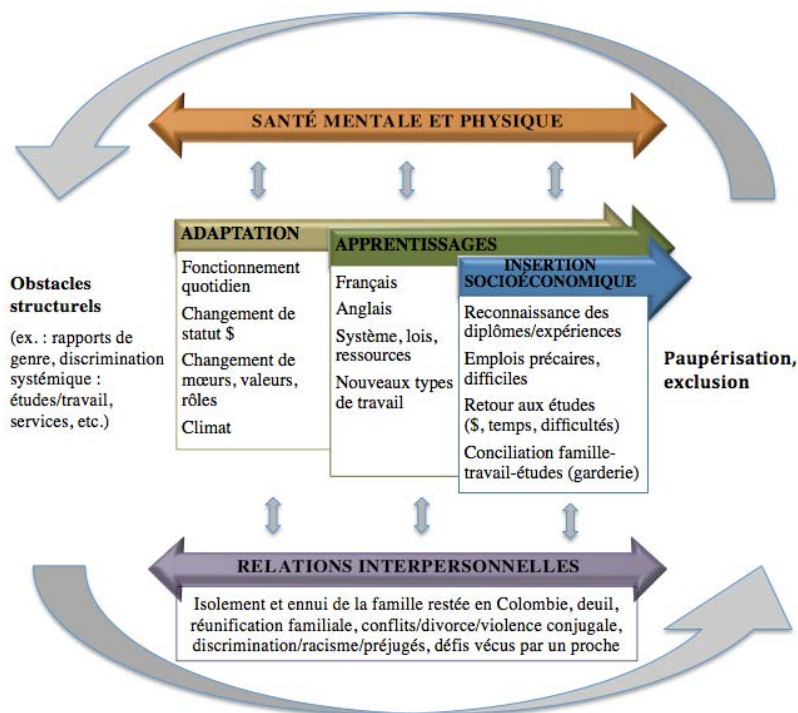


Figure 2. Défis rencontrés au cours de la transition migratoire à Québec

Étant donné la richesse et la complexité des résultats dégagés, les stratégies, ressources et obstacles rattachés à chaque catégorie de défis sont résumés dans des figures qui y correspondent. Des extraits d'entrevue les accompagnent pour illustrer certains résultats, en concrétiser la véracité et révéler leur imbrication et leur articulation les uns avec les autres. Il sera ainsi possible de montrer comment l'aide, les ressources et les acquis associés à un défi se répercutent positivement sur d'autres défis et *a contrario*, comment les difficultés et les obstacles rencontrés pour l'un d'entre eux affectent nécessairement les autres. L'approche systémique permet ainsi de mettre en lumière les diverses interrelations qui se tissent entre les défis et les ajustements dont doivent faire preuve les participantes pour éviter la précarité socioéconomique menant à la paupérisation et à l'exclusion.

Adaptation

La Figure 3 présente le résumé des défis, stratégies, ressources et obstacles liés à l'*adaptation* rapportés par les participantes. Il s'agit du fonctionnement quotidien, du changement de statut socioéconomique, du changement de mœurs, de valeurs et de rôles ainsi que du climat.

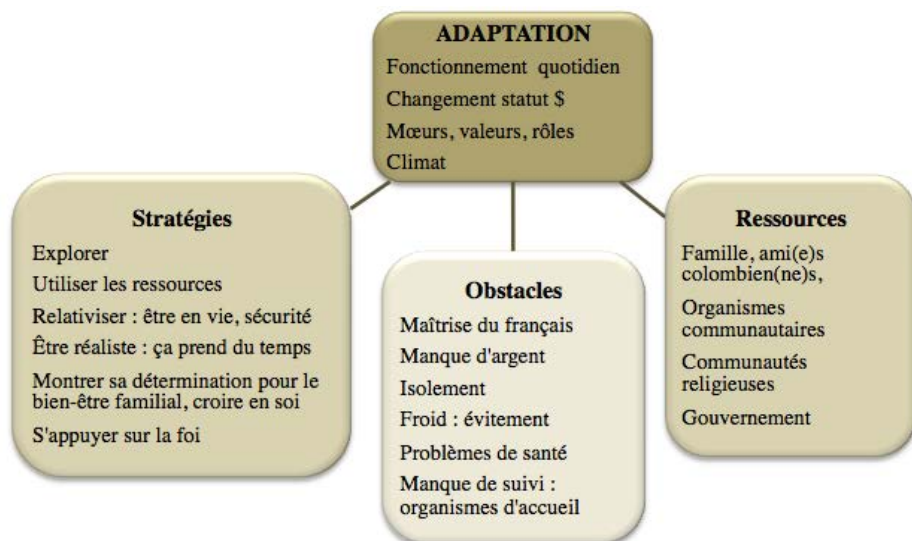


Figure 3. Défis, stratégies, ressources et obstacles liés à l'adaptation

Parmi les défis recensés dans cette catégorie, est retenu celui du changement de statut socioéconomique, vécu comme un bouleversement majeur dans les habitudes de vie. Les femmes interrogées le mentionnent toutes, mais font en général preuve de réalisme en s'accordant du temps et en se projetant volontiers vers un avenir meilleur. Celles dont les conditions économiques sont moins favorables qu'auparavant soulignent leur capacité à s'y adapter et se montrent très positives d'y réussir grâce au soutien de membres de leur famille ou à leur désir d'assurer le bien de leurs enfants. Comme l'exprime Stéfanie :

Après que mon mari soit mort, je me suis dit tout de suite, ok, on avait un statut économique bien... C'est ça, là tu tombes, tu chutes un petit peu, mais tu ne peux pas laisser cette chute-là t'écraser ou te mettre au sol, parce que sinon, c'est pire, c'est plus difficile de se relever. Maintenant, je n'ai plus l'aide de

mon mari, mais j'ai l'aide de mon frère, de ma sœur. [...] Pour mes enfants aussi, je cherchais à garder un statut et un plaisir de faire les choses. C'est un plus quand tu arrives dans un pays comme étrangère, de vouloir rester bien, on est capable de faire les choses, ça aide à la réussite. (Stéfanie, 35 ans, veuve et mère de deux enfants)

Chez certaines participantes, les commentaires sur les difficultés économiques qu'elles rencontrent laissent percer une certaine nostalgie, d'autant plus marquée que l'écart est grand comparativement à leur situation en Colombie. Le désir de retrouver leur statut d'origine est un très fort motivateur à faire appel à leurs propres capacités à s'en sortir sans aide extérieure. Comme en témoigne Roxana :

Quand je suis arrivée, je n'avais pas d'argent. Ça a été un changement très fort. Le Centre multiethnique a cherché un appartement pour moi dans un bloc très sale. J'ai dit : « Ah, c'est ça l'appartement ». Il était vraiment dégueulasse et trop cher pour moi. Je viens d'un pays où j'avais une maison très belle, je travaillais beaucoup. Je suis capable ! L'aide sociale, c'est pour les personnes qui ne peuvent pas travailler. [...] J'ai dit à mon mari : « Non, je peux travailler, pas de francisation, on va travailler pour chercher les choses qu'on avait en Colombie : une belle voiture, une belle maison et la flexibilité avec l'argent ». Pour moi, ça a été très dur, j'ai pleuré beaucoup et je disais à mon mari que je voulais retourner en Colombie ». (Roxana, 39 ans, mariée et mère de deux enfants)

Apprentissages

Les défis liés aux *apprentissages* mobilisent les nouvelles arrivantes à long terme. Leurs principaux enjeux touchent l'apprentissage du français et de l'anglais, le fonctionnement des institutions, les lois, l'usage des ressources disponibles ainsi que les nouveaux types d'emploi. La Figure 4 montre les défis associés à ces apprentissages ainsi que les stratégies, ressources et obstacles liés à l'apprentissage du français.

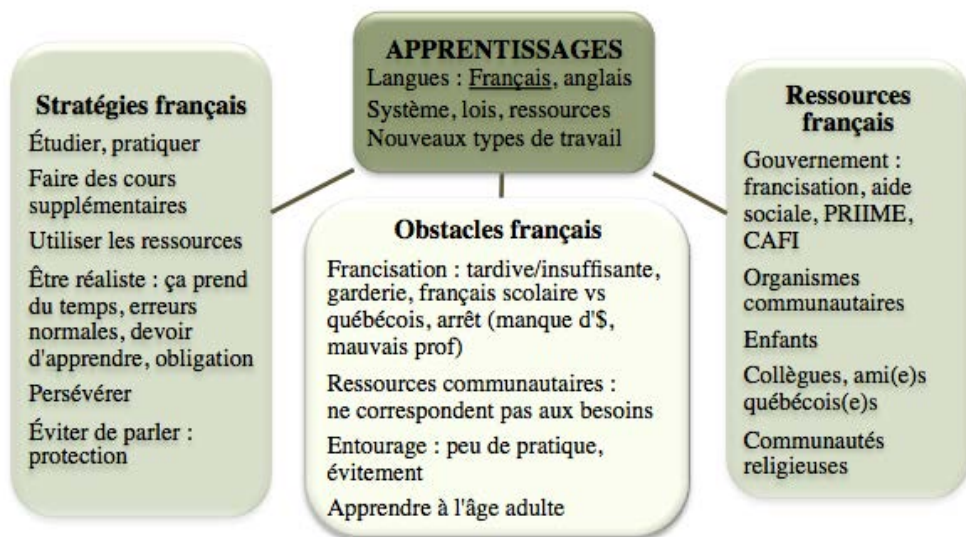


Figure 4. Défis liés aux apprentissages : stratégies, ressources et obstacles liés au français

Le cas de Victoria illustre bien les diverses stratégies qu'elle a utilisées pour atteindre ses objectifs. Elle raconte que, malgré sa persistance à apprendre le français et l'anglais et son ajout d'une formation professionnelle, elle a échoué à s'insérer sur le marché du travail. Ceci l'a décidée à créer une garderie à la maison, révélant ainsi sa connaissance du fonctionnement de certaines institutions et des emplois qui peuvent lui être accessibles.

Après mon cours de francisation, j'ai continué dans une école secondaire pour apprendre plus de français. Après, je suis allée à l'université, j'ai fait un cours d'écriture pour m'améliorer. Après, j'ai pris un cours d'anglais à l'université. C'était vraiment exigeant au niveau écrit et oral. Après, j'ai fait un cours de commerce international au Cégep Garneau pendant un an et 2 mois. Mais, parce que mon anglais était trop faible, je n'ai pas réussi à trouver de stage et à travailler dans ce domaine-là. [...]. J'aimerais être bien installée avec la garderie [que j'ai ouverte], et après tout ça, je vais reprendre un cours d'anglais. (Victoria, 34 ans, divorcée et mère d'un enfant)

De son côté, Jedidiah exprime sa difficulté à maîtriser la langue française et, du coup, à se trouver du travail. Elle se montre en réflexion sur la stratégie à mettre en place pour améliorer sa maîtrise du français - la persévérance - tout en répondant aux impératifs économiques :

Mon principal défi, c'est de parler très bien le français. C'était difficile, la langue. Encore, je ne parle pas. Mon intention c'était de travailler vite et de parler vite. Et je pensais que... mais non. Je suis ici depuis trois ans et c'est encore difficile, la langue. Pour travailler, ça influence, la langue c'est nécessaire, c'est relié. [...] Je ne sais pas comment je vais faire, mais j'aimerais continuer mes études en francisation. Je vais essayer d'étudier et de travailler en même temps. Je pense qu'à mon âge, c'est difficile, mais je peux. Je vais continuer ; persévérance. (Jedidias, 42 ans, mariée et mère de deux enfants)

Insertion socioéconomique

Les défis évoqués par les participantes concernant l'*insertion socioéconomique* se résument en quatre points : la tentative de faire reconnaître leurs diplômes et expériences, l'acceptation d'un emploi précaire souvent exigeant en attendant de trouver mieux, le retour aux études et la conciliation famille-travail-études. La Figure 5 illustre ces défis avec les stratégies, ressources et obstacles associés.

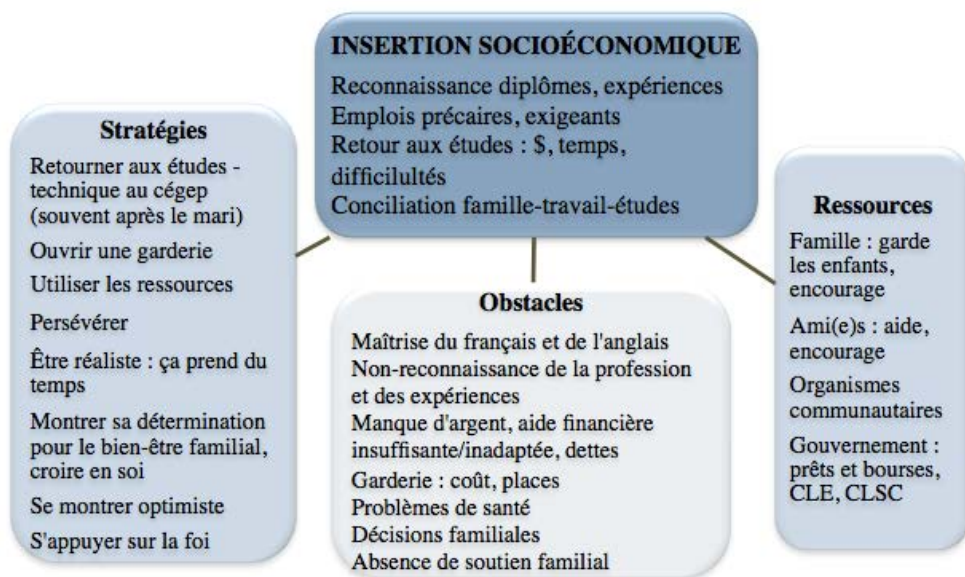


Figure 5. Défis, stratégies, ressources et obstacles liés à l'insertion socioéconomique

Tel qu'il est ressenti dans les témoignages précédents, l'insertion socioéconomique s'avère un long parcours accompagné de frustrations, de multiples revirements et changements de stratégies. Les témoignages de Rita et de Maria, qui ont toutes deux ouvert une garderie chez elles, vont dans ce sens. Le parcours de Maria est cependant plus périlleux et semble entraîner un certain découragement et des problèmes de santé.

J'étais infirmière dans mon pays. En arrivant ici, j'ai fait les démarches, mais ce n'était pas reconnu. [...] Je ne pensais jamais retourner à l'école, mais j'ai travaillé presque un an à l'usine et je me brûlais après les machines. Je n'aimais pas ça alors j'ai pris la décision de recommencer mes études d'infirmière. [...] J'ai été obligée de refaire tout. J'ai fini avec l'épreuve uniforme de français. Je trouve ça spécial, surtout pour les immigrants... Je ne connaissais rien de la partie littérature québécoise. Je pense que j'ai passé cet examen trois fois. [...] Je viens de passer l'examen de l'ordre. Je l'ai échoué une fois lui aussi. [...] J'attends les résultats. La troisième fois, si on a un échec, ils

considèrent qu'on n'est pas apte à travailler, même si on travaillait déjà dans ce domaine et on est obligé de retourner à l'école. (Rita, 39 ans, mariée et mère de 3 enfants)

J'ai travaillé dans une usine de transformation de légumes mais je n'aimais pas ça. Je me suis rendue malade, surtout les mains, alors j'ai arrêté. [...] Et les études, ben on a arrêté l'université parce qu'on n'avait pas d'argent et les dettes commençaient à monter de façon incroyable. Ça a été difficile, mais après j'ai fait une garderie chez moi. [...] Mon deuxième enfant a trois ans et il n'y avait pas de garderie proche de chez nous, alors j'ai dit : « C'est moi qui vais ouvrir une garderie ! ». J'ai fait plein de publicité, mais j'avais juste deux enfants qui venaient le mardi et le jeudi. Ce n'était pas assez alors j'ai laissé tomber le projet de la garderie et j'ai cherché un autre travail. Depuis quelques mois, je travaille de nuit dans un [dépanneur] [...] Ça m'a causé plein de problèmes ; c'est trop pesant et j'essaie de changer mon quart de travail. [...] J'ai dû commencer à voir des médecins. Ils m'ont dit que je faisais une dépression sévère. Et bon, je pense que je ne fais pas grand-chose pour surmonter mes échecs. [...] Je me suis inscrite en Enregistrement et sonorisation pour l'automne. C'est ça que je veux faire, de la musique. Je veux étudier, mais je ne sais pas quoi faire... (Maria, 29 ans, mariée et mère de 2 enfants)

Santé

Concernant la *santé*, plus du quart des participantes ont exprimé avoir développé des problèmes de santé physique après avoir occupé un emploi dans l'entretien, la restauration, en usine ou de nuit ; de même, plus de la moitié ont évoqué le thème de la dépression et quatre d'entre elles ont révélé avoir reçu un diagnostic de dépression majeure. Ces conditions sont souvent le fruit d'un enchevêtrement entre l'isolement et les difficultés d'adaptation, à quoi s'ajoutent les problèmes conjugaux, les échecs professionnels ainsi que les responsabilités liées à la conciliation famille-travail-études. La Figure 6 présente les stratégies, ressources et obstacles liés aux défis de la santé.

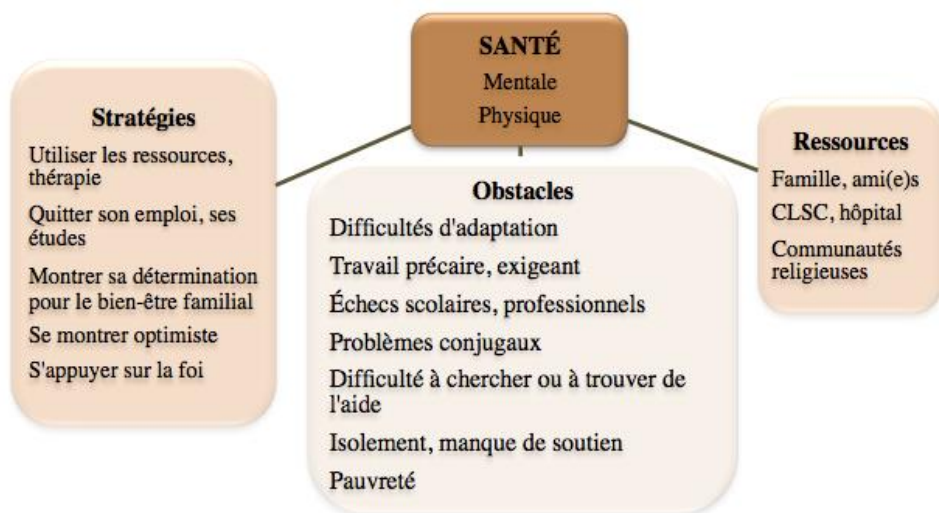


Figure 6. Défis, stratégies, ressources et obstacles liés à la santé

Les problèmes de santé, répétitifs et liés à des conditions de travail physique trop pénibles, minent l'enthousiasme et le dynamisme des femmes et les amènent à douter de leurs capacités à s'en sortir. Comme l'expliquent Jedidias et Maria :

Le poids des boîtes, je savais que je n'étais pas capable, mais je me forçais parce que je ne voulais pas perdre mon travail. Finalement, je suis tombée malade. Une jambe surtout. Je ne pouvais plus marcher. C'est pour ça que j'ai dû arrêter, mais je ne voulais pas arrêter. Et je me sens mal, parce que j'aimerais être forte pour tout travail, mais je ne suis pas capable. (Jedidias)

Le médecin m'a dit : « Ok, prends ce médicament antidépresseur ». En 5 minutes ! C'est comme : « T'es malade, ok. Va-t'en de la salle. Au suivant s'il vous plaît ». [...] Maintenant, quand j'ai un problème, je reste coincée. Des problèmes économiques, des problèmes de santé, des problèmes de logement. C'est des grands problèmes, très présents, très lourds. (Maria)

Relations interpersonnelles

Comme la thématique de la santé, celle des *relations interpersonnelles* est reliée à toutes les thématiques en ce sens qu'elles peuvent constituer une ressource (ex. : soutien moral/matériel, accompagnement) tout comme un obstacle pour surmonter les défis qui leur sont liés (ex. : conflits maritaux/familiaux, pression sociale). Elles englobent aussi des volets plus spécifiques : isolement et ennui de la famille restée en Colombie, deuil, réunification familiale, conflits maritaux / divorce / violence conjugale, discrimination / racisme / préjugés et défis rencontrés par un proche (ex. enfant). La Figure 7 expose les défis propres aux relations interpersonnelles ainsi que les stratégies, ressources et obstacles reliés à cette thématique.

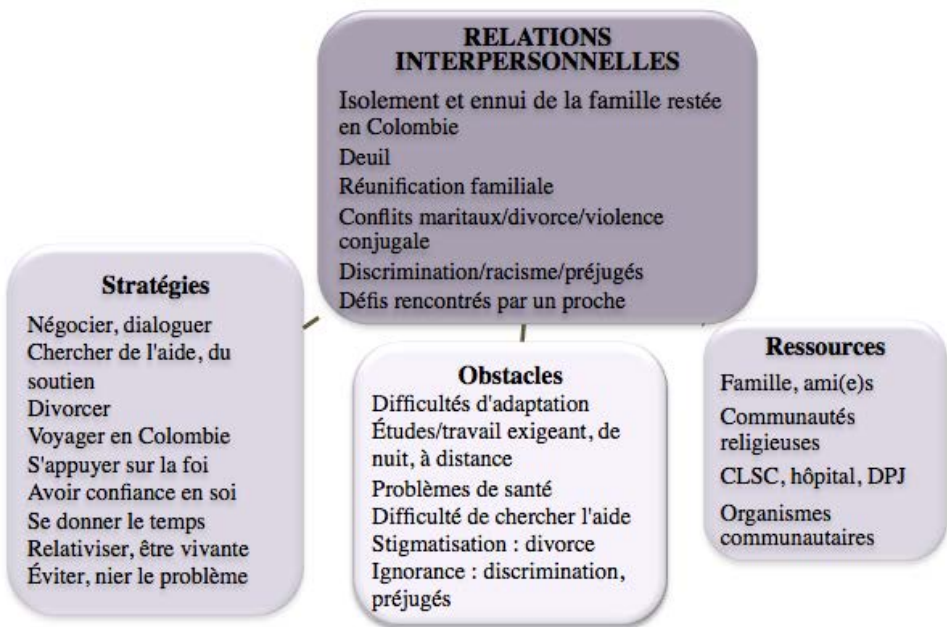


Figure 7. Défis, stratégies, ressources et obstacles liés aux relations interpersonnelles

Près de la moitié des participantes ont mentionné devoir composer avec le deuil d'un être cher, plus souvent le mari, mort au pays. Elles se donnent le temps de guérir et se consolent en saluant le fait qu'elles et leurs enfants sont encore en vie. C'est ainsi que l'explique Stéfanie : « Quand mon mari est décédé, je disais "il faut se donner le temps, je suis sans lui, mais vivante". [...] Je l'aimais tellement (sanglots). La réussite, c'est de voir les enfants grandir. Ils seront bientôt trilingues avec un passeport canadien ».

Plus de la moitié des femmes en couple ont révélé avoir éprouvé des difficultés avec leur conjoint, suivant la migration. Pour plusieurs, ces disputes concernent la distribution des tâches domestiques qui deviennent trop lourdes pour la femme sur le marché du travail ou aux études. La sollicitation de l'aide du conjoint soulève souvent la question des rôles familiaux, tels que pratiqués en Colombie. Certaines participantes disent réussir à maintenir la cohésion familiale par diverses stratégies telles que la négociation ou le dialogue. Les propos d'Isabella l'illustrent bien :

Il y a des choses qui ont changé ici et on a eu quelques difficultés à certains niveaux (rires) ! Mais maintenant, c'est correct. C'est très différent la culture. L'homme latino veut que ce soit la femme qui fasse les choses à la maison. Mais ici, j'ai dit : « L'homme doit aussi travailler (à la maison) ». J'ai dit : « On doit choisir ensemble ». Beaucoup de choses ont changé. [...] Et c'est ça qu'on a commencé à régler. Mon mari m'aide maintenant. Il a changé aussi et mes enfants comprennent tout ça. (Isabella, 45 ans, mariée et mère de 4 enfants)

Mais tel n'est pas le cas de toutes : trois femmes ont décidé de mettre fin à leur union. Cette décision n'a pas été prise à la légère ; même si leur santé était en péril, ce n'est qu'au moment où les difficultés conjugales commençaient à affecter leurs enfants que les femmes ont décidé de quitter leur mari. Dans le cas de Mercedes qui était très isolée, c'est la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) qui est intervenue à la suite d'un signalement de l'école de ses enfants. Comme une autre participante, elle a ensuite été référée à la Maison pour femmes immigrantes, une ressource qui a changé leur vie.

Les enfants ont tout raconté : qu'on vivait de la violence, que papa traite maman pas très bien. La DPJ allait m'enlever les enfants. J'avais le choix de laisser Monsieur ou de laisser

partir les enfants. La DPJ m'a envoyée à la Maison pour femmes immigrantes. Ils m'ont aidé beaucoup. C'est eux qui m'ont encouragée à recommencer l'école. Quand je suis arrivée là-bas, j'ai commencé le Cégep. J'ai fait éducatrice d'enfance, mais après j'ai continué pour faire éducatrice spécialisée. Tout ça s'est passé en une année et demie : immigrer, l'école, le divorce. Ah ! C'était dur, mais maintenant, je dis : « Mon Dieu, c'est comme une libération ». Une chance que j'avais une bonne estime de moi. (Mercedes, 35 ans, divorcée et mère de trois enfants)

Enfin, plus du quart des participantes ont parlé des thèmes de la discrimination, du racisme et des préjugés en rapportant des épisodes fâcheux qui leur sont arrivés dans leur vie quotidienne, au travail ou à l'école. Stéfanie explique la forme concrète que peut prendre la discrimination dans son quotidien : « Souvent, je rencontre des inconvénients avec les caissières au supermarché ou à la pharmacie. Quand tu essayes d'acheter quelque chose et que tu essaies de parler en français, la personne te dit : "Hein, je ne comprends pas ?". Ils te font passer pour stupide et ça fait mal, mais on recommence et ils ne comprennent pas ». Quant au témoignage de Rita, il illustre bien le système d'exclusion insidieux qu'elle et ses collègues ont expérimenté dans le cadre de leur formation professionnelle :

La langue, c'est une grosse barrière entre nous, les immigrants et les personnes québécoises. Parfois, les Québécois n'aiment pas les immigrants. J'ai senti du racisme, surtout à l'école. [...] Chaque fois que les professeurs nous demandaient de faire des groupes, nous les immigrants, on était tout le temps seul. On faisait des groupes justes d'immigrants. Une fois, un professeur nous a dit : « Tout le temps, vous êtes en groupe. Il faut se mélanger pour s'intégrer ». Mais une fille du groupe lui a répondu : « Ce n'est pas nous qui ne voulons pas nous intégrer, ce sont eux qui ne veulent pas nous intégrer ». C'est la première et la dernière fois que le professeur a dit ça.

En somme, le modèle de l'individu en transition de Goodman et al. (2006) s'est avéré un cadre conceptuel très pertinent pour comprendre l'expérience d'adaptation et d'intégration des 20 femmes réfugiées colombiennes interrogées, en tenant compte du contexte dans lequel elles

se situent du double point de vue individuel et structurel. La section suivante discute les résultats à la lumière des objectifs de l'étude et des écrits pertinents dans le domaine.

Discussion

Du modèle de Goodman et al (2006), c'est l'analyse du système des 4 S (Soi, Soutien, Stratégie et Situation) qui permet de regrouper les forces et les limites des facteurs qui influencent l'adaptation et l'intégration de femmes réfugiées colombiennes établies à Québec sur les plans individuel, situationnel, environnemental, interactionnel et temporel. Comme pour les défis rencontrés suivant la transition migratoire, ces dimensions s'imbriquent et interagissent entre elles.

Soi

Concernant la dimension *Soi*, bien que la plupart des défis soient communs à l'ensemble des participantes¹⁴, les divergences sont plutôt observables dans l'intensité avec laquelle ils sont vécus et dans le rythme avec lequel s'opèrent les transformations. Parmi les caractéristiques personnelles, démographiques et psychologiques du *Soi*, la question du genre se révèle centrale au regard de la catégorie des défis rencontrés et des obstacles qui leur sont associés : bouleversement du rôle traditionnel de la femme, conflits / violence conjugale / divorce, conciliation famille-études-travail, insertion socioéconomique à caractère typiquement féminin (ex. : en lien avec service de garde), etc., rejoignant ainsi de nombreux travaux (TCRI, 2012 ; Belhassen-Maalaoui & Raymond, 2009 ; Benhadj, 2005 ; Cardu & Sanschagrin, 2002 ; Chicha, 2009 ; Legault & Fronteau, 2008 ; Pierre, 2005 ; Vatz Laaroussi et al., 2007). Il est également apparu qu'une baisse du statut socioéconomique, occasionné par l'immigration, produit un choc plus sévère chez les personnes qui étaient bien nanties dans leur pays d'origine comparativement à celles qui y vivaient dans la pauvreté. Comme l'ont déjà indiqué certaines études (Arsenault, 2010 ; Munoz, 2011 ; Riaño Alcalá et al., 2008), ces dernières semblent s'accom-

¹⁴ Quelques défis dont le divorce ou la violence conjugale sont propres à certaines femmes et non à d'autres.

moder plus sereinement à la vie dans un HLM ainsi qu'au salaire minimum ou à l'aide sociale. Autre différence observée : la déqualification professionnelle vécue par une femme hautement qualifiée est une difficulté que ne connaît pas une femme sans diplôme ; par contre, le fait d'avoir au moins un diplôme de niveau collégial peut être un atout en termes de possibilités de « choix de carrière », principalement au regard du coût en temps et en argent que requiert le retour aux études.

S'agissant justement du temps, l'âge est un autre facteur qui influence le parcours des femmes rencontrées et l'intensité avec laquelle elles vivent les défis liés à la transition migratoire. Le fait qu'elles ont vécu ou vivent encore dans une situation financière précaire depuis leur arrivée au pays d'accueil, ne leur donne souvent pas d'autres choix que de rejoindre le marché du travail à un moment ou l'autre, presque à n'importe quel prix. Il s'avère plus difficile pour la femme moins jeune avec un état de santé fragile de supporter les impératifs des emplois physiquement exigeants (ex. : travail de nuit, travail à la chaîne, travail de manutention) comparativement aux femmes plus jeunes¹⁵ qui, elles, peuvent entrevoir un retour aux études comme étant réaliste, car elles apprennent plus vite et elles « ont le temps » de réaliser un tel projet sur le long terme. Outre le manque d'argent, également mentionné dans certains travaux (Belhasen-Maalaoui & Raymond, 2009 ; Cardu & Sanschagrin, 2002), les professionnelles âgées déqualifiées peuvent se décourager de reprendre de longues études afin de pouvoir exercer de nouveau leur profession (ex. : psychologue). À leur âge, une telle démarche est très exigeante et son succès est loin d'être garanti. Un autre cas de figure recueilli est celui de la femme âgée qui ne peut s'insérer professionnellement alors qu'un de ses enfants est en âge de travailler ou de faire des études ; dans ce cas, cette mère âgée habite chez sa fille ou sa belle-fille, s'occupe des petits-enfants et tient la maison. Cette entraide intergénérationnelle (Vatz-Laaroussi & Messé Bessong, 2008) permet à la jeune femme de développer une stratégie d'insertion professionnelle plus intéressante et à la femme âgée d'avoir une sécurité financière ainsi qu'un foyer.

15 Bien qu'il ait été discuté que ce type d'emploi et les conditions qui y sont associées affectent l'état de santé des femmes quelque soit leur âge.

L'état marital et le fait d'avoir des enfants entrent aussi en ligne de compte comme l'ont déjà rapporté Battaglini et collaborateurs (2000). Le fait d'être célibataire et de ne pas avoir d'enfant évacue pratiquement¹⁶ le défi de la conciliation famille-études-travail. D'ailleurs, deux des quatre femmes rencontrées qui étaient célibataires à l'arrivée avaient commencé à étudier peu de temps après avoir appris le français. Puis, s'étant mariées (et divorcées ultérieurement) et ayant eu des enfants, elles ont repoussé leur projet d'études pour construire leur famille, ce qui les a empêchées d'avoir une meilleure insertion socioéconomique, tout en augmentant de façon importante leurs responsabilités. En fait, presque toutes les participantes mariées ayant des enfants en bas âge font généralement passer leur projet professionnel après celui de leur mari pour prendre soin des enfants. Pour soutenir la famille financièrement, elles acceptent parfois des conditions d'emploi précaires et souvent exigeantes physiquement. Cela confirme les résultats d'autres études (Belhassen-Maalaoui & Raymond, 2009 ; Cardu & Sanschagrin, 2002 ; Chicha, 2009 ; Vatz Laaroussi et al., 2007). Quant aux femmes veuves ou monoparentales, caractérisant le profil de plusieurs femmes réfugiées colombiennes vivant au Québec (Vatz Laaroussi et al., 2007), elles n'ont quasiment d'autres choix que d'actualiser leur stratégie d'insertion professionnelle avec détermination, motivées par le bien-être de leurs enfants, voire de leurs parents dont elles ont parfois la charge (Munoz, 2011 ; Vatz Laaroussi et al. 2007).

Concernant les ressources psychologiques (caractéristiques de la personnalité), les participantes se sont volontiers attribué les qualités suivantes : avoir confiance en soi, être optimistes, s'appuyer sur la valeur de solidarité familiale, être courageuses, déterminées, travaillantes, responsables, altruistes, solidaires, intelligentes et capables de s'adapter, caractéristiques qui semblent avoir favorisé l'adaptation de plusieurs d'entre elles. L'ancrage religieux est également apparu, chez la majorité, comme un élément fondamental de leur adaptation, observation aussi relevée par Munoz (2011). En contrepartie, quelques rares participantes ont exprimé avoir une faible estime d'elles-mêmes, freinant leur capacité de s'affirmer, de négocier ou de mener les projets personnels qui leur tiennent à cœur.

16 Certaines femmes, même célibataires, se dédient à leur famille (ex. : parents, sœurs et frères plus jeunes).

Soutien

En ce qui a trait à la dimension *Soutien*, la famille s'avère une ressource essentielle pour tous les types de défis rencontrés par les femmes réfugiées colombiennes, ce que confirment aussi d'autres études (Arsenault, 2010 ; Cledon, 2011 ; Vatz Laaroussi et al. 2007). Pour elles, la famille immédiate et élargie (ex. : tantes, oncles, cousines et cousins), constitue souvent le principal réseau social (Munoz, 2011 ; Vatz Laaroussi et al., 2007). La famille représente également une grande source de motivation, voire l'un des principaux moteurs de persévérance. À l'inverse, un manque de soutien familial, l'attribution de rôles traditionnels rigides nuisant au fonctionnement ou à l'épanouissement dans la société d'accueil et le fait de vivre de l'isolement suivant la perte du réseau familial représentent des variables qui nuisent à l'adaptation, constat également observé dans d'autres études (Battaglini et al., 2000 ; Benhadj, 2005 ; Cardu & Sanschagrín, 2002 ; Charland, 2012 ; Chicha, 2009 ; Normand & Tremblay, 2005 ; TCRI, 2012).

La communauté colombienne déjà établie à Québec est une ressource importante pour quelques participantes, alors que pour d'autres qui ne la fréquentent pas, elle serait plutôt vécue avec méfiance, comme l'ont fait remarquer plusieurs travaux (Arsenault, 2010 ; Charland, 2012 ; Cledon, 2011 ; Munoz, 2011 ; Quesada, 2011 ; Riaño Alcalá et al., 2008). L'Église protestante semble très proactive pour accueillir et soutenir les personnes immigrantes. Pour la plupart des femmes rencontrées, en accord avec d'autres études (Cledon, 2011 ; Riaño Alcalá et al., 2008), la communauté religieuse s'est consolidée en un lieu de socialisation, de soutien et d'actualisation de leur spiritualité. Sauf dans le cadre religieux, les personnes d'origine québécoise ne semblent pas compter dans le réseau de soutien proximal des participantes, observation déjà relevée dans d'autres études (Battaglini et al., 2000 ; Quesada, 2011). C'est d'ailleurs du groupe majoritaire qu'émergent les thèmes touchant la discrimination, le racisme et les préjugés qui font écho à d'autres travaux (Cardu & Sanschagrín, 2002 ; Cledon, 2011 ; Riaño Alcalá, 2008 ; TCRI, 2012). S'immisçant dans diverses sphères de leur vie quotidienne (ex. : formation, travail, services), les participantes disent se montrer tenaces et lucides pour ne pas se décourager.

Quant aux organismes communautaires, c'est davantage au cours des deux premières années d'installation qu'ils représentent une ressource déterminante, généralement très appréciée, résultats qui rejoignent ceux d'Adam-Vézina (2004) et de Charland (2012). Toutefois, certaines participantes déplorent le fait d'avoir été délaissées par ces organismes après en avoir reçu un soutien intensif à leur arrivée, observation également relevée dans d'autres études (Adam-Vézina, 2004 ; Benhadj, 2005 ; Cardu & Sanschagrin, 2002 ; Charland, 2012 ; Chicha, 2009 ; Vatz Laaroussi et al., 2007).

Pour ce qui est des ressources institutionnelles, bien qu'elles soient souvent de portée générale, elles comportent également des services spécifiquement mis en œuvre pour satisfaire aux besoins de ses nouveaux membres (Grisales et al., 2016). L'ensemble de ces services peut aussi devenir la scène où se manifestent des mécanismes d'exclusion, sous forme d'obstacles structurels (Legault & Fronteau, 2008). Bien que la situation socioéconomique générale du Canada et les ressources offertes par le gouvernement (ex. : soins de santé, éducation) soient reconnues comme des atouts (Vatz Laaroussi et al. 2007), à l'instar d'autres recherches (Chicha, 2009 ; Legault & Rojas-Benavente, 1988 ; Normand & Tremblay, 2005 ; Riaño Alcalá, 2008 ; Vatz Laaroussi et al., 2007 ; TCRI, 2012), les participantes soulignent, entre autres, la question de la garderie (indisponibilité des places, coût) qu'elles jugent cruciale pour elles, tant pour l'accès à la francisation que pour la possibilité d'étudier ou de travailler. Si l'accès à la garderie est également un enjeu pour les femmes « d'origine » québécoise, il affecte davantage les femmes réfugiées, limitant leur insertion socioéconomique et leur participation citoyenne. Cette situation apparaît d'autant plus paradoxale que le gouvernement du Québec fait la promotion de ses programmes d'immigration en insistant sur les enjeux démographiques rencontrés par la province, spécialement à l'extérieur de Montréal (MICC, 2013). De manière similaire, certaines femmes monoparentales aux études et en emploi mentionnent que l'aide financière n'est pas adaptée à leur situation, constat noté dans la littérature (Chicha, 2009 ; Guilbert, 2005).

À l'instar des résultats d'autres études (Côté et al., 2002 ; Quesada, 2011 ; Riaño Alcalá, 2008 ; Vatz Laaroussi et al. 2007), plusieurs participantes ont déploré le fait que la francisation ait été tardive ou insuffisante. Quelques femmes ont souligné qu'à cause de l'aide sociale plutôt limitée qu'elles ont reçue, elles ont été contraintes à quitter de manière hâtive les cours de francisation pour gagner le marché du travail, ce que la recherche de Munoz (2011) a aussi révélé. Outre la question de l'apprentissage du français, certaines participantes ont mentionné la nécessité de bien parler l'anglais pour l'insertion en emploi, ce qui a aussi été souligné par d'autres recherches (Belhassen-Maalaoui & Raymond, 2009 ; Normand & Tremblay, 2005). Or, cette double exigence linguistique est particulière au Québec ; elle ne s'impose pas pour les personnes réfugiées installées ailleurs au Canada.

Comme dans de multiples études menées auprès de femmes immigrantes au Québec, il s'est avéré que les expériences et diplômes acquis dans le pays d'origine n'ont pas été reconnus (Arsenault, 2010 ; Benhadj, 2005 ; Cardu & Sanschagrin, 2002 ; Chicha, 2009 ; Côté et al., 2002 ; Guilbault & Di Dominico, 2005 ; Legault & Rojas-Benavente, 1988 ; Munoz, 2011 ; Pierre, 2005 ; Quesada, 2011 ; Vatz Laaroussi et al., 2007 ; TCRI, 2012), provoquant ainsi une déqualification professionnelle chez plusieurs participantes. Bien que certains services et programmes se soient révélés utiles pour chercher de l'emploi (ex. : programme PRIIME d'Emploi-Québec, prêts et bourses, CLE), ces mécanismes ne sont pas suffisants pour contrer les effets de la déqualification qui ont affecté toutes les participantes professionnelles rencontrées. Peu importe leur bagage antérieur, presque toutes ont travaillé dans une manufacture ou dans l'entretien durant un certain temps. Après avoir consolidé leur maîtrise du français, plusieurs ont tenté, souvent sans succès, de réorienter leur stratégie d'insertion socioéconomique en effectuant une formation technique ou professionnelle de niveau collégial (voir également : Belhassen-Maalaoui & Raymond, 2009 ; Cardu & Sanschagrin, 2002 ; Chicha, 2009 ; Côté et al., 2002 ; Guilbault & Di Dominico, 2005 ; Guilbert, 2005 ; Legault & Rojas-Benavente, 1988 ; Pierre, 2005 ; Quesada, 2011 ; Vatz Laaroussi et al., 2007). Il faut d'ailleurs remarquer que, même pour les participantes qui en avaient la capacité et l'envie, faire des études universitaires s'est avéré

impossible étant donné leur durée, leur coût (malgré les prêts et bourses) et les responsabilités familiales.

En ce qui a trait au service de réorientation professionnelle, les femmes ont souvent été dirigées vers des formations à teneur féminine, de courtes durées, visant la garde d'enfants en Centres de la petite enfance (CPE), en milieu familial ou en milieu scolaire, et débouchant généralement sur des emplois précaires ou sur appel. Ce résultat laisse entrevoir que l'acquisition d'un diplôme en pays d'accueil a peu d'effet sur l'intégration au marché du travail et sur la requalification des femmes immigrantes (voir aussi travaux de Belhassen-Maalaoui & Raymond, 2009 ; Chicha, 2009). Chicha (2009) avance même qu'« [u]n système d'orientation professionnelle fragmenté entre plusieurs instances et peu adapté aux besoins des immigrées finit par conduire certaines d'entre elles vers des ghettos d'emplois féminins peu qualifiés » (p. 42). Malheureusement, comme les régions du Québec offrent moins de mesures pour favoriser l'insertion des femmes immigrantes et leur famille, ces dernières déménagent souvent dans les grands centres urbains du Canada (Lambert, 2014 ; Vatz Laaroussi et al., 2007) ou vivent dans l'exclusion.

Stratégies

Pour la dimension *Stratégies*, certaines manœuvres visant l'adaptation aux divers défis rencontrés se sont avérées aidantes pour les participantes. Parmi ces stratégies, il faut noter la proactivité, la persévérance, le réalisme dans les choix, la négociation, l'utilisation des ressources disponibles, la capacité à solliciter l'aide disponible, l'entraide, l'appréciation d'une vie plus sécuritaire, l'optimisme et la foi. Une participante a même mentionné avoir décidé, avec son conjoint, de restreindre à deux leur nombre d'enfants, afin de faciliter leur insertion socioprofessionnelle. D'autres stratégies se sont avérées moins susceptibles de favoriser une saine adaptation, telles que le repli sur soi, l'évitement et la « pensée magique » (ex. : si nous faisons un autre enfant, nos problèmes vont se régler).

L'insertion socioéconomique mérite une attention particulière en ce qui a trait aux stratégies mises en œuvre, étant donné sa complexité, son imbrication avec les autres défis et ses conséquences sur la vie des

femmes et de leur famille. S'avérant très laborieuse, les femmes y déploient énormément d'énergie. Or, tel que discuté précédemment, c'est en lien avec ce défi que les effets des obstacles structurels sont les plus palpables. Déjà il y a près de 30 ans, une recension des écrits menée par Legault et Rojas-Benavente (1988) au sujet des femmes immigrantes au Québec mettait en évidence à quel point les choix d'emplois de ces dernières étaient conditionnés par les responsabilités familiales et l'absence de garderies abordables, les contraignant très souvent à travailler à la maison. Des recherches plus récentes documentent le même phénomène (Belhassen-Maalaoui & Raymond, 2009 ; Cardu & Sanschagrin, 2002 ; Chicha, 2009 ; Vatz Laaroussi et al., 2007 ; TCRI, 2012). Dans le cadre de la présente recherche, à l'instar de ce qui a été observé dans d'autres études québécoises auprès de femmes immigrantes (Normand & Tremblay, 2005 ; Quesada, 2011), la moitié des participantes se sont révélées très proactives à cet égard ; elles ont décidé d'ouvrir une garderie à la maison ou ont planifié de le faire. Par cette stratégie, qui n'est pas toujours leur premier choix, les femmes contournent l'exclusion en faisant preuve d'initiative, gagnent de l'argent, reçoivent de la reconnaissance professionnelle, répondent aux impératifs de leur rôle de mère, en plus de combler un besoin de la société d'accueil.

Situation

Pour la dimension *Situation*, les propos des participantes ont permis de concrétiser, de façon dynamique, les principaux défis qu'elles rencontrent durant la transition migratoire (voir Figure 2). Les résultats montrent que ces défis, qui impliquent de considérer l'individu en contexte (action située), sont en continuelle interaction, s'articulant les uns aux autres sur tous les plans (adaptation, apprentissages, insertion socioéconomique, santé et relations interpersonnelles). Ils confirment l'influence de variables comme le genre, la classe sociale, l'origine ethnoculturelle, l'âge, l'histoire politique, etc., sur le vécu des femmes interrogées. La mise en évidence de l'imbrication de ces défis et de leurs interrelations montre l'importance d'en avoir une vue d'ensemble (plutôt que fractionnée, comme c'est généralement le cas) et systémique pour saisir le phénomène de la transition migratoire dans toute sa complexité (Marcoux & Austin, 2011 ; Nelson & Prilllenlensky, 2005).

Conclusion

Conforme à sa visée, ce texte offre une vue d'ensemble dynamique et complexe du processus de transition migratoire de femmes réfugiées colombiennes vivant à Québec. De par son caractère pluriel, interactif et multiniveaux, elle documente et met en relation leurs réalités, leurs défis, leurs stratégies et les ressources qu'elles affirment déployer devant les obstacles personnels et structurels qu'elles rencontrent. Une telle détermination à contrecarrer l'impact sournois des obstacles structurels sur leur adaptation et leur participation à la société d'accueil, rend plus que légitime de reconnaître ces femmes comme des « sujets » actifs, créateurs et pragmatiques pour trouver des solutions aux problèmes qu'elles rencontrent. La globalité du phénomène, mais également la considération des aléas de la vie - bons ou mauvais - doivent être pris en compte pour comprendre les divers cheminements de ces personnes et mieux les accompagner.

Certains des obstacles mentionnés rejoignent des enjeux vécus par d'autres Québécoises (rapports de genre, aide sociale limitée, accès restreint aux garderies, emplois précaires, etc.), mais, pour les femmes réfugiées, ils se superposent aux défis liés à la transition migratoire suivant l'exil (deuils, bouleversements familiaux, précarité financière, méconnaissance de la langue, isolement, discrimination, etc.). Parmi les éléments qui ressortent, il faut souligner l'importance, pour elles, d'avoir accès à une garderie tant pour la francisation, que pour la formation et l'entrée sur le marché du travail. Certaines ont déjà montré la voie à des solutions très pratiques, telle la mise sur pied d'une garderie à domicile, témoignant de leur initiative « par défaut », de leur connaissance du milieu et des éventuelles retombées positives pour elles, leur famille et la société d'accueil.

Le modèle dynamique et séquentiel développé à partir des témoignages des femmes rencontrées, de par le fait qu'il soit situé, est transférable à d'autres populations réfugiées et immigrantes, avec quelques ajustements en fonction des contextes d'application et du sexe (ex. : langue, climat, conciliation famille-travail). Il peut servir autant d'outil de sensibilisation communautaire et gouvernemental que d'outil d'intervention pour venir en soutien aux personnes réfugiées et leur famille dans l'actua-

lisation de leurs forces et de leurs besoins et dans la découverte des enjeux structurels sur lesquels elles peuvent se pencher, tant individuellement que collectivement. Étant donné la réalité mouvante des phénomènes migratoires, particulièrement en ce qui a trait à l'exil forcé, il est essentiel d'encourager et de financer la recherche, l'évaluation de programmes et la pratique favorisant la collaboration et le pouvoir d'agir des divers groupes culturels réfugiés au Québec. Cette avenue est incontournable pour permettre à la société d'accueil, en tant que système, lui-même en transition, de répondre de manière innovante et dynamique aux besoins de ses nouveaux membres, tout en mettant à contribution leurs capacités.

Bibliographie

- ADAM-VÉZINA, Émilie (2004). *La recomposition identitaire des femmes réfugiées installées dans la ville de Québec et le rôle des organismes communautaires* (Mémoire de maîtrise), Québec, Canada : Université Laval, 185 p.
- ARSENAULT, Stéphanie (2010). « Les réfugiés colombiens au Québec : des pratiques transnationales centrées sur la famille », *Lien social et Politiques*, vol. 64, Montréal, Canada : Érudit, pp. 51-64.
- BARDIN, Laurence (2007). *L'analyse de contenu* (11^e éd.), Paris, France : PUF, 291 p.
- BATTAGLINI, Alex, GRAVEL, Sylvie, BOUCHERON, Laurence, et FOURNIER, Michel (2000). « Les mères immigrantes : pareilles, pas pareilles ! Facteurs de vulnérabilité propres aux mères immigrantes en période périnatale », Direction de la santé publique de Montréal-Centre,
[http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/2-89494-249-4.pdf], 5 août 2015.
- BELHASSEN-MAALLOUI, Amel et RAYMOND, Darline (2009). « La reconnaissance des diplômes et des compétences : difficultés et impacts chez les femmes immigrantes », *Action travail des femmes* : [www.atfquebec.ca/files/atf-06.2009-rapport-recherche-rac.pdf], 28 septembre 2015.
- BENHADJ, Lynda (2005). « Portrait des femmes immigrantes fréquentant certains organismes publics et communautaires de services de santé et de services sociaux de la Capitale- Nationale », Institut national de santé publique,
[www.rrsss03.gouv.qc.ca/pdf/femmesimmigrantes_textes.pdf], 28 septembre 2015.
- BRETTON, Margot (1989). *Liberation theology, group work, and the right of the poor and oppressed to participate in the life of the community. Social Work With Groups*, vol. 12, no 3, New York, NY: Taylor and Francis, pp. 5-18.
- BRONFENBRENNER, Urie (1979). *The ecology of human development: experiments by nature and design*. Cambridge, MA : Harvard University Press, 330 p.

- BERG, Bruce L. (2004). "A dramaturgical look at interviewing", pp. 75-119, dans Bruce L. BERG (dir.), *Qualitative research methods for the social sciences* (5^e éd.), Needham Heights, MA: Pearson.
- CARDU, Hélène et SANSCHAGRIN, Mélanie (2002). « Les femmes et la migration : les représentations identitaires et les stratégies devant les obstacles à l'insertion socioprofessionnelle à Québec », *Recherches féministes*, vol 15, no 2, Québec, Canada : Revue Recherches féministes, pp. 87-122.
- CHAMBERLAND, Manon et LE BOSS, Yann. (2014). *Rendre visible l'invisible : savoirs et prises de conscience de femmes immigrantes au sein d'organisations communautaires*. *Alterstice*, vol 4, no 1, Québec, Canada : Revue internationale de la recherche interculturelle, pp. 31-44.
- CHARLAND, Martin (2012). « La confiance au cœur de l'exil », pp. 125-144, dans Yvan LEANZA, Camille BRISSET et Colette SABATIER (dir.), *Adaptation et socialisation des minorités culturelles en région*, Québec, Canada : Presses de l'Université Laval.
- CHICHA, Marie-Thérèse (2009). « Le mirage de l'égalité : les immigrées hautement qualifiées à Montréal », Comité consultatif Femmes, [www.cc-femmes.qc.ca/documents/MTChicha_MirageEgalite.pdf], 5 août 2015.
- CHOUAKRI, Yasmina (2004). « Réalité du financement des groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé au Québec », Centre de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté, [https://criec.uqam.ca/upload/files/realite_financement.pdf], 28 septembre 2015.
- CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA (2011a). « Abrogation de la catégorie de personnes de pays source protégées à titre humanitaire », Gouvernement du Canada, [www.cic.gc.ca/francais/ressources/guides/bulletins/2011/bo347.aspx], 28 septembre 2015.
- CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA (2011b). « Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés : résumé de l'étude d'impact de la réglementation », *Gazette du Canada*, [www.gazette.gc.ca/rp-pr/p1/2011/2011-03-19/html/reg3-fra.html#REFa], 28 septembre 2015.

- CLEDON, Roxana (2011). Les effets de la violence organisée sur le processus d'intégration des réfugiés : le cas des Colombiens au Québec (Mémoire de maîtrise), Montréal, Canada : Université de Montréal, 154 p.
- CLOUTIER, Geneviève (2011). La valorisation des savoirs de femmes immigrantes en milieu communautaire : source d'inspiration pour l'intervention sociale, Montréal, Canada : Richard Vézina Éditeur, 156 p.
- CÔTÉ, Brigitte, BERTEAU, Ginette, DURANT, Danielle, THIBAUDEAU, Marie-France et TAPIA, Marcella (2002). « Empowerment et femmes immigrantes », Institut national de santé publique : [www.santecom.qc.ca/Bibliothequevirtuelle/santecom/3556700000734.pdf], 28 septembre 2015.
- CRESWELL, John W. (2007). Qualitative inquiry and research design: choosing among five approaches (2^e éd.), Thousand Oaks, CA: Sage Publications, 416 p.
- GARCÍA-RAMÍREZ, Manuel, DE LA MATA, Manuel L., PALOMA, Virginia et HERNÁNDEZ-PLAZA, Sonia (2011). "A liberation psychology approach to acculturative integration of migrant populations", American Journal of Community Psychology, vol. 47 no 1-2, New York, NY: Springer, pp. 86-97.
- GARNIER, Séverine de Billy (2015). Défis et stratégies de Colombiennes en exil à Québec : Transitions, pouvoir d'agir et identité (Thèse de doctorat), Université Laval, Québec, Canada, 263, p.
- GINIENIEWICZ, Jorge et MCKENZIE, Kwame (2014). "Mental health of Latin Americans in Canada: a literature review ", International Journal of Social Psychiatry, ^[1]_[SEP]vol. 60, no 3, London, United Kingdom : Sage Publications, pp. 263–273.
- GOODMAN, Jane, SCHLOSSBERG, Nancy K. et ANDERSON, Mary L. (2006). Counseling adults in transition. Linking practice with theory (3^e éd.), New York, NY: Springer Publishing Company, 360 p.
- GRISALES, Natalia, ARSENAULT, Stéphanie et GUILBERT, Lucille (2016). « Les réfugiés, les défis rencontrés et les services offerts dans la région de Québec de 2006 à 2015 », *Cahiers de l'Édiq*, vol 3 no 2, Québec, Canada : ÉDIQ, pp. 37-61.

- GUILBAULT, Diane et DI DOMINICO, Mariangela (2005). « Des nouvelles d'elles : les femmes immigrées du Québec », Conseil du statut de la femme du Gouvernement du Québec : [www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/des-nouvelles-delles-les-femmes-immigrees-du-quebec.pdf], 29 septembre 2015.
- GUILBERT, Lucille (2005). « La ville de Québec : un laboratoire pour la mise en œuvre de médiations avec les réfugiés », *Revue Études ethniques au Canada*, vol. 37, no 3, Calgary, Canada : Canadian Ethnic Studies Association, pp. 59-75.
- GUTIÉRREZ, Loraine M. (2001). « Working with women of color: An empowerment perspective », pp. 209-217, dans Jack ROTHMAN, John L. ERLICH et John. E. TROPMAN (dir.), *Strategies of community intervention* (6^e éd.). Itasca, IL: F. E. Peacock Publishers.
- HUDSON, Rex A. (dir.) (2010). *Colombia: a country study* (5^e éd.), Washington, DC: Federal Research Division, Library of Congress, 450 p.
- KHAMPHAKDY-BROWN, Supavan, JONES, Leslie N., NILSSON, Johanna E., RUSSELL, Emily B. et KLEVENS, Carissa L. (2006). "The empowerment program: an application of an outreach program for refugee and immigrant women", *Journal of Mental Health Counseling*, vol. 28, no 1, Washington, DC : American Psychological Association, pp. 38-47.
- LAMBERT, Elsa (2014). *La régionalisation de l'immigration : le cas des réfugiés colombiens installés dans les régions du Québec* (Mémoire de maîtrise), Montréal, Québec : Université du Québec à Montréal, 175 p.
- L'ÉCUYER, René (1990). *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu : méthode GPS et concept de soi*, Québec, Canada : Presses de l'Université du Québec, 502 p.
- LE BOSSÉ, Yann et DUFORT, Francine (2002). « Le cadre paradigmatique de la psychologie communautaire : vers une épistémologie du changement social », pp. 33-74, dans Francine DUFORT (dir.) et Jérôme GUAY (co-dir.), *Agir au cœur des communautés : la psychologie communautaire et le changement social*, Québec, Canada : Presses de l'Université Laval.
- LEGAULT, Gisèle et FRONTEAU, Joël (2008). « Les mécanismes d'inclusion des immigrants et des réfugiés », pp. 44-66, dans Gisèle LEGAULT et Lilyane RACHÉDI (dir.), *L'intervention interculturelle* (2^e éd.), Montréal, Canada : Gaëtan Morin Éditeur.

- LEGAULT, Gisèle et ROJAS-BENAVENTE, Elda (1988). « Femmes immigrantes et travail social : une recension des écrits », *Service social*, vol. 37, no 1-2, Montréal, Canada : Érudit, pp. 176-196.
- LYKES, M. Brinton et COQUILLON, Erzulie D. (2009). « Psychosocial trauma, poverty, and human rights in communities emerging from war », pp. 285-299, dans Dennis FOX, Isaac PRILLELTENSKY et Stephanie AUSTIN (dir.), *Critical psychology : An introduction* (2^e éd.), Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- MACKAY, Benjamin (2009). *Déplacement forcé en Colombie : une analyse causale* (Mémoire de maîtrise), Montréal, Québec : Université du Québec à Montréal, 136 p.
- MARCOUX, Isabelle et AUSTIN, Stéphanie (2011). « La recherche en psychologie communautaire : fondements et applications », pp. 173-186, dans Thomas SAÏAS (dir.), *Introduction à la psychologie communautaire*, Paris, France : Dunod.
- MERTENS, Donna M. (2005). *Research and evaluation in education and psychology: integrating diversity with quantitative, qualitative, and, mixed methods* (2^e éd.), Thousand Oaks, CA: Sage publications, 536 p.
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (2013). « Plan d'action du gouvernement du Québec pour l'accueil et l'intégration des personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger, 2013-2016 : mobilisation, concertation, accessibilité », Gouvernement du Québec, [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/PLA_AccueilRefugies2013-2016.pdf], 28 septembre 2015.
- MUNOZ, Marleny (2011). *Continuum of success: a case study of Colombian refugee women in Canada* (Thèse de doctorat), Calgary, Canada : Université de Calgary, 273 p.
- NELSON, Geoffrey et PRILLELTENSKY, Isaac (2005). *Community psychology: in pursuit of liberation and well-being*, New-York, NY: Palgrave Macmillan, 596 p.

- NORMAND, Natasha et TREMBLAY, Diane-Gabrielle (2005). « Conciliation emploi-famille et intégration professionnelle ; le cas des femmes immigrées au Québec », Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir, Télé-université de l'Université du Québec à Montréal, [www.telu.quebec.ca/chaireecosavoir/pdf/NRC06-06.pdf], 28 septembre 2015.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES (2009). « HCR : 42 millions de personnes déracinées dans le monde », Les dépêches du service d'informations de l'ONU, [www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=19402&Cr=réfugiés&Cr1=déplacés#.U5DSfMbj-w0], 28 septembre 2015.
- PIERRE, Myrlande (2005). « Les facteurs d'exclusion faisant obstacle à l'intégration socioéconomique de certains groupes de femmes immigrées au Québec : un état des lieux », Nouvelles pratiques sociales, vol. 17, no 2, Montréal, Canada : Faculté des sciences humaines de l'UQAM, pp. 75-94.
- QUESADA, Aurélie (2011). L'intégration socioculturelle des réfugiés par une approche interactionniste : le cas des Colombiens au Québec (Mémoire de maîtrise), Montréal, Canada : UQAM, 175 p.
- RAPPAPORT, Julian. (1987). Terms of empowerment/exemplars of prevention: Toward a theory for community psychology, American Journal of Community Psychology, vol. 15 no 2, New-York, N-Y : Plenum publishing corporation, pp. 121-148.
- RIAÑO ALCALÁ, Pilar, COLORADO, Martha, DÍAZ, Patricia et OSORIO, Amantina (2008) Migration forcée des Colombiens : Colombie, Équateur, Canada, Medellín, Colombie : Corporación Región, 132 p.
- ROJAS-VIGER, Celia (2008). « L'impact des violences structurelle et conjugale en contexte migratoire : perceptions d'intervenants pour le contrer », Nouvelles pratiques sociales, vol. 20, no 2, Montréal, Canada : Faculté des sciences humaines de l'UQAM, pp. 124-141.
- TABLE DE CONCERTATION DES ORGANISMES AU SERVICE DES PERSONNES RÉFUGIÉES ET IMMIGRANTES (2012). « Réalités et besoins des femmes immigrées et racisées^[SEP]et^[SEP]ressources destinées aux femmes du Québec », TCRI, [http://tcri.qc.ca/volets-tcri/femmes/publications-volet-femmes/111-guide-re-alite-s-et-besoins-femmes-immigre-es-et-ressources-femmes], 9 novembre 2017.

VATZ LAAROUSSI, Michèle, GUILBERT, Lucile, VÉLEZ, Béatriz, BEZZI, Gabriela et LAPERRIÈRE, Stéphanie (2007). Les femmes immigrantes et réfugiées dans les régions du Québec : insertion et mobilité, Sherbrooke, Canada : Condition féminine Canada.

VATZ LAAROUSSI, Michèle et MESSÉ BESSONG, Jean-Marie (2008). « Être parents en situation d'immigration : défis, enjeux et potentiels », pp. 225-253, dans Claudine PARENT (dir.), Visages multiples de la parentalité, Québec, Canada : Presses de l'Université.

S'intégrer dans la région de Québec en tant qu'entrepreneur immigrant : Ressources et stratégies des travailleurs qualifiés d'origine chinoise

Yan Wang

Le présent article s'intéresse aux travailleurs qualifiés d'origine chinoise qui s'intègrent dans la région de Québec en tant qu'entrepreneurs. Nous cherchons à identifier les différentes facettes du parcours entrepreneurial de ces immigrants chinois, tout en distinguant les modes d'entrée en affaire qu'ils adoptent (ceux qui créent leur propre entreprise ou qui reprennent une entreprise existante). Nous tentons également de connaître les divers réseaux sociaux auxquels les créateurs et les repreneurs d'entreprise font appel afin de saisir des opportunités d'affaires et de réussir leur projet entrepreneurial. Finalement, nous voulons mettre en lumière la place qu'ils accordent aux réseaux sociaux au moment de développer leur entreprise.

Mots-clés : Entrepreneurs chinois réseaux sociaux travailleurs qualifiés intégration au travail

Le Canada et le Québec font appel à un nombre croissant d'immigrants pour assurer leur développement démographique, économique et social. En 2012, des 55 050 personnes admises au Québec, sept sur dix étaient reçues dans la catégorie d'immigrants économiques¹ (Institut de la statistique du Québec [ISQ], 2014). Malgré une demande importante pour des travailleurs qualifiés dans la société d'accueil, ceux-ci voient leur intégration au travail entravée par des difficultés diverses. La non-reconnaissance des expériences et de la formation acquise à l'étranger, un délai avant l'obtention d'un emploi bien rémunéré, le changement de statut social, le niveau insuffisant de maîtrise des langues officielles font partie des défis à relever chez ces personnes (Pâquet, 2005 ; Belhassen-Maalaoui, 2008 ; Pinsonneault et al., 2010). Entre 1996 et 2004, on constate une forte croissance du nombre de personnes demandant des aides sociales parmi les travailleurs qualifiés admis au Québec². Ce phénomène a inquiété le gouvernement québécois qui effectue pourtant une sélection stricte des travailleurs qualifiés afin de « favoriser une intégration rapide et réussie » (Pinsonneault et al., 2010 : 6).

Les projets d'intégration professionnelle des nouveaux arrivants se trouvent au cœur de recherches récentes (Belhassen-Maalaoui, 2008 ; Guilbert et Prévost, 2009 ; Vatz Laaroussi et al., 2010). L'étude menée par Belhassen-Maalaoui (2008) révèle que les obstacles à l'insertion et l'intégration des personnes issues de l'immigration et des minorités visibles sont omniprésents dans la région de Montréal. Un niveau de langue insuffisant, la non-reconnaissance des acquis ainsi qu'un manque de réseaux de référence à des emplois mènent souvent à un échec sur le marché du travail général (Belhassen-Maalaoui, 2008). À l'échelle canadienne, voire mondiale, dans un contexte de marché compétitif, la discrimination ethnique et l'inégalité entre les minorités visibles et les travailleurs blancs sont encore bien présents (Pendakur et Pendakur, 2004 ; Belhassen-Maalaoui, 2008). Le retour aux études est une stratégie très prisée chez

¹ Celle-ci comprend les travailleurs qualifiés, les gens d'affaires (entrepreneurs, travailleurs autonomes et investisseurs) et le groupe des aides familiaux (Pinsonneault et al., 2010 : 6).

² Le nombre de prestataires est passé de 1 885 pour la cohorte de 1996 à 5 331 pour la cohorte de 2004, soit une augmentation de 183% (Pinsonneault et al., 2010 : 11).

les immigrants qualifiés pour obtenir un emploi, après que leurs efforts pour s'intégrer sur le marché du travail aient échoué. Toutefois, retourner aux études constitue une voie incertaine et un long engagement (Guilbert et Prévost, 2009). Face aux désavantages sociaux, nombreux sont les immigrants qui décident de se mettre à leur compte (Allali, 2010). Une étude longitudinale réalisée en région québécoise démontre que la mobilité des immigrants est liée non seulement à leur origine, à leur catégorie d'immigration, à leur premier lieu d'installation et à la période d'arrivée, mais aussi à la possibilité de décrocher un emploi et aux conjonctures socio-économiques (Vatz Laaroussi et al., 2010).

Le fait d'entretenir des réseaux favorise l'insertion socioprofessionnelle des immigrés et leur mobilité sociale (Monsutti, 2004 ; Vatz Laaroussi, 2009 ; Arsenault, 2010). Monsutti a étudié les réseaux sociaux des immigrants afghans et ses recherches laissent voir que les immigrants ne sont pas passifs et victimes, mais qu'ils sont acteurs de leur destin : ils savent utiliser leur éparpillement géographique et les réseaux sociaux pour trouver des ressources. Vatz Laaroussi (2009) s'intéresse aux réseaux que les immigrants rencontrent et suivent ainsi qu'à l'impact que les réseaux ont sur leurs dynamiques familiales et sur le rapport qu'ils entretiennent avec les territoires, les frontières et la mobilité. Au vu de l'importance des réseaux transnationaux chez les familles d'immigrants, la recherche de Stéphanie Arsenault (2010) indique que les réseaux, marqués par la stabilité et la pérennité, permettent la réalisation des projets d'intégration de leurs membres dans la société d'accueil.

La plupart des études québécoises sur les entrepreneurs ethniques sont réalisées dans les métropoles et elles s'inscrivent souvent dans un contexte ethnique (Robichaud, 2002 ; Fillion et al., 2007 ; Allali, 2010). Robichaud met l'accent sur les entrepreneurs portugais qui travaillent de façon artisanale dans la région de Montréal. Sa recherche retrace l'histoire des immigrants portugais à Montréal ainsi que le rôle des entrepreneurs dans le processus de création d'un quartier ethnique (Robichaud, 2002). Le chercheur Brahim Allali (2010) a mené une recherche sur les entrepreneurs maghrébins au Québec. Son travail permet de mieux saisir l'influence de la communauté magrébine sur le choix d'entrepreneuriat de ses membres et en quoi le fait d'appartenir à une communauté ethnique

constitue un avantage qui permet de compenser le désavantage de l'immigration. L'analyse de Paré et al. (2004) porte sur les réseaux de partenariat existant au sein de l'entreprise ethnique. En étudiant les entreprises chinoises, italiennes, indienne/sikh, vietnamiennes et juives de Montréal, Toronto et Vancouver, la recherche a révélé que les valeurs propres à un groupe ethnique influencent les choix d'acteurs partenaires concernant le partage des pouvoirs dans la direction des entreprises ethniques. Les relations interpersonnelles dans une entreprise ethnique reflètent les dimensions culturelles décelées dans une famille ethnique. En ce qui concerne les différentes manières d'aborder l'entrepreneuriat, Simon C. Parker et Mirjam C. Van Praag (2012) étudient le cas des entrepreneurs néerlandais et la façon dont ils démarrent une entreprise. Ils arrivent à la conclusion que fonder sa propre compagnie ou reprendre une entreprise existante sont les deux options principales offertes à ceux qui souhaitent débiter une carrière d'entrepreneur. Ils constatent par ailleurs que le choix de reprendre une entreprise n'était pas marginal : plus de la moitié des entrepreneurs amorcent leur projet entrepreneurial en rachetant une entreprise. La recherche d'Arnold C. Cooper et William C. Dunkelberg (1986) porte sur les personnes qui deviennent entrepreneurs après avoir obtenu une promotion au sein de leur entreprise. Les auteurs soulignent qu'« en général, l'intensité entrepreneuriale est plus prononcée chez les créateurs, ensuite, chez ceux qui reprennent des entreprises, et puis, chez les successeurs familiaux, dernièrement, chez ceux qui sont devenus entrepreneurs suivant une promotion au sein de leur entreprise »³. En comparant les profils, les comportements ainsi que les contributions de différents types d'entrepreneurs, Deniz Ucbasaran, Gry Agnete Alsos, Paul Westhead et Mike Wright (2008) révèlent que de grandes différences existent entre les créateurs et les repreneurs, notamment en ce qui concerne leurs attitudes vis-à-vis de la réputation de l'entreprise, leur capacité de transfert des expériences de travail antérieures, leur style de

³ Citation originale en anglais: "In general, entrepreneurial intensity seems to be greatest for starters, then for those who purchase firms, then for inheritors, and least for those promoted or bought in to become owner-managers." (Cooper et al., 1986 :67). Traduction libre.

gestion ainsi que leur dépendance envers les réseaux sociaux pour accéder aux informations et aux autres ressources.

Nombre d'auteurs considèrent que les immigrants dont le niveau de scolarité est élevé ont plus de chances de réussir dans l'entrepreneuriat. Selon Green et al. (2016 : 7), les entrepreneurs immigrants proviennent de tous les niveaux de scolarité, mais ceux qui sont plus scolarisés sont plus susceptibles de devenir propriétaires que leurs homologues moins scolarisés. Garnett Picot, Feng Hou and Theresa Qiu (2014) remarquent que par rapport aux propriétaires moins scolarisés, les entrepreneurs immigrants très scolarisés connaissent une croissance de la rémunération beaucoup plus forte (Picot et al., 2014). Robert W. Fairlie et Magnus Fofstrom (2013) notent que dans l'ensemble du Canada, les immigrants titulaires d'un baccalauréat étaient 1,5 fois plus susceptibles d'être propriétaires d'une entreprise privée que les immigrants ayant un diplôme d'études secondaires ou un niveau inférieur d'études.

La région de la Capitale-Nationale se caractérise par une économie prospère et un entrepreneuriat en expansion (Folliet et al., 2013 : 100). Les immigrants entrepreneurs qui s'y installent bénéficient d'un soutien de l'État sous forme d'un accompagnement, de subventions et d'incitatifs fiscaux. Selon Statistique Canada (2016), en 2016, 18,1 % de la population était âgée de 65 ans et plus au Québec. Dans ce contexte de vieillissement de la population, 38 000 propriétaires de la génération de baby-boom ne retrouvent pas de repreneurs une fois arrivés à l'âge de la retraite (Fondation de l'entrepreneurship, 2010). Et ce chiffre atteindra probablement 14 000 d'ici 2020 dans la région de la Capitale-Nationale (Nadeau et Guilbert, 2014 : 111). En ce qui concerne plus spécifiquement les immigrants d'origine chinoise, la grande majorité résidant dans la province de Québec se concentre dans la région métropolitaine de recensement de Montréal (90,1 %) (MIDI, 2016) et quelque 3 010 personnes (3 %) vivent dans la région métropolitaine de recensement de Québec (Gouvernement du Québec, 2014 : 9). Leur taux de chômage est plus élevé (10,3 % contre 7,2 %) que l'ensemble de la population québécoise. Le recensement laisse voir que les immigrants chinois travaillent essentiellement dans les secteurs de l'hébergement et des services de restauration (15,8 %), du com-

merce de détail (14,4 %), de la fabrication (11,9 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (11,6 %) (Gouvernement du Québec, 2014 : 7). Les réseaux familiaux élargis des immigrants chinois mettent à leur disposition des avantages compétitifs en matière d'acquisition du capital, de connaissances nécessaires à la création et à la survie de l'entreprise, de recrutement de la main-d'œuvre et de gestion des relations de l'entreprise avec les clients et les fournisseurs dans les quartiers ethniques canadiens (Brenner et al., 2000). Les médias (i.e., *Le Devoir*, *Ici Radio-Canada*) ont constaté que beaucoup d'entre eux s'intégraient au marché du travail québécois en reprenant des petites et moyennes entreprises locales (PME) : « Au Québec, un dépanneur sur six est géré par un immigrant chinois » (Mazataud, 31 mars 2012), « En cinq ans, 86 dépanneurs ont été achetés par des Chinois dans les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches » (Lemieux, 2 février 2015).

La Chine constitue un des plus grands pays de départ des immigrants pour le Québec depuis les années 2000 (MIDI, 2016). La présente recherche, de nature qualitative, a pour objectif de comprendre le phénomène d'entrepreneuriat des travailleurs qualifiés chinois, les secteurs dans lesquels ils s'installent, les différentes méthodes de gestion qu'ils utilisent et leurs stratégies de réseautage. On peut espérer que les résultats de la présente recherche sur l'entrepreneuriat contribueront à une meilleure connaissance des facteurs facilitant l'intégration des immigrants entrepreneurs au travail.

Questions de recherche

Cette recherche cible les immigrants chinois qui se lancent en affaires dans la région de Québec. Elle a pour objectif de comprendre quels sont les réseaux sociaux auxquels les immigrants créateurs et repreneurs d'entreprise font appel pour les accompagner dans leur décision d'entreprendre, ainsi que dans les processus de développement de leurs entreprises.

La présente recherche vise à répondre aux questions suivantes :

- 1) Quels sont les réseaux sociaux auxquels les créateurs et les repreneurs chinois ont fait appel pour développer leur projet professionnel ?
- 2) Comment les travailleurs qualifiés d'origine chinoise mobilisent-ils leurs réseaux sociaux pour entreprendre ?
- 3) Quels impacts leurs réseaux sociaux ont durant différentes phases du développement de leur entreprise ?

Cadre conceptuel : les réseaux

Vincent Lemieux a défini les réseaux comme étant « faits de liens, généralement positifs, forts ou faibles, tels qu'il y a une connexion directe ou indirecte de chacun des participants à chacun des autres, permettant la mise en commun des ressources dans le milieu interne » (Lemieux, 2000 : 18). Les réseaux des immigrants entrepreneurs permettent la transmission et la circulation des ressources nécessaires au développement de leur entreprise. Dans cette perspective, il paraît pertinent de comprendre le concept de « Guanxi » — des réseaux sociaux chinois qui impliquent un projet socio-culturel considéré de nos jours comme un modèle auquel ses utilisateurs se réfèrent afin de gérer leur influence sociale et leurs bénéfices mutuels (Jacobs et al. 2004). Yang (1994 : 2) considère que :

Guanxi signifie littéralement « une relation » entre les objets, les forces ou les personnes. Lorsqu'utilisé pour désigner les relations entre les gens, non seulement il peut être appliqué à l'époux-épouse, à la parenté et aux relations d'amitié, il peut aussi avoir le sens des « liens sociaux », les relations dyadiques qui sont basées implicitement (plutôt qu'explicitement) sur l'intérêt mutuel et des avantages. Une fois que le Guanxi est établi entre deux personnes, chacun peut demander une faveur à l'autre sachant qu'elle sera remboursée dans le futur.⁴

⁴ Citation originale en anglais: Guanxi means literally "a relationship" between objects, forces, or persons. When it is used to refer to relationships between people, not only can it be applied to husband-wife, kinship and friendship relations, it can also have the sense of "social connections", dyadic relationships that are based implicitly (rather than explicitly) on mutual interest and benefit. Once guanxi is established between two people, each can ask a favor of the other with the explication that the debt incurred will be repaid sometime in the future (Yang, 1994: 2). Traduction libre.

En tant que rituel public et interpersonnel, Guanxi possède plusieurs caractéristiques. D'abord, la construction de Guanxi est basée sur la réciprocité. La personne qui ne réussit pas à respecter l'engagement au Guanxi perd substantiellement son prestige, ce qui nuit à sa réputation. Ensuite, Guanxi est plus utilitaire qu'émotionnel. Sa continuation permet d'assurer un échange pragmatique. L'amitié chez les acteurs est préférée, mais elle n'est pas obligatoire (Park et Luo, 2001 : 457). Les interactions sociales ainsi que l'offre de cadeaux en tant que signes de respect contribuent à la construction du Guanxi. Sa viabilité dépend de l'engagement volontaire des membres. Basées sur l'échange de faveurs, les pratiques de Guanxi sont marquées par un code d'équité invisible. Quand quelqu'un ne tient aucun compte de l'obligation réciproque, il risque de détruire le réseau du Guanxi déjà construit (Park et Luo, 2001 : 457). Souchou Yao considère que la continuation du Guanxi insiste sur « *recruit pleasure of sociality from an exchange of pragmatic significance, just as they say, in reverse, insist on extracting competitive rewards from an ethnical framework of social relationship* » (Yao, 2002: 238). Cela implique que le réseau du Guanxi est en même temps un outil d'échange de ressources et d'information qui permet aux entrepreneurs de coopérer et de gérer avec efficacité (Park et Luo, 2001 : 457). Le concept de Guanxi paraît très pertinent dans la présente recherche qui s'intéresse aux entrepreneurs chinois qui réussissent à le reimplanter dans la société québécoise.

Méthodologie

La présente recherche introduit une étude qualitative qui combine deux techniques de collecte des données : des entrevues semi-dirigées et des cartes de réseaux. Cette approche est adéquate de par son intensité descriptive et explicative, car elle permet de bien comprendre le déploiement des processus sociaux et de démontrer les façons par lesquelles les personnes et les groupes les vivent (Guilbert, 2007). À travers des entrevues semi-dirigées, la chercheure s'assure de recueillir des informations détaillées en ce qui concerne les expériences professionnelles des travailleurs qualifiés et leurs réflexions reliées à l'intégration au travail. Un guide d'entrevue a été rédigé afin de donner les grands points de repères pour encadrer les questions. Neutre et ouvert, ce guide a gardé un certain degré de souplesse : les répondants pouvaient aborder les thèmes sous divers

angles, ils pouvaient formuler leurs réponses en suivant leur propre ordre. Le guide porte sur les thèmes des réseaux sociaux après la migration et durant le processus d'intégration au travail : fonctions des réseaux avant, après la migration et durant l'intégration, fonctions éventuelles des réseaux familiaux, des réseaux ethniques, des réseaux locaux, des réseaux transnationaux et des réseaux virtuels.

Afin d'assurer l'obtention de renseignements en profondeur auprès des participants, le présent guide d'entrevue a été revu et évalué sur le terrain, qui est le lieu de la validation des hypothèses et de la question de départ. En laissant raconter les répondants, ce guide permet la création d'une base de données exhaustive qui atteint des objectifs de la présente recherche.

Nous avons aussi fait appel à la méthode de la cartographie ethnologique / mapping dans la présente recherche. Utilisée depuis longtemps par les ethnologues, la cartographie est « un moyen efficace (en amont) de collecter, d'archiver, d'indexer des données, d'en présenter (en aval) la distribution spatiale » (Bromberger, 1984 : 84). En fait, elle nous est apparue particulièrement utile dans la présente recherche qui consiste à mettre en avant la relation symétrique entretenue par les cartes et les récits des immigrants :

La carte peut dès lors s'envisager comme une interface pour voyager entre lieux et récits. Entrer dans le lieu par le récit, ou entrer dans le récit par le lieu ne sont pas deux procédés opposés. Ce sont des boucles imbriquées qui, bien coordonnées, peuvent favoriser par le récit une compréhension approfondie et enrichie des lieux et instaurer un lien personnel avec eux, fondé sur l'immatériel, la mémoire et l'émotion (Caquard et Joliveau, 2006)

L'idée de réaliser une carte de réseaux dans la présente recherche a été aussi influencée par la relation interactive entre individus et territoires, entre les trajectoires individuelles des immigrants entrepreneurs et leur appropriation du milieu de vie sociale et des activités professionnelles. Même dans une période de transition intense, ces personnes développent leur propre organisation de l'espace et de la zone de confort d'une manière dynamique. D'ailleurs, le dessin de la « carte de réseaux » offre un moment approprié pour que les immigrants puissent faire un examen

rétrospectif de leur itinéraire quotidien et leurs différentes appropriations spatiales. Chaque participant est invité à faire l'exercice deux fois : la première fois pour dessiner les réseaux sociaux existant avant de se lancer en affaires, et la deuxième, ceux apparus après le projet entrepreneurial.

Échantillon

Cette recherche a été réalisée auprès de vingt personnes immigrantes d'origine chinoise. Après avoir réalisé des études universitaires en Chine ou dans d'autres pays du monde, ces dernières ont été recrutées par le Gouvernement du Québec sous la catégorie de travailleurs qualifiés. Entrées au Canada entre 1990 et 2008, elles ont fondé leur entreprise dans la région de Québec, dans des secteurs différents. Les entrevues individuelles ont duré entre 45 minutes et 90 minutes, les cartes de réseaux ont été réalisées en approximativement 30 minutes. Les entrevues ont été faites en chinois. La confidentialité pour chaque participant a été respectée : lors de la transcription, les noms des participants ont été anonymisés et des pseudonymes ont été utilisés. Les détails qui permettent de reconnaître les profils des gens ont été camouflés. La traduction, faite par la chercheuse, essaie de reproduire le plus fidèlement possible les sources verbales et les pensées des interlocuteurs.

Deux profils d'entrepreneur se présentent dans l'échantillon : les entrepreneurs créateurs, autrement dit, ceux qui ont créé leur propre entreprise et les entrepreneurs repreneurs, c'est-à-dire ceux qui ont repris des entreprises cédées par des entrepreneurs immigrants ou natifs. Sept immigrants créateurs et treize immigrants repreneurs ont été interviewés. À noter que le nombre d'immigrants créateurs et repreneurs rencontrés dans la présente recherche ne représente pas la vraie proportion des deux profils d'entrepreneurs chinois dans la région de Québec.

Analyse des résultats : les entrepreneurs chinois et leurs réseaux sociaux

En plus de recenser ce qui contribue aux projets entrepreneuriaux des immigrants chinois, la présente recherche cherche aussi à voir comment

le tout s'articule afin de permettre la réussite de leurs divers projets professionnels. Les entrevues semi-dirigées laissent voir que les immigrants chinois possèdent des réseaux de la catégorie ethnique, locale, ou encore virtuelle. À certains moments, ils fréquentent plus un réseau ou l'autre, ou ils en fréquentent plusieurs en même temps.

À la relecture des cartes de réseaux, on remarque que leurs réseaux sociaux font partie de stratégies déployées au cours du développement de leur entreprise. La nature et la forme des réseaux mis en œuvre par les créateurs et repreneurs chinois pour contourner les difficultés durant les phases variées de leur projet entrepreneurial seront catégorisées et analysées dans la section suivante. Des citations de participants⁵ seront présentées pour venir illustrer les résultats.

Réseaux sociaux et décision d'entreprendre chez les immigrants

Savoir saisir les occasions d'affaires constitue la pierre angulaire de l'activité entrepreneuriale et il s'agit d'une condition primordiale pour le démarrage et le développement de toute entreprise (Filion et al., 2007). Louis Jacques Filion indique que « contrairement à la séquence de l'entrepreneur classique, qui décide de se lancer en affaires puis crée une entreprise autour d'une occasion d'affaires découverte par la suite, l'évaluation du potentiel d'une occasion d'affaires chez les immigrants précède généralement la décision de se lancer en affaires » (Filion et al., 2007 : 53). Pour un immigrant qui cherche à maximiser ses chances de succès, saisir les occasions d'affaires constitue un défi en soi (Robichaud, 2002 : 4).

D'après les entrevues réalisées auprès des participants, les immigrants d'origine chinoise identifient leurs occasions d'affaires selon trois cas de figure : au cours d'expériences de travail locales, grâce au réseau ethnique ou suite à une formation dans la société d'accueil. La séquence décisionnelle chez les créateurs et les repreneurs immigrants est toutefois différente. Les créateurs ont plutôt tendance à repérer leurs occasions d'affaires à la suite d'une accumulation d'expériences de travail et

⁵ Dans la présente recherche, le réseau ethnique représente le réseau composé par des personnes immigrantes venues du même pays, plus précisément de la Chine continentale.

d'études, alors que les repreneurs sont généralement influencés par leur réseau ethnique qui leur offre des ressources surtout sous forme informationnelle.

La créatrice, Feng, explique qu'elle a décidé de créer sa propre entreprise après une longue expérience professionnelle dans le domaine de l'achat et de la vente de propriétés immobilières.

Au début, j'ai repris de petites entreprises de commerce au détail. Durant le processus d'achat et de vente de ces entreprises, je me suis rendue compte que les immigrants ont besoin d'agents d'immobilier. J'ai commencé à travailler à temps partiel dans ce secteur, et puis cinq ans après, je suis devenue professionnelle. (Feng, créatrice, courtage en immobilier).

Quant à la créatrice Fei, la façon dont elle saisit son occasion d'affaires résulte d'une combinaison de différents facteurs : réseau ethnique, expériences de travail et d'études dans la société d'accueil, etc.

Je n'avais aucun avantage sur le marché du travail. Ni ma langue ni ma formation universitaire. Je n'étais pas du tout compétitive. C'est en essayant de changer mon domaine de travail que j'ai, par hasard, démarré mon entreprise. Au début, je n'arrivais pas à trouver du travail, donc j'aidais des amis dans leur restaurant, j'enseignais le chinois, je travaillais avec les autres pour faire du commerce international. J'étudiais en même temps à l'université pour améliorer ma maîtrise de la langue et pour apprendre la gestion d'une entreprise. Au fur et à mesure, le restaurant s'est agrandi et j'ai obtenu plusieurs certificats en économie et en gestion. Avec ces certificats, j'ai créé d'autres entreprises. (Fei, créatrice d'un restaurant et d'une entreprise de consultation).

Les façons dont les repreneurs saisissent les opportunités d'affaires sont différentes. Après avoir évalué le potentiel de réussite de certaines occasions d'affaires chez leurs compatriotes, les repreneurs choisissent de s'installer dans les mêmes secteurs d'activités, tels que les épiceries et les bars où les risques paraissent moindres.

À l'époque, un ami très proche m'a présenté le choix de reprendre une petite épicerie, et cette suggestion correspond bien à mon plan professionnel. C'est la raison pour laquelle j'ai lancé mon projet dans ce domaine. (Zhi, repreneur d'une épicerie).

Mon plan professionnel est devenu réalisable grâce à l'aide d'un propriétaire de bar à Montréal d'origine chinoise. Il vit au Canada depuis 20 ans. (Heng, repreneuse d'un bar).

Il faut souligner ici que douze repreneurs sur treize n'ont aucune expérience de travail sur le marché local avant la reprise d'entreprise et que rares sont ceux qui ont cherché un emploi sur le marché général dans la société d'accueil. Sur ce point, la repreneuse Heng mentionne que l'expérience des membres ethniques sur le marché du travail est sa référence.

Je pense qu'ici nous n'avons pas beaucoup de chance de nous intégrer dans le marché professionnel. Beaucoup de travailleurs qualifiés chinois ont trouvé un emploi, et puis l'ont perdu quand le projet a pris fin. Ils déménagent selon les opportunités d'emploi et leur vie est toujours instable. Il y a des chercheurs postdoctoraux chinois qui ont repris des PME – cette information est très inquiétante pour nous qui comptons continuer les études afin de poursuivre une carrière professionnelle. (Heng, repreneuse d'un bar).

Kuan, cédant et repreneur d'une épicerie, précise que les immigrants chinois achètent des épiceries en suivant les exemples des autres membres ethniques qui réussissent leur projet de reprise d'entreprise.

Le choix professionnel des immigrants chinois est souvent influencé par l'expérience des amis. Par exemple, le successeur d'une PME, avant de faire son choix professionnel, a fait le tour de tous ses amis qui ont immigré au Canada et qui travaillaient dans des secteurs divers. Finalement, il a décidé de reprendre une PME. (Kuan, cédant et repreneur d'une épicerie).

Les projets d'entrepreneuriat chez les repreneurs sont souvent influencés par leur réseau ethnique. Le succès de reprise chez leurs compatriotes les encourage, alors que leurs mauvaises expériences les inquiètent. Au moment d'intégrer le marché du travail, la décision de reprendre une entreprise chez les immigrants est souvent en imitation de compatriotes qui ont réussi dans certaines activités entrepreneuriales.

Démarrage et développement de l'entreprise et influence des réseaux familiaux et ethniques

Selon Fillion et al. (2007), l'exploitation du réseau familial ou ethnique apporte aux entrepreneurs une connaissance des secteurs dans lesquels

des ressources avantageuses peuvent être repérées. Dans la présente recherche, on remarque que le réseau ethnique offre du soutien aux créateurs sous plusieurs aspects, et ce, notamment durant la phase de démarrage de l'entreprise : recrutement d'employés et de coopérateurs compatriotes, recherche de clients, etc.

Mei a mentionné le soutien et l'accompagnement offert par le réseau chinois :

Je vais voyager en Chine pour étudier avec les autres acupuncteurs chinois. J'ai étudié avec un professeur de Beijing qui donne des cours durant 4 jours. Quand je pratique ce qu'il nous a appris, je trouve que sa technique est difficile, mais très efficace. Je compte y aller pour étudier durant les vacances de Noël. (Mei, créatrice d'une clinique d'acupuncture).

L'impact des réseaux familiaux est très important, jusqu'au point que le développement professionnel de plusieurs créateurs en dépend. Le rôle joué par la grande famille s'apparente à celui de partenaire, qui, dans un esprit d'entraide, coopère avec les créateurs immigrants dans leur domaine du travail.

Ma sœur qui habite en Chine m'aide à acheter toutes les pièces dont j'ai besoin pour faire des réparations. L'usine ne reçoit pas les dollars canadiens donc elle paye en yuan [unité d'argent chinois]. Elle achète directement à l'usine et le prix est inférieur comparé à mes concurrents. En fait, les pièces qu'elle a achetées sont de bonne qualité et elles sont remboursables si jamais il y en a qui ne marchent pas. (Chi, créateur).

Des fois, l'influence de réseau familial est la motivation principale pour s'installer dans un certain secteur d'activité dans la société d'accueil, comme c'est le cas de Yuan.

Dans ma famille, tous mes ascendants travaillent dans le domaine de la médecine chinoise. Mon père lui il est médecin et il nous a beaucoup appris. Mon mari a étudié aussi durant deux ans l'acupuncture en Chine. Nous deux connaissons et aimons la médecine. Nous demandons l'aide de la famille transnationale au cas où il y a certains symptômes médicaux complexes. (Yuan, créatrice).

Les immigrants ont entretenu un lien fort avec les réseaux familiaux et ethniques. Ces réseaux au Québec, en Chine ou ailleurs dans le monde

les accompagnent dans la préparation et le développement de leur projet. Les membres des réseaux familiaux et ethniques leur offrent des aides concrètes, de l'obtention de l'information jusqu'à l'achat de matériel brut. Toutefois, tous les créateurs rencontrés déclarent qu'ils sont capables de s'autofinancer et qu'ils n'ont pas besoin d'aide financière de la famille ni du réseau ethnique. Cela pourrait être dû aux caractéristiques de leur entreprise qui sont souvent en lien avec leur domaine d'études au Québec⁶ ou avec la culture chinoise.

Quant aux repreneurs, une des conditions préalables à la réussite de leur reprise est l'obtention d'un soutien financier pour acheter le commerce. Effectivement, faute d'avoir une histoire de crédit dans les banques de la société d'accueil, les repreneurs chinois rencontrés dans la présente recherche ont généralement des difficultés à obtenir des prêts. Presque tous les repreneurs ont mentionné l'importance des réseaux familial et ethnique qui, dans ce cas-ci, leur ont envoyé de l'argent comme fonds de démarrage.

Au moment de la fondation de notre entreprise, j'ai demandé l'aide des amis chinois de Québec. Nous n'avons pas d'histoire de crédit dans les banques locales et on ne pouvait pas emprunter de l'argent auprès des institutions financières. (Han, repreneur d'une épicerie).

Quand j'étais en train de mettre en application mon plan de reprise, ma famille en Chine m'a beaucoup aidée. Mon cousin est entrepreneur en Chine depuis longtemps et c'est grâce à son aide financière que l'on a réussi la reprise d'une épicerie, qui a à la fois une grande superficie et se trouve également dans un quartier populaire. (Fu, repreneuse, d'une épicerie).

Nouvelle direction et intégration dans les réseaux locaux

Les créateurs et repreneurs chinois ont mis en œuvre différentes stratégies afin de construire des liens avec la société d'accueil. Les créateurs de la présente étude mettent l'accent sur le rôle important des réseaux de rencontre dans leurs milieux de travail. Plusieurs d'entre eux participent activement à diverses activités d'échanges tels que les 5 à 7 et les déjeuners-conférences. Ils reconnaissent l'importance du bénévolat et des

⁶ Il faut souligner ici les 7 créateurs possèdent 4 diplômes québécois.

lettres de recommandation afin de tisser des liens, d'échanger sur la culture d'entreprise, de se faire connaître par le milieu professionnel et de cibler les organismes et ressources disponibles dans le domaine des affaires. Confiants et autonomes, ils s'adaptent au modèle de réseautage québécois avec une grande volonté.

Je travaille souvent avec les centres de services gouvernementaux. Ils me connaissent bien parce que je travaille avec eux tous les jours et que mes dossiers d'immobiliers sont très bien préparés. Je leur dis que si leurs clients d'origine chinoise ont des difficultés linguistiques, je peux aider à faire la traduction. J'aimerais bien leur montrer un bon exemple d'immigrante chinoise. Je travaille avec les ministères, les notaires et je participe souvent à diverses expositions. Je suis membre de la Chambre de commerce, membre de l'AMDEQ (Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec), des tournois de golf, représentante de mon entreprise, etc. Ce n'est pas tout le monde qui peut avoir cette occasion, je me sens très bien, très fière. Si quelqu'un ne me connaît pas et qu'il hésite au cours de notre collaboration, je me réfère aux autres personnes pour dissiper ses inquiétudes. (Feng, créatrice, courtage en immobilier).

On constate que le réseau des Chinois, en tant qu'espace d'échanges, est nourri par les liens construits par les immigrants avec la société québécoise. Les femmes immigrantes recrutées par la présente recherche possèdent des compétences interculturelles réelles et elles ont une forte capacité d'instaurer et d'actualiser localement leurs réseaux sociaux. La créatrice, Feng, a montré non seulement sa capacité à bâtir des réseaux avec ses compatriotes, mais aussi sa compétence à mettre en lien les immigrants chinois et les Québécois de manière indépendante.

J'ai beaucoup de liens sociaux. Les acheteurs sont généralement des immigrants chinois et les vendeurs des Québécois. Quand je travaille sur leur dossier, je représente deux cultures et deux mentalités. Je suis médiatrice entre eux. (Feng, créatrice, courtage en immobilier).

Feng fait appel aux ressources externes pour encourager les échanges et l'entraide entre le réseau des immigrants chinois et la société québécoise.

Je fais mes efforts pour organiser des activités interculturelles. Prends un exemple : l'association des commerçants chinois a souvent des conflits avec les employés québécois. La dernière fois, j'ai contacté l'Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec et le gouvernement de Québec pour organiser une conférence sur les lois locales. Vingt-sept immigrants chinois étaient venus. J'en étais très fière. Notre association doit être ouverte pour avoir plus d'information. (Feng, créatrice, courtage en immobilier).

Quant aux repreneurs chinois, leurs réseaux locaux se développent dès le début du transfert de direction et de propriété d'une entreprise (Nadeau et Guilbert, 2014 : 112). Les repreneurs s'intègrent dans les réseaux des cédants afin d'apprendre et de s'adapter à leurs nouveaux rôles. En même temps, ils se préparent pour créer leurs propres réseaux d'interactions et de communication avec les personnes et les institutions locales d'entrepreneuriat. Étant gestionnaires d'entreprise, les repreneurs expriment leurs besoins notamment en ce qui concerne l'accompagnement et l'aide en gestion. On voit ainsi la naissance de différentes associations commerciales au sein de la communauté chinoise.

Un sous-comité de l'Association des immigrants chinois de la ville de Québec offre des services aux immigrants, tels qu'aider les entrepreneurs à trouver des employés, vendre les propriétés immobilières, louer des chambres, acheter des assurances, etc. On a vraiment besoin de l'association parce qu'elle tient compte de nos besoins et défend nos intérêts. (Fang, repreneuse d'une épicerie).

Nous avons créé l'Association d'Amitié Yue Lu. Cette association vise à rassembler tous les Chinois qui travaillent dans le secteur du commerce. Nous voulons que les Chinois se réunissent et discutent afin de sortir de notre petit cercle et de mieux s'intégrer dans la société. (Chen, repreneur d'une épicerie).

Les repreneurs possèdent une grande capacité à s'appuyer sur les ressources de la communauté chinoise pour répondre à leurs besoins quotidiens et pour entrer en contact avec la société d'accueil. Encore plus, ils s'efforcent d'implanter Guanxi dans la région de Québec afin de mieux prendre en compte la dimension personnelle des réseaux d'interactions. Que ce soit à travers l'échange de cadeaux, de produits, de confiance ou de respect, Guanxi est revendiqué comme un catalyseur qui facilite la

création de relations sociales et l'échange de services entre parties prenantes, qu'elles soient chinoises ou québécoises. La construction et la continuation du Guanxi permettent aux entrepreneurs chinois d'avoir le plaisir de socialiser et d'assurer un échange pragmatique, tout en gérant de façon sélective leurs réseaux d'affaires auxquels ils accordent une importance centrale. Leurs échanges avec les cédants, les employés clés et les clients se font sur une base d'équité et de réciprocité et ils essaient de créer des conditions mutuellement bénéfiques avec leurs partenaires. Plusieurs entrepreneurs affirment que leur entreprise et eux-mêmes bénéficient de cette relation interpersonnelle, comme le montrent les citations suivantes :

Mes voisins québécois m'ont beaucoup aidé quand je suis nouvellement arrivé. Pour les remercier, je leur offre des cadeaux. Quand je leur offre des poissons pêchés, ils me donnent des légumes. Je pense qu'aider les autres est une bonne chose. Après avoir repris l'entreprise, j'ai créé mes réseaux de travail. Je connais les fournisseurs québécois avec qui je partage les mêmes passions : on pêche et on chasse ensemble. J'ai chassé un caribou une fois et je leur ai offert un grand morceau de viande. En échange, ils m'ont offert des produits à bas prix que les autres propriétaires ne pouvaient avoir. (Han, entrepreneur d'une épicerie).

J'ai un partenaire québécois avec qui j'ai travaillé. Quand notre projet s'est terminé, j'ai gardé mon argent dans son compte au lieu de le retirer. À travers cela, j'ai démontré ma confiance envers lui. Bien sûr, je n'ai pas non plus besoin de cette somme d'argent pour le moment. Voilà qu'il va collaborer une fois de plus avec moi malgré son projet de retraite. (Zhu, entrepreneur d'un bar).

L'implantation de Guanxi par les entrepreneurs chinois dans la société québécoise correspond à l'observation de Vinsonneau (2012), selon laquelle les facteurs culturels tels que la valeur familiale et le folklore populaire du pays de départ persistent même après la migration chez les immigrants. De même, on voit que Guanxi, en tant que stratégie de réseautage, motive les entrepreneurs chinois et accroît leur niveau d'engagement dans un marché fortement concurrentiel.

Nouvelle mode de sociabilité et développement des réseaux virtuels

Les entrepreneurs chinois rencontrés dans la présente recherche possèdent une grande capacité de développer leur réseau virtuel. L'émergence d'Internet, qui influence les modes de sociabilité usuels, a donné naissance à la consolidation du lien social chez ces derniers. Accessible au grand public, Internet permet de transmettre, dans un premier temps, des informations et des données qui leur permettent de saisir des occasions d'affaires, d'acheter des matières premières, de recevoir des formations professionnelles, de faire de la publicité et de réaliser des transactions, et tout cela, de façon virtuelle. En plus, les sites Internet facilitent leurs recherches sur les nouvelles tendances du marché et de la concurrence. Il s'avère que les réseaux virtuels, chez les créateurs, apportent une aide précieuse dans le développement et la reconnaissance de leur entreprise sur le marché local. Fei et Peng racontent :

J'ai un site web pour mon restaurant et j'ai aussi une page Facebook. J'ai suivi des cours portant sur la création de réseaux virtuels pour entreprise quand je faisais mes études de MBA. Dès que j'ai fini mes études, j'ai appliqué mes connaissances à mon restaurant. (Fei, créatrice d'un restaurant et d'une compagnie d'assurance).

J'apprends certaines techniques de réparation à partir de vidéos YouTube. En plus, je suis membre d'un blogue où on partage nos connaissances et nos nouvelles découvertes. [...] Je connais mes concurrents grâce à mes recherches en ligne. Cela me permet de connaître leur prix et leurs offres de services. (Peng, créateur d'une boutique de réparation).

Chez les repreneurs, notamment chez ceux qui travaillent dans le domaine de l'épicerie, les réseaux virtuels sont principalement constitués de sites web en mandarin qui publient des informations sur les occasions de reprendre des entreprises et sur la gestion des affaires. Ces espaces virtuels, créés par les repreneurs eux-mêmes, sont des outils qui leur permettent d'échapper aux contraintes spécifiques de l'immigration (notamment la langue), de raccourcir les procédures d'intégration sociale (Nedelcu, 2002) et de continuer leur investissement dans le marché du travail de la société d'accueil. Par ailleurs, les réseaux virtuels chez les repreneurs chinois offrent des services de messagerie et des forums de discussion qui favorisent des contacts au sein de leur communauté ethnique et

qui les aident à surmonter les obstacles linguistiques qu'ils rencontrent. Les fonctions des réseaux virtuels chez les immigrants chinois ne se limitent pas à l'entraide en ligne. Ils permettent également aux entrepreneurs chinois de socialiser activement hors ligne.

Je suis membre de plusieurs réseaux virtuels parmi lesquels il y a l'Association Yue Lu, dont les membres sont principalement des entrepreneurs de PME. Nous nous rencontrons en ligne et hors lignes. (Han, entrepreneur d'une épicerie).

Je visite souvent les sites tels que « Les Chinois à Montréal », « Les dépanneurs chinois », etc. J'ai cherché des informations là-dessus quand je voulais reprendre une PME et quand j'ai rencontré des difficultés de gestion. Aussi, des amis que j'ai connus en ligne m'offrent de l'aide dans la vraie vie, ils m'ont aidé à trouver mon premier logement. (Zhu, entrepreneur d'un bar).

Conclusion

Cette recherche visait à explorer l'intégration au travail des travailleurs qualifiés d'origine chinoise dans la région de Québec, eu égard à leur projet d'entrepreneuriat et à leurs ressources en terme de réseaux. Les créateurs et entrepreneurs chinois mettent en œuvre leur projet à partir de leurs rencontres avec des partenaires professionnels et de leurs contacts avec différents milieux sociaux. Les analyses sur les réseaux sociaux des créateurs et des entrepreneurs permettent de retracer leurs parcours entrepreneuriaux distincts et les différentes façons qu'ils ont de réaliser les projets.

Ce n'est qu'à partir de leurs expériences de travail et d'études dans la société d'accueil que les créateurs chinois ont réussi à saisir des occasions d'affaires. Ils réorganisent leurs réseaux en joignant leurs partenaires québécois de façon autonome et volontaire. Comparativement aux créateurs qui prennent des initiatives dans leurs domaines d'affaires et qui socialisent activement avec leurs partenaires locaux, les entrepreneurs tendent à former des plates-formes d'échange en ligne et hors ligne souvent au sein de la communauté chinoise. Ce fort penchant vers le réseau ethnique pourrait diminuer leurs interactions et leurs échanges avec la société québécoise. De plus, lors de démarches pour obtenir des appuis financiers, les entrepreneurs sont dans l'obligation de faire appel encore une

fois à leurs réseaux ethniques. On peut supposer qu'un soutien de la part de la société d'accueil permettrait aux repreneurs de réaliser des plans d'affaires avec plus de facilité. Il faut aussi informer les travailleurs sociaux sur les démarches de l'entrepreneuriat vis-à-vis des travailleurs qualifiés qui se mettent à leur compte. Ce faisant, les immigrants pourraient contribuer au maximum à l'environnement entrepreneurial québécois et les régions pourraient à leur tour bénéficier davantage de l'apport économique, socioculturel et démographique de ces travailleurs qualifiés.

Bibliographie

- ALLALI, Brahim (2010). "Maghrebien Entrepreneurs in Quebec: An exploratory study and a conceptual framework ", *Journal of comparative international management*, vol. 13, no.1, Fredericton : University of New Brunswick, pp. 23-32.
- ARSENAULT, Stéphanie (2010). « Les régugiés colombiens au Québec : des pratiques transnationales centrées sur la famille », *Lien social et politiques*, vol. 64, Montréal : INRS, pp.51-64.
- BELHASSEN-MAALAOUI, Amel (2008). *Au Canada entre rêve et tourmente. Insertion professionnelle des immigrants*, Paris : L'Harmattan, 241 p.
- BRENNER, Gabrielle A., Teresa V. MENZIES, Charles RAMANGALAHY, R.H. AMIT, Louis Jacques FILION (2000). *Ethnic Entrepreneurship in Canada : Comparison of the Chinese Communities in Three Canadian Cities : Montreal, Toronto and Vancouver*, Montréal : Écoles des hautes études commerciales (HEC), 14 p.
- BROMBERGER, Christian (1984). "Des cartes ethnologiques : pour quoi faire ? ", *Terrain*, no. 3, Nanterre: Maison archéologie et ethnologie, pp. 84-87.
- CAQUARD, Sébastien et Thierry JOLIVEAU (2016). « Penser et activer les relations entre cartes et récits », *M@ppemonde*, no.118, Avignon : Université d'Avignon, pp. 1-7.
- COOPER, Arnold C. et William C. DUNKELBERG (1986). "Entrepreneurship and paths to business ownership", *Strategic Management Journal*, vol. 7, no. 1, Chicago : SMJ Managing Editor, pp. 53-68.
- FILION, Louis Jacques, Gabrielle A. BRENNER, Lionel DIONNE, Teresa V. MENZIES (2007). « L'identification d'une occasion d'affaires en contexte d'entrepreneuriat ethnique », *Revue internationale P.M.E. : économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, vol. 20, no. 2, Québec : Editions EMS – In Quarto SARL, pp. 33-57.
- GREEN, David, Huju LIU, Yuri OSTROVSKY et Garnett PICOT (2016). « Immigration, propriété d'entreprises et emploi au Canada », *Statistique Canada*, [http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2016375-fra.htm], consulté le 3 mars 2016.

- MIDI (2016). « 2011-2015 PORTRAIT STATISTIQUE L'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration et quelques composantes », *Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion*, [http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Portraits_categories_2011-2015.pdf], consulté le 3 avril 2016.
- PARE, Sylvie, Gabrielle A. BRENNER, Theresa V. MENZIES et Louis Jacques FILION (2004). « Co-leadership et entreprises ethniques au Canada : Portrait des groupes chinois, italiens, indiens/sikh, vietnamiens et juifs », *www.expertise.hec.ca*, [http://expertise.hec.ca/chaire_entrepreneuriat/wp-content/uploads/2004-04eimco-leadership.pdf], consulté le 3 mars 2016.
- PICOT, Garnett, Feng HOU, et Theresa QIU (2014). « Le modèle de sélection selon le capital humain et les résultats économiques à long terme des immigrants », *Statistique Canada*, [http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2014361-fra.pdf], consulté le 13 janvier 2017.
- FAIRLIE, Robert W. et Magnus LOFSTROM (2013). "Immigration and Entrepreneurship", pp. 877 - 911, dans Barry R. Chiswick et Paul W. Miller (dir.), *Handbook of the economics of international migration*, North-Holland : Elsevier.
- FOLLIET, Delphine, Maël CORMIER, Valérie GRAVAN, Jean-Mathias SARGALOGOS, Sven PINCZEWSKI (2013). *Entreprendre au Québec. Le guide pour les immigrants*, Montréal : Editions Neopol, 192p.
- FONDATION DE L'ENTREPRENEURSHIP (2010). « La relève est-elle au rendez-vous au Québec? », *Indice entrepreneurial*, [http://durevealareleve.com/library/pdf/La%20rel%C3%A8ve%20est-elle%20au%20rendez-vous%20au%20Qu%C3%A9bec.pdf], consulté le 12 décembre 2016.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2014). « Portrait statistique de la population d'origine ethnique chinoise au Québec en 2011 », *www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca*, [http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-chinoise-2011.pdf], consulté le 13 février 2016.

- GUILBERT, Lucille (2007). « Ethnologie collaborative : Élaboration et analyse d'espaces de médiation en contexte de migration ». *Recherches qualitatives*, vol. 4, Hors Série, Trois-Rivières : Université du Québec à Trois-Rivières, pp. 14-36.
- GUILBERT, Lucille et Claudia PRÉVOST (2009). « Immigration et études dans des villes moyennes universitaires, une recherche exploratoire à Québec et à Sherbrooke », *Centre Métropolis du Québec*, [http://im.metropolis.net/research-policy/research_content/doc/Immigration_et_etudes_L.Guilbert_finale_WP37.pdf], consulté le 13 février 2016.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ) (2014). « Le bilan démographique du Québec Édition 2014 », *Gouvernement du Québec* www.stat.gouv.qc.ca, [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan-demographique.html>], consulté le 20 juin 2015.
- JACOBS, Gabriele, Frank BELSCHAK et Barbara KRUG (2004). « Social Capital in China: the meaning of guanxi in Chinese business », pp. 166-188, dans Barbara KRUG (dir.), *China's rational entrepreneurs - The development of the new private business sector*, London, New York : Routledge Curzon.
- LEMIEUX, Olivier (2015). « De plus en plus de dépanneurs détenus par des Chinois à Québec ». Ici Radio-Canada, <http://ici.radio-canada.ca>, [<http://ici.radio-canada.ca/regions/quebec/2015/02/02/008-immigrants-depanneurs-francisation.shtml>], consulté le 13 février 2015.
- LEMIEUX, Vincent (2000). *À quoi servent les réseaux sociaux ?*, Sainte-Foy : Les Éditions de l'IQRC, 109 p.
- MAZATAUD, Valérian, (2012). « L'intégration au Coin de la rue. Au Québec, un dépanneur sur six est géré par un immigrant chinois », *Le Devoir*, <http://www.ledevoir.com>, [<http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/346441/l-integration-au-coin-de-la-rue>], consulté le 13 février 2015.
- MONSUTTI, Alessandro (2004). *Guerre et migrations : réseaux sociaux et stratégies économiques des Hazaras d'Afghanistan*, Neuchâtel : Édition de l'Institut d'ethnologie, 364 p.

- NADEAU, François et Lucille GUILBERT (2014). « L'enjeu de la relève entrepreneuriale dans la région de la Capitale-Nationale », *Cahiers de l'EDIQ*, vol. 2, no. 1, Québec : Université Laval, pp. 111-119.
- NEDELCO, Mihaela Florina (2002). « L'instrumentalisation de l'espace virtuel par une communauté de professionnels immigrés. Vers une nouvelle forme d'organisation diasporique? », *Autrepart*, vol. 2, no. 22, Marseille : IRD Éditions, pp. 147-165.
- PÂQUET, Martin (2005). *Tracer les marges de la cité : Étranger, immigrant et État au Québec : 1627-1981*, Montréal : Boréal, 317 p.
- PARK, Seung Ho et Yadong LUO (2001). « Guanxi and organizational dynamics : organizational networking in Chinese firms », *Strategic Management Journal*, vol. 22, Chicago : SMJ Managing Editor, pp. 455-477.
- PARKER, Simon. C. et C. Mirjam VAN PRAAG (2012). "The entrepreneur's mode of entry : business takeover or new venture start?", *Journal of Business Venturing*, vol. 27, no. 1, Indiana : Elsevier, pp. 31-46.
- PENDAKUR, Krishna et Ravi PENDAKUR (2004). *Colour My World: Have Earnings Gaps for Ethnic Minorities Changed Over Time?*, Vancouver: Centre Métropolis de la Colombie-Britannique, Research on Immigration and Integration in the Metropolis, working paper No. 04-11, [<http://mbc.metropolis.net/resources-wp.html>], consulté le 13 février 2016.
- PINSONNEAULT, Gérard, Aline LECHAUME, Chakib BENZAKOUR et Pierre LANCTÔT (2010). *Recours au programme d'aide sociale par les immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés : échec ou transition dans le processus d'intégration?*, Québec : ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Gouvernement du Québec, 45 p.
- ROBICHAUD, Denise (2002). *Business creation by immigrants case study: Montreal Quebecers of Portuguese origin*, Montréal : Chaire d'entrepreneurship Maclean Hunter, HEC Montréal, 26 p.
- STATISTIQUE CANADA (2016). « Division de la démographie, Estimations de la population. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) », *Site Web de l'ISQ*, [<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/aines/chiffres-aines/Pages/personnes-agees-65-plus-donnees.aspx>], consulté le 28 septembre 2016.

- UCBASARAN, Deniz, Gry Agnete ALSOS, Paul WESTHEAD et Mike WRIGHT (2008). "Habitual entrepreneurs", *Foundations and Trends in Entrepreneurship*, vol. 4, no. 4, Boston : Zac Rolnik, pp. 309-450.
- VATZ LAAROUSSI, Michelle (2009). *Mobilité, réseaux et résilience, le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec*, Québec : Presse de l'Université du Québec.
- VATZ LAAROUSSI, Michelle, Lucille GUILBERT, Gabriela BEZZI et Claudia PRÉVOST (2010). *La rétention de l'immigration dans les régions du Québec : une étude longitudinale de trajectoires d'immigrants au Québec*. Rapport final présenté au Conseil de Recherche en Sciences Humaines du Canada. Sherbrooke, Université de Sherbrooke.
- VINSONNEAU, Geneviève (2012). *Mondialisation et identité culturelle*, Bruxelles : De Boeck, 176 p.
- YAO, Souchou (1997). « The Romance of Asian Capitalism: Geography, Desire and Chinese Business », pp. 221-240, dans Mark. T. BERGER et Douglas. A. BORER (dir.). *The Rise of Asia : Critical Visions of the Pacific Century*, London : Routledge.
- YANG, Mayfair Meihui (1994). *Gifts, Favors and Banquets : The Art of Social Relationships in China*, New York : Cornell University Press, 384 p.

***Migrations internationales et Développement
économique : mythes et constats empiriques sur la
migration haïtienne de main d'œuvre
en République dominicaine***

Augustin Smith

Quelles sont pour Haïti et pour la République dominicaine les retombées macroéconomiques de la migration haïtienne de main d'œuvre en République dominicaine ? L'article tente de répondre à la question, d'une part, en déconstruisant les trois principaux mythes au moyen desquels les secteurs conservateurs dominicains cherchent à occulter les impacts socioéconomiques positifs du travail de cette catégorie de migrants dans le processus de développement économique de la société dominicaine. Pour ce faire, les trois mythes dominicains sont confrontés à quelques théories et données empiriques qui en démontrent l'invalidité. D'autre part, l'article souligne l'importance de l'aide financière apportée par ces migrants à leurs proches en Haïti bien que leur apport, n'étant pas intégré dans un plan de développement national, ne puisse y contribuer à une amélioration systématique de la situation économique globale

Les liens entre les migrations internationales et le développement constituent un champ de recherche sur les effets macroéconomiques des migrations tant sur les pays d'origine des immigrants (pays d'émigration) que sur les pays d'accueil de ces personnes (pays d'immigration). Ce champ de recherche commença à se développer au cours de la deuxième moitié du XXe siècle autour d'une interrogation principale : quels sont les nouveaux enjeux économiques et les transformations sociales importantes occasionnés par les flux de migrations internationales ?

L'école traditionnelle du milieu du XXe siècle (Lewis, 1954), connue sous le nom de théorie des facteurs de répulsion et d'attraction (*push and pull Theory*) postule que les pays d'émigration sont les gagnants des migrations internationales. Les ressortissants de ces pays fuient les mauvaises conditions de vie de chez eux et les pays d'immigration, généralement plus développés, doivent supporter les conséquences malheureuses de l'arrivée de ces migrants en fuite de la pauvreté. Le corollaire de cette théorie, construit sur la perception que les migrants sont des envahisseurs indésirables et servant de fondement aux politiques de renforcement de la sécurité frontalière, est le mythe de l'invasion. Les théories néomarxistes contredisent l'école traditionnelle dans les années 1970 et 1980 (Castels et Kosack, 1972 ; Piché, 2013) expliquant que les perdants sont les pays d'émigration victimes de la fuite des cerveaux (Haas, 2010).

Dans les années 1980-1990, des chercheurs tels que Oberai et Manmohan (1980), Massey (1988) et Portes (1981 ; 2009) ont avancé de nouvelles perspectives en démontrant principalement que les bénéfices sont partagés entre les deux catégories de pays (Piché, 2013). Les pays d'émigration bénéficient des transferts d'argent (*remittances*) et de compétences de leurs migrants et les pays d'immigration, de leur contribution dans la chaîne de production capitaliste.

Mon article s'inscrit en effet dans cette perspective de bénéfices partagés appliquée au contexte de la migration haïtienne en République dominicaine. Je montrerai, d'une part, que le travail des migrants haïtiens a contribué au développement de la République dominicaine et, d'autre part, que leur apport à Haïti, leur pays d'origine, est beaucoup plus significatif que ce qui est accepté par le sens commun bien que l'apport en

question ne peut contribuer dans ce pays à un véritable changement social et économique faute d'un projet commun d'investissement des fonds reçus.

L'article étant divisé en trois parties, dans la première, j'exposerai une brève revue de littérature des théories sociologiques qui établissent un lien entre le développement économique et la migration internationale. Dans la deuxième partie, je situerai la migration haïtienne en République dominicaine dans son contexte historique, son évolution et son actualité. Dans la troisième, je montrerai, notamment à travers la déconstruction des trois principaux mythes relatifs à cette migration, en quoi le travail des migrants haïtiens est bénéfique pour les deux pays. Ces mythes sont des idées construites sur la migration haïtienne qui servent à manipuler les représentations collectives y afférentes pour que les retombées de cette migration ne soient perçues que de manière négative dans la société dominicaine.

L'état du débat des théories portant sur le lien entre développement et migrations internationales

Selon Victor Piché (2013), le débat sur le lien entre le développement et les migrations internationales se situe dans le cadre d'une réflexion macroéconomique qui peut porter tant sur les causes que sur les effets de la migration. Compte tenu des objectifs visés par cet article, les réflexions sur les causes seront mises de côté. La revue des théories sociologiques traitant des liens établis entre les migrations internationales et le développement économique suit le modèle de Hein de Haas (2010).

En effet, de Haas postule qu'il existe deux types d'auteurs à réfléchir sur les liens entre les migrations internationales et le développement économique : les optimistes qui croient que les migrations bénéficient aux pays d'émigration et les pessimistes qui cherchent à prouver le contraire (De Haas, 2010 : 3). De plus, d'après de Haas, ces tendances des auteurs varient chaque décennie au cours des cinquante dernières années (1950-2000) : l'optimisme développementaliste a dominé dans les années 1950 et 1960, le pessimisme néomarxiste dans les années 1970-1980 et le retour à l'optimisme dans les années 1990 et 2000 (De Haas, 2010 : 227-264). La théorie des facteurs de répulsion et d'attraction (*push and pull*

factors Theory) des années 1950 et 1960 prétend que les migrations internationales proviennent d'un décalage économique entre les États. Selon De Haas qui qualifie cette théorie d'« optimisme développementaliste », les ressortissants des pays moins développés viennent chez les pays développés dans le but d'améliorer leurs conditions de vie et cela aide à rétablir l'équilibre économique international. En d'autres termes, les migrations internationales fonctionnent suivant la même logique que les migrations internes où les personnes en situation défavorisée cherchent à améliorer leurs conditions en s'installant dans les zones d'opportunité des grandes villes (Lewis, 1954).

Dans les années 1970, les théories néomarxistes ont renversé la réflexion. Elles postulent que les migrations internationales affaiblissent davantage les pays d'émigration et bénéficient aux pays d'immigration. À travers les migrations, ces derniers satisfont leur besoin de main-d'œuvre au profit du capital et du patronat sur place¹ (Castels et Kosack, 1972 ; Stalker, 1995 ; Piché, 2013). En contrepartie, les perdants qui sont les pays d'émigration généralement moins développés sont privés de leurs ressortissants (*brain drain*), leurs principales forces productives et sont condamnés à une dépendance par rapport aux pays plus développés (Haas, 2010).

Vers les années 1980 et 1990, de nouvelles recherches commencent à se focaliser sur l'impact des transferts d'argent des migrants à leurs parents et à leurs proches restés dans leurs pays d'origine en développement. La découverte de l'importance de ces transferts a conduit à l'adoption d'un autre regard optimiste sur les migrations internationales (Piché,

1 Peter Stalker (1995 : 34), citant Massey, rappelle que : « les pays industrialisés ont façonné les flux migratoires internationaux pour servir leurs intérêts. Les migrations actuelles de main-d'œuvre, bien qu'on en rejette souvent la « faute » sur les pays en développement, doivent plutôt être considérées comme la conséquence logique de l'emprise des États-nations les plus forts sur les plus faibles. En fait, pratiquement tous les flux migratoires internationaux de main-d'œuvre qui ont eu lieu au cours de ce siècle ont été délibérément provoqués par les pays industrialisés ». Par ailleurs, selon Victor Piché (2013), l'article de Stephen Castles et de Godula Kosack (1972), *Le rôle de l'immigration de main d'œuvre dans le système capitaliste d'Europe de l'Ouest, 1972*, « considère l'immigration comme découlant d'une nécessité structurelle en réponse aux besoins du capital et du patronat ».

2013 : 163). C'est au moins la conclusion des recherches d'Oberai et Manmohan (1980) sur les envois de fonds et le développement rural d'un village indien et celles d'Alejandro Portes (1981) sur les transferts de fonds des latinos immigrés aux États-Unis à leurs pays.

Depuis, renforcé par l'accroissement considérable de ces transferts dès les années 1990 jusqu'à ce jour (World Bank, 2010), l'impact des transferts d'argent des migrants s'est placé au cœur des études sur les liens entre migration et développement. Les points de vue sont toutefois contradictoires et varient encore une fois entre l'optimisme et le pessimisme.

Une étude de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), *Stratégies du développement de l'emploi et des migrations, approches par la modélisation*, dirigée par J. Edward TAYLOR (1996), invite par exemple au scepticisme et postule que si les transferts contribuent largement à la survie des familles des migrants restés aux pays d'origine, leurs véritables effets sur le développement national de ces pays ne sont pas évidents. De même, dans un article publié en 2008, « *Migrants as Transnational Development Agents: An Inquiry into the Newest Round of the Migration-Development Nexus* », le sociologue allemand Thomas Faist dénonce la figure de l'immigrant-agent de développement qui n'est, selon lui, qu'une construction des États puissants et des agences internationales (Faist, 2008). En revanche, dans une recherche publiée en 2009 par le Centre d'études et de recherches internationales de Sciences Po de Paris, l'idée de l'utilité des diasporas a été promue, invitant par le biais d'une série d'articles sur l'apport considérable des diasporas chinoise, indienne, marocaine et philippine à leur pays d'origine, à l'adoption de l'approche de *brain gain* au détriment de celle du *brain drain* des néomarxistes (Jaffrelot et Lequesne, 2009).

En somme, la discussion continue sur l'importance ou l'insignifiance de l'impact des transferts d'argent des travailleurs migrants sur la vie économique des pays en développement.

Mise en contexte de la migration haïtienne en République dominicaine : genèse, évolution et actualité

L'histoire sociale et économique de la migration haïtienne en République dominicaine

Haïti et la République dominicaine partagent une même île de 76 480 km². Cette île appelée Haïti, Quisqueya ou Bohio garde ainsi les noms que lui ont donnés les Amérindiens, ses premiers habitants. Elle forme avec Cuba, Jamaïque et Porto Rico l'ensemble des grandes Antilles de la mer des Caraïbes. Elle a été colonisée par l'Espagne dès 1492 jusqu'au traité de Ryswick en 1697 où cette dernière concéda un tiers du territoire à la France. Cette partie, située à l'ouest de l'île, deviendra la colonie française de Saint-Domingue jusqu'aux révoltes des esclaves qui aboutirent à l'indépendance haïtienne en 1804. De 1822 à 1844, le gouvernement haïtien de Jean-Pierre Boyer dirigea l'île entière. La partie orientale a obtenu son indépendance en 1844 et depuis deux républiques indépendantes et distinctes, la République d'Haïti et la République dominicaine, cohabitent sur l'île.

Le développement des industries sucrières en République dominicaine dès le début du XXe siècle a occasionné la venue de la première grande vague migratoire haïtienne de main d'œuvre sur le territoire dominicain (Moran et Figueroa, 2005). Ces migrants étaient pour la plupart des paysans qui avaient été dépossédés de leurs terres par les occupants américains en Haïti entre 1915 et 1934 (Castor, 1983). Au terme d'un système de contrat d'embauche officiel de travailleurs migrants signé entre les États haïtiens et dominicains, entre 1952 et 1986², la population des travailleurs haïtiens des plantations sucrières qui vivaient également

² Ces accords maintenaient un système de migration officielle de main-d'œuvre, dénommé « système binational d'exploitation » par Wooding et Moseley-Williams (2005) et qualifié par la Ligue antiesclavagiste de Londres, le Bureau International du Travail (BIT) et plusieurs auteurs d'« esclavage moderne » (Lemoine 1981; Labelle, Larose et Piché, 1983 : 80 ; Estéus, 2000). Un chercheur dominicain qui dénonça cette forme de traite officielle de personnes précisa que « la dernière année (1986), le paiement s'élevait à deux millions de dollars pour 19 000 travailleurs, payés en liquide à l'ambassadeur d'Haïti le 18 janvier 1986. L'argent s'est volatilisé avec "Baby Doc", parti en exil le 7 février. Quant aux *braceros*, ils n'arrivèrent jamais, ce qui ruina la récolte de 1986 » (Cuello, 1997 cité par Wooding et Moseley-Williams, 2005 : 29).

pour la plupart dans les *bateys*³ était estimée à 60 000 en 1964. Au début des années 1980, ils étaient plus de 300 000 (Wooding et Moseley-Williams, 2005).

À la chute de la dictature des Duvalier en 1986, les contrats officiels ont cessé, mais ont été remplacés par une structure clandestine, impliquant les gardes-frontières et des réseaux binationaux de trafiquants de migrants, qui facilitent la migration haïtienne en République dominicaine de façon illicite.

La situation actuelle des travailleurs migrants haïtiens en République dominicaine

Les industries sucrières ont fait faillite à la fin des années 1980 et la migration haïtienne de main d'œuvre s'est alors diversifiée sur le marché du travail dominicain. Formant ce que certains sociologues dominicains appellent « la nouvelle immigration » (Silié *et al*, 2002), ces migrants deviennent la principale masse ouvrière des nouveaux secteurs de production agricole tels que le riz, le café, la banane, etc. Ils sont également présents dans le secteur du tourisme, de la construction (OBMICA, 2012), des travaux domestiques et du commerce informel (Wooding et Moseley-Williams, 2005 ; Silié *et al*, 2012). Ainsi, selon l'étude de CEFASA / CEFINOSA (2012), la population immigrante haïtienne représente 87,3 % du total des immigrés en République dominicaine. Parmi les 458 233 immigrants haïtiens en territoire dominicain, il y a 283 224 travailleurs. 90 % d'entre eux s'y trouveraient en situation irrégulière. Toutes catégories confondues, seulement 30 000 Haïtiens seraient en situation régulière, dont 9 500 sont détenteurs d'un permis de résidence temporaire ou permanente.

³Un *batey* est un campement fait d'un ensemble d'habitations très rudimentaires où sont logés dans les plantations elles-mêmes, donc en dehors des villes et des villages, les travailleurs de la canne à sucre.

Double contribution des immigrants haïtiens en République dominicaine : aux pays d'accueil et d'origine

L'apport de la migration haïtienne au développement de la République dominicaine

Les études sur la migration haïtienne de main d'œuvre en République dominicaine s'occupent en général de décrire les secteurs d'activités de ce groupe d'immigrants et les discriminations qu'ils subissent sur les lieux du travail (Corten, 1981 ; Lozano, 1993 ; Wooding et Moseley-Williams, 2005). L'étude de CEFASA/CEFINOSA, réalisée en 2012 et intitulée *Condición y aportes de la mano de obra de origen haitiano a la economía dominicana*, a tenté de mettre en exergue l'apport de l'ouvrier immigrant haïtien à l'économie dominicaine mais peu critique en fin de compte, elle n'aide pas à comprendre les mécanismes par lesquels les élites dominicaines cherchent à dissimuler les retombées positives et réelles de l'œuvre des travailleurs migrants haïtiens en République dominicaine. C'est dans le but de combler cette lacune que seront présentés dans cette section les trois principaux mythes sur la migration haïtienne en République dominicaine qui expliquent ce déni de reconnaissance.

J'ai moi-même formulé ces mythes en évaluant la validité des représentations de la migration haïtienne dans les discours des élites intellectuelles et politiques en République dominicaine. Ce sont : (1) *le mythe de l'invasion* selon lequel la migration haïtienne en République dominicaine est un phénomène indésirable pour les Dominicains et une fatalité haïtienne ; (2) *le mythe du fardeau* des migrants haïtiens qui fait croire que ces derniers coûtent à l'État dominicain plus qu'ils ne lui rapportent et (3) *le mythe de la compétition et de la stagnation des salaires les moins élevés* qui postule que les travailleurs migrants haïtiens augmentent le chômage chez les Dominicains et empêchent au salaire minimum d'augmenter à cause de leur acceptation des salaires les plus bas.

Le mythe de l'invasion

L'idée de l'invasion de la migration haïtienne est un modèle d'explication de la présence des Haïtiens en République dominicaine fondé sur des arguments historiques et racistes dont les traces et les fondements se trouvent notamment dans les ouvrages de Joaquín Balaguer (1947, 1980), de Pena Batlle (1946) et Manuel Núñez (1990).

L'argument historique fondé par Batlle se base sur les nombreuses tentatives de l'État haïtien au XIX^e siècle (1805-1859) d'occuper toute l'île (Batlle, 1946). En effet, selon sa logique, la migration haïtienne du XX^e siècle en République dominicaine n'est qu'un substitut subtil et pacifique de l'État haïtien aux stratégies guerrières des forces militaires du XIX^e siècle. Elle satisfait en fin de compte la même ambition de cet État d'envahir le territoire dominicain. L'argument raciste, principalement énoncé par Balaguer (1947, 1980) et repris largement par Manuel Núñez (1990), se fonde sur la thèse de l'impossibilité des noirs de contrôler leur reproduction généralement excessive. La question migratoire devient donc un problème de race intimement lié à un défi démographique insurmontable. Les deux arguments relèvent du mythe.

Premièrement, les tentatives de conquête de la partie orientale non seulement n'avaient jamais fait l'objet d'un projet de peuplement mais aussi elles sont en décalage avec les principales vagues de cette migration qui n'ont débuté qu'au début du XX^e siècle (Théodat, 2003). Deuxièmement, tel qu'abondamment démontré dans les œuvres de la pensée progressiste dominicaine, la migration haïtienne, à l'instar des migrations internationales de main d'œuvre du monde, répond plutôt aux exigences du marché du travail et des modes de production du système économique dominicain (Munoz, 1980 ; Silié, 1992, 1998).

L'historien dominicain Rubén Silié a été l'un des premiers à parler en ce sens de la nécessité de « dé-ethniser » la question de la migration haïtienne en République dominicaine, en dépassant notamment « l'argument de l'invasion pacifique » construit et imposé par Balaguer depuis l'ère de Trujillo (Silié, 1992). De plus, l'argument de l'invasion haïtienne, fondé sur le racisme, ne résiste pas aux données empiriques récentes. En effet, même si plus de 87 % des immigrés en République dominicaine sont

des Haïtiens, selon l'étude de CEFASA/CEFINOS (2012), les immigrants au total ne représentent que 5,4 % de la population nationale. Par ailleurs, les Haïtiens seraient-ils plus envahisseurs que les Dominicains qui se trouvent eux-mêmes dans une situation semblable à Porto Rico où ils représentent conjointement avec les Haïtiens et les Jamaïcains, les plus grands groupes de « sans-papiers » des États-Unis (BID, 2005 cité par Paul, 2008 : 9) ?

En fait, l'origine de ce mythe remonte aux années 1940. Le dictateur Trujillo avait besoin d'une excuse théorique pour justifier le massacre des Haïtiens qu'il avait ordonné en 1937 et qui a fait près de 20 000 victimes haïtiennes. L'idéologie de la « dominicanisation » de la frontière, c'est-à-dire de sa « blanchisation » (Wooding et Moseley-Williams, 2005) a été ainsi construite principalement par Balaguer à partir de l'argument de l'invasion des immigrants haïtiens, à laquelle invasion il fallait répondre fermement en vue de préserver l'identité dominicaine. La « dominicanité » est désormais comprise essentiellement comme antithèse radicale d'une certaine « haïtianité ». Dans son ouvrage *La realidad dominicana* (La réalité dominicaine), Balaguer conçoit la proximité de son pays avec Haïti comme une menace « à l'africanisation de la (sa) race », donc à « une déchéance de la population dominicaine » (Balaguer, 1947 : 12) ou au « crépuscule de la nation dominicaine » (Nuñez, 1990).

Par ailleurs, Balaguer n'hésita pas à se livrer dans le livre à des anachronismes évidents en vue de justifier sa thèse. Ainsi parvient-il à considérer même les actions des pirates du XVII^e siècle de l'île de La Tortue (quand toute l'île appartenait pourtant à l'Espagne) comme « des invasions et des actes de vandalisme réalisés par Haïti contre la République dominicaine » (Balaguer, 1947 : 179). En ce sens, faut-il reconnaître que l'importance de l'œuvre de Balaguer ne tient surtout pas aux forces de ses arguments mais à l'influence majeure qu'elle a pu avoir sur l'imaginaire collectif dominicain à cause de sa longue présence à la tête de l'État dominicain. Haut fonctionnaire du gouvernement dictatorial de Trujillo et Théoricien de l'idéologie nationaliste du régime pendant trente ans (1930-1960), Balaguer a ensuite dirigé son pays pendant près de vingt-cinq ans (1960-1962, 1966-1978, 1986-1996). Décrivant l'Haïtien dans

son œuvre fondamentalement comme un envahisseur, il se forge la réputation de l'artisan fondateur du mythe de l'invasion haïtienne en République dominicaine. Sa pensée en général y jouit à ce jour d'une grande influence notamment par le biais de son parti politique, Parti Réformiste Social-Chrétien (PRSC), encore en opération, et son alliance avec le Parti de la Libération Dominicaine (PLD) qui arriva au pouvoir en 1996 au terme d'une campagne raciste et anti-haïtienne contre son principal opposant, le candidat noir, Francisco Peña Gómez, du Parti Révolutionnaire Dominicain (PRD). Le PLD, ayant dirigé le pays depuis, sauf entre 2000 et 2004, fit une alliance avec la Force Nationale Progressiste (FNP), un parti d'extrême droite, reconnu conservateur et de tendance raciste, qui a assuré la Direction Générale de la Migration dominicaine ⁴ au cours des quatre dernières années.

En somme, bien que l'argument de l'invasion ait été relégué depuis quelque temps au rang de mythe, sa survivance dans l'esprit et l'action de quelques dirigeants politiques et intellectuels influents empêche une compréhension plus objective de cette migration et permet à plus d'un de nier que celle-ci, répondant à un besoin réel de main-d'œuvre, a effectivement contribué à l'essor économique de la République dominicaine. L'une des traces de cette survivance est l'obstination de l'État dominicain d'aborder les solutions à la question migratoire haïtienne principalement en termes de militarisation de la frontière (Bissainthe, 2002), notamment avec la création en 2006 d'un corps spécialisé de la sécurité de la frontière terrestre (Cuerpo Especializado de Seguridad Fronteriza Terrestre – CESFRONT) dont 20 % de l'effectif total, selon l'article 2 du Décret No 325-06 de sa création, doit relever directement de la Marine de guerre dominicaine.

⁴ José Ricardo Taveras, l'ancien directeur général de la Migration (2011-2015), a démissionné de son poste à cause de la rupture en avril 2015 de son regroupement politique, la Force Nationale Progressiste (Fuerza Nacional Progresista), avec le parti au pouvoir, le Parti Libéral Dominicain (PLD). Il a été remplacé par un militaire de carrière, Ruben Dario Paulino Sem, ancien Commandant en chef de l'armée dominicaine.

Le mythe du fardeau

Ce que j'appelle « le mythe du fardeau » est un prolongement du « mythe de l'invasion ». Selon les secteurs dominicains anti-haïtiens, composés d'intellectuels, de politiciens, etc., les Haïtiens, abusant de l'hospitalité de leurs compatriotes, en ont profité pour envahir leur territoire à leur insu et jouir illégalement à leur place des services sociaux qui sont desservis par l'État. Les articles de journaux soutenant cette idée sont légion dans la presse dominicaine.

En ce sens, la présence des immigrés haïtiens alourdirait la charge de l'État à qui elle empêcherait de répondre de façon satisfaisante aux besoins sociaux de base de ses ressortissants. Cette idée est très largement contredite cependant par les données empiriques fournies par différentes études.

D'abord, vu la situation irrégulière dans laquelle vit 90 % de cette population migrante, celle-ci a un accès très faible aux services de base. Par exemple, selon l'étude de CEFASA / CEFINOSA (2012), pour l'année scolaire 2005-2006, seulement 20 700 écoliers de nationalité haïtienne, soit 1,19 % de la population totale, étaient inscrits dans des centres scolaires dominicains de niveau basique et intermédiaire. La situation est similaire pour les services de santé tandis qu'il est reconnu que les travailleurs migrants, généralement dans la fleur de l'âge, jouissent normalement d'une bonne santé. En effet, selon CEFASA / CEFINOSA (*ibid.*), 64 % de cette population a moins de 30 ans et jouit d'une bonne santé qui leur permet une certaine assiduité dans leur travail. L'ensemble apporte chaque année à la caisse de la sécurité sociale dominicaine une contribution de 517 288 494 pesos dominicains, soit quatre fois plus que ce que coûte l'ensemble de ces travailleurs à l'État dominicain.

Le mythe de la compétition et du maintien des bas salaires

L'idée que les migrants confisquent aux natifs les postes que ceux-ci auraient voulu occuper et qu'en acceptant des salaires relativement bas ceux-là maintiennent la stagnation ou même une révision à la baisse des

salaires est une critique économique classique contre le phénomène migratoire. Ce point de vue a même été soutenu en 2002 par quelques experts de la Banque Mondiale (Banco Mundial, 2002).

En effet, selon le rapport de 2002 de la Banque Mondiale sur la pauvreté en République dominicaine, « les ouvriers haïtiens créent des richesses, mais pour les riches, pas pour les pauvres. Car ils font baisser le niveau des salaires, augmentant ainsi la pauvreté, tout en entravant la mécanisation et la modernisation des entreprises » (Banco Mundial, 2002 : 34).

Plusieurs analyses ont montré, en général et dans le cas haïtiano-dominicain en particulier, les faiblesses d'un tel point de vue. D'abord, il y a la théorie de la segmentation du marché du travail selon laquelle il existe sur un seul marché du travail de l'économie moderne deux marchés différents ou deux catégories de travail appelées « segments » (Borjas, 1987 ; Piore, 1979). Michael Piore a expliqué dans *Birds of passage* l'existence d'un double marché du travail (*split labor market*) qui implique que le marché des travailleurs immigrés ne se substitue pas directement aux travailleurs en place, mais leur sont parallèles (cité par Green, 2002 : 97). Le premier segment ou « marché primaire » comprend les travaux stables et plus avantageux occupés surtout par les natifs et le second, ou « marché secondaire », regroupe les travaux temporaires, instables, moins payés et délaissés généralement aux travailleurs immigrants. Cette théorie défend en ce sens que, vu cette segmentation du travail plutôt favorable d'ailleurs aux natifs, les travailleurs migrants ne sauraient être en compétition avec eux, car ceux-là occupent généralement des emplois que ces derniers, dans la plupart des cas, refusent pour être trop épuisants physiquement, dégradants et moins payés. La thèse est constamment vérifiée en République dominicaine comme l'affirment Wooding et Moseley-Williams (2005 : 36) :

Toutes les études sur les travailleurs agricoles haïtiens montrent qu'ils sont moins payés que les Dominicains. Le fait que les tâches manuelles soient réservées aux Haïtiens n'est pas nouveau. C'était déjà le cas dans les plantations sucrières, où les *braceros* coupaient et portaient la canne alors que les emplois dans les usines et dans le système de transport de la canne étaient occupés par des Dominicains. Dans les fermes rizicoles, les Haïtiens travaillent à la préparation des rizières, au

nivellement des champs, à la construction de murs d'irrigation et au drainage des canaux. Les emplois dans la production, pendant les phases de récolte et d'après récolte, sont mieux payés et réservés aux Dominicains. (...) Il semble que les Haïtiens en tant que groupe ne soient pas en compétition avec les Dominicains, mais se disputent le travail entre eux.

Par ailleurs, vu la multiplicité des facteurs économiques qui influent sur la révision à la hausse ou à la baisse des salaires, la faible population des migrants par rapport à la grande majorité de la population nationale active (les travailleurs migrants haïtiens représentent seulement 7,1 % de la population dominicaine active), il est quasiment impossible d'isoler la présence des immigrants sur le marché du travail comme seule variable expliquant la variation des salaires.

En fin de compte, au-delà de la politisation et de l'idéologisation de l'économie de la migration en République dominicaine, faut-il bien reconnaître que les cent dernières années de travail des ouvriers immigrants haïtiens en République dominicaine ne peuvent avoir été insignifiantes dans le processus de développement économique de ce pays. Cette main-d'œuvre laborieuse et abondante a effectivement répondu à un besoin incontournable et encore aujourd'hui elle continue d'apporter sa contribution (Boisseron, 2007). La conclusion de Wooding et Mosely-Williams est éloquent à ce sujet : « Le tarissement de la main d'œuvre en provenance d'Haïti provoquerait la faillite d'une partie du secteur agricole et plongerait la florissante industrie du bâtiment dans la crise, ce qui aurait des effets dévastateurs sur la croissance de l'économie nationale à court et à moyen terme ». (Wooding et Mosely-Williams, 2005 : 13)

Apport de la migration haïtienne en République dominicaine à la vie sociale et économique en Haïti

Si de récentes études ont démontré que le travail des immigrants haïtiens n'est pas sans conséquence sur la situation économique de leur pays d'origine (CEFINOSA, 2012), il n'y a pas encore d'étude systématique sur les conséquences macroéconomiques de cette migration sur Haïti. C'est un sujet essentiellement inexploré et sans ces données, il est difficile de démontrer l'apport véritable de ce groupe d'immigrants à leur pays

d'origine. Néanmoins, à partir de quelques données sur les transferts d'argent et les exemples des diasporas dans le monde, il est possible d'apprécier approximativement la contribution de ces immigrants au bien-être de leurs proches en Haïti.

Survол sur la migration haïtienne dans le monde

Dans la région des Caraïbes, la République d'Haïti a surtout été considérée durant tout le XXe siècle comme un pays d'émigration plutôt que comme un pays de destination des migrants. L'Observatoire ACP sur les migrations a même considéré que l'émigration haïtienne était en 2010 plus de vingt fois plus importante que l'immigration (2010 : 5). De plus, en étant un cas de figure intéressant pour la théorie de la fuite des cerveaux (*brain drain*), Haïti serait à la fois depuis l'an 2000 l'un des premiers pays du monde d'exportation de migrants qualifiés (en 2010, 83,6 % des ressources haïtiennes diplômées en études supérieures vivaient en dehors du territoire haïtien) et d'exportation de migration irrégulière (ACP, 2010 : 8-11 ; Paul, 2008).

En effet, citant les estimations de la Division de Population du Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies, l'Observatoire a évalué au cours de la même année que Haïti comptait « 35 000 immigrants, soit 0,3 % de la population totale du pays, qui s'élève à 10,2 millions de personnes en 2010 » (ACP, 2010 : 6). Par ailleurs, la situation est loin d'être inversée même si, selon l'Observatoire, le nombre d'immigrants en Haïti était en constante progression depuis 1990, « en passant de 19 000 en 1990 à 25 800 en 2000, et 30 000 en 2005, soit un taux de croissance annuelle de 3 % du stock d'immigrants » (ACP, 2010 : 6). En revanche, le nombre d'immigrants haïtiens dans le monde varie selon la source entre 1,5 et 2 millions. D'un autre point de vue, l'estimation plus ou moins fiable de la diaspora haïtienne en République dominicaine s'avère difficile vu la porosité de la frontière et le va-et-vient constant de cette population migrante (Wooding et Moseley-Williams, 2005).

L'apport à l'économie haïtienne de la migration haïtienne de main-d'œuvre en République dominicaine

La Banque Mondiale (2010) a évalué que la somme des transferts d'argent des immigrants haïtiens vers leur pays en 2009 a été de 1, 200 millions de dollars US alors que cette même année, l'aide officielle au développement reçue par Haïti n'a été que de 701 millions de dollars US (ACP, 2010 : 11-13). Dans la même lignée, l'étude de CEFASA/CEFINOSA (2012) a révélé que pour l'année 2011, les transferts de fonds reçus en Haïti ont été de 2 057 millions de dollars US représentant ainsi plus de 25 % du PIB national, soit la contribution la plus importante dans la région. Par ailleurs, selon les estimations de la même étude, on peut supposer que seuls les immigrants haïtiens en République dominicaine auraient envoyé près de la moitié de cette somme (US\$ 1 000 millions) vu qu'ils représenteraient 60 % de la population immigrante haïtienne. De plus, on peut même croire que ces estimations peuvent être inférieures à la contribution réelle. La voisinage géographique permet facilement aux immigrants haïtiens en République dominicaine d'apporter eux-mêmes leurs revenus chez eux sans passer par des canaux officiels des maisons de transferts pris en compte dans les recherches.

Les impacts socioéconomiques des transferts de fonds individuels

Sous l'influence des rapports de la Banque Mondiale qui ont promu l'idée de considérer les migrants comme de véritables « agents de développement », la perception des impacts des transferts de fonds des migrants sur l'économie de leur pays d'origine a été quelque peu exagérée. En général, les études de terrain ont démontré que les transferts de fonds des migrants ont surtout servi à des fins individuelles et non réinvesties dans des projets sociaux d'envergure nationale (Faist, 2008 ; Paul 2008 ; Jadotte 2009).

Selon Paul et Jadotte qui ont étudié le cas d'Haïti, les transferts de fonds font plutôt augmenter les inégalités sociales dans les pays d'origine et maintiennent le système d'importation par la consommation des biens et des services des pays d'accueil en perdurant et en renforçant ainsi la dépendance au même titre que l'aide au développement. Par ailleurs, ces transferts, selon eux, auraient pu difficilement inciter à l'investissement pour le développement puisque la majeure partie des fonds envoyés, soit plus de 90 %, auraient été utilisés généralement pour le financement de

l'éducation des enfants, les dépenses de consommation quotidienne des ménages, le paiement du loyer, l'achat ou la construction d'une maison.

Toutefois, l'étude de Bénédicte Paul (2008) reconnaît aux transferts d'argent des migrants un impact micro-économique assez intéressant : l'épargne d'une petite partie des fonds envoyés dans les organisations microfinancières locales qui servent aussi de maisons de transferts permet aux bénéficiaires d'accéder à un crédit qu'ils peuvent ensuite investir dans des activités informelles génératrices de revenus. L'observation est très pertinente vu la prédominance du secteur informel dans l'économie haïtienne. Elle prouve également l'importance de ces transferts dans l'amélioration des conditions de vie des non-immigrants, bien qu'ils ne soient pas *a priori* des fonds destinés à l'investissement ou au développement.

Les impacts socioéconomiques des transferts de fonds via les associations de diaspora

Des études générales (Stalker, 1995), autant que des études spécifiques sur des diasporas chinoise (Mung Kuang, 2009), marocaine (Lacroix, 2009), indienne (Therwah, 2009), togolaise (Hugo Bréant, 2013) et haïtienne (Paul, 2008 ; Jadotte 2009) ont prouvé que les transferts de fonds des associations diasporiques, investis dans le cadre des projets communautaires, ont de plus grands impacts que les transferts individuels sur le développement local des pays d'origine.

En chine, en passant depuis 2001 du système « *huiguofuwu* (revenir et servir le pays) » au *weiguofuwu* (servir le pays depuis l'étranger) », les associations de la diaspora chinoise jouent un rôle important dans le développement économique de ce pays. En 2013, leurs transferts de fonds y représentaient près des trois quarts de l'investissement étranger (de Wenden, 2013). Au Maroc, depuis 1989, les Organisations de solidarité internationale issue de l'immigration (OSIM) s'engagent dans le développement local des villages. Selon Lacroix, leurs actions touchaient en 2009 plus de 200 villages du Sud marocain (Lacroix, 2009 : 253-259).

En Haïti, l'Organisation de microfinance *Fonkoze* a recensé en février 2008 plus de 200 associations et organisations de la diaspora haïtienne

intervenant dans le développement local en Haïti (Paul, 2008 : 18). Elles interviennent entre autres dans le domaine de l'éducation, des infrastructures publiques et de la santé. La liste de *Fonkoze* ne contient cependant que des associations d'immigrants installées en Amérique du Nord et en Europe.

Conclusion

Le développement d'un pays est un processus si complexe qu'on ne peut prétendre le cerner seulement à partir des liens entre les migrations internationales et le développement économique national (Taylor, 1996 ; Guengant, 2002). De même, il est difficile de lier les ambitions souvent individuelles des immigrants à une logique prédéfinie de développement collectif. Le rôle joué néanmoins par la migration haïtienne en République dominicaine dans le processus de développement social et économique de ce pays au cours du XX^e siècle est bel et bien visible en dépit de la survivance des mythes qui tendent à le décrier. En ce sens, tant que ces mythes continuent d'influencer si fortement les représentations collectives de cette migration, il sera difficile pour les travailleurs immigrants haïtiens de se faire accepter comme artisans réels des progrès économiques en République dominicaine et non simplement comme un problème social à résoudre.

En Haïti, malgré le manque de plus grandes études sur le sujet, les rapports de la Banque Mondiale ont montré que les transferts d'argent des immigrants, y compris ceux qui travaillent en République dominicaine, servent considérablement à soulager la misère pour un grand nombre de personnes très pauvres vivant dans les milieux ruraux ou les quartiers populaires des milieux urbains. La migration haïtienne de main-d'œuvre en République dominicaine n'est donc pas sans bénéfice pour Haïti. En outre, les transferts d'argent de ces travailleurs seraient encore plus rentables collectivement si, à l'instar des transferts provenant des immigrants des pays développés, ils servaient pour des initiatives de projets communautaires ou de développement local.

En définitive, si le travail des migrants haïtiens en République dominicaine est économiquement positif pour le pays d'accueil, c'est sans

doute parce que cette main d'œuvre a été intégrée dans le cadre d'un projet dominicain de développement social et économique. En Haïti, au contraire, rien n'est fait pour l'instant non seulement pour décourager l'option d'émigrer par une amélioration substantielle des conditions de vie des potentiels migrants, mais non plus pour rendre les retombées de la migration bénéfiques pour la collectivité.

Bibliographie

- BALAGUER, Joaquín (1947). *La realidad dominicana, semblanza de un país y un régimen*, Buenos Aires: Editora Ferrari, 186 p.
- BANCO MUNDIAL, *Informe Sobre la Pobreza en la República Dominicana: Logrando un Crecimiento Económico que Beneficie a los Pobres*, Washington D.C., 2006, 356 p.
- BATLLE, Manuel Arturo Pena (1946). *Historia de la cuestión fronteriza dominico-haitiana*, Segunda Edición, Sociedad dominicana de bibliófilos, 470 p.
- BISSAINTHE, Jean Ghasmann (2002). *Paradigma de la migración haitiana en República Dominicana: migración, raza, nacionalidad*, Instituto Tecnológico de Santo Domingo (INTEC), 126 p.
- BOISSERON, Monique (2007). « Émigration haïtienne en République Dominicaine, source de conflits, source de profits », dans *Dynamiques migratoires de la Caraïbe*, Paris : Karthala, pp. 21-33.
- BRÉANT, Hugo (2013). « What if diasporas didn't think about development? : a critical approach of the international discourse on migration and development, African and Black Diaspora » :, *An International Journal*, 6:2, pp. 99-112.
- CASTOR, Suzy (1983). *Migración y Relaciones Internacionales (el caso haitiano-dominicano)*; México, Ed. UNAM, 163 p.
- CENTRO DE FORMACIÓN Y ACCIÓN SOCIAL Y AGRARIA (CEFASA) /Consultores Económicos Financieros y Organizacionales (CEFINOSA) (2012). *Condición y aportes de la mano de obra de origen haitiano a la economía dominicana*, Santo Domingo: XXX 2012. 342 p.
- CROZET Yves, Lahsen ABDELMALKI, Daniel DUFOURT et René SANDRETTO (2005). *Les grandes questions de l'économie internationale*, Paris : Éditions Armand Colin, 2e édition, 447p.
- CORTEN, André (1981). *Azúcar y política en la República Dominicana*, Editora Taller, 234 p.
- DE HAAS, Hein (2010). "Migration and development: A theoretical perspective ", *International Migration Review*, 44 (1), pp. 227-264.
- FAIST, Thomas (2008). "Migrants as Transnational Development Agents: An Inquiry into the Newest Round of the Migration-Development Nexus ", *Population, Space and Place* 14, pp. 21-42.

- GREEN, Nancy L. (2002). *Repenser la migration*, Paris : Presse Universitaire de France, 138p.
- GUENGANT, Jean-Pierre (2002). « Quel lien entre migrations internationales et développement ? », *Revue Projet*, 2002/4 n° 272, pp. 72-81.
- GUILMOTO, Christophe Z. et Frédéric SANDRON (2003). *Migration et Développement*, Paris : Coll. Les études de la documentation française, 142 p.
- JADOTTE, Evans (2009). « International Migration, Remittances and Labour Supply. The Case of the Republic of Haiti », *Research Paper n°2009/28*, World Institute for Development Economics Research, United Nations University, 24 p.
- JAFFRELOT, Christophe et Christian LEQUESNE (dir.) (2009). *L'Enjeu mondial Les migrations*, Paris : Presses de Sciences Po, 320 pages.
- LACROIX, Thomas (2009). « Le développement, au carrefour des exils marocains », pp. 253-259, dans Christophe JAFFRELOT et Christian LEQUESNE, *L'Enjeu mondial Les migrations*, Paris : Presses de Sciences Po, pp. 253-260.
- LOZANO, Wilfrido (Ed.) (1993). *La Cuestión Haitiana en Santo Domingo*, FLACSO, 293 p.
- MARMORA, Leilo (1995). « Les migrations en Amérique Latine. Logiques politiques et intégration régionale », *Revue européenne des migrations internationales*. Vol. 11 N° 2. Amérique Latine, pp. 13-33.
- MASSEY, Douglas (1988). "Economic development and international migration in comparative perspective ", *Population and Development Review*, 14(3), p. 383-413.
- MORÁN, Vanessa Pascual et Delia I. FIGUEROA (2005), "La porosa frontera y la mano de obra haitiana en la República Dominicana", *Caribbean Studies*, Vol. 33, No. 1 (Jan. - Jun., 2005), pp. 251-280.
- MUNGKUANG, Emmanuel Ma (2009). « Diaspora et migrations chinoises » dans Christophe JAFFRELOT et Christian LEQUESNE (dir.), *L'Enjeu mondial Les migrations*, Paris : Presses de Sciences Po., pp. 235-244.
- MUÑOZ, María Helena (1980). *Historia de las relaciones internacionales de la República Dominicana. El colonialismo europeo y las relaciones dominico-haitianas (1844-1861)*, T. I, Santo Domingo, RD. Ed. UASD, 221 p.

- NÚÑEZ, Manuel (1990). [https://www.google.com.do/search?hl=es&tbm=bks&q=inauthor:%22Manuel+N%C3%BA%C3%B1ez%22El ocase de la nación dominicana](https://www.google.com.do/search?hl=es&tbm=bks&q=inauthor:%22Manuel+N%C3%BA%C3%B1ez%22El+ocaso+de+la+nación+dominicana), Editora Alfa y Omega, 347 p.
- OBERAI, A., S. MANMOHAN (1980). « Migration remittances and rural development: Findings of a case study in the Indian Punjab », *International Labor Review*, 119, p. 229-241.
- OBSERVATOIRE ACP SUR LES MIGRATIONS (2010), *Aperçu national sur les migrations sud-sud et le développement en Haïti, tendances et besoins en recherche*, 84 p.
- OBSERVATORIO MIGRANTES DEL CARIBE (2012). *Los trabajadores de la construcción haitianos en la República Dominicana: Un estudio exploratorio de los indicadores de trabajo forzoso*. Étude publiée en ligne sur le lien : <http://www.dol.gov/ilab/reports/pdf/2012%20DR-Haiti%20Construction%20Report-%20SPANISH%20TRANSLATION.pdf>, consultée le 4 septembre 2015.
- PAUL, Bénédict (2008). *Migration et pauvreté en Haïti : impacts économiques et sociaux des envois de fonds sur l'inégalité et la pauvreté ?*, LASER - University of Montpellier 1, EDR/FAMV - Haiti State University, October 2008, MPRA Paper No.39019, <http://mpa.ub.uni-muenchen.de/39019/> consulté en ligne le 15 décembre 2014.
- PICHÉ, Victor (2013). « Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs », *Population*, 2013/1 Vol. 68, pp. 153-178.
- PORTES, Alejandro (1981). "Modes of structural incorporation and present theories of labor migration ", in Kritz M. M., Keely C. B., Tomasi S. M. (eds.), *Global Trends in Migration: Theory and Research on International Population Movements*, New York, The Center for Migration Studies, pp. 279-297.
- PORTES, Alejandro (2009), "Migration and development: Reconciling opposite views", *Ethnic and Racial Studies*, 32(1), p. 5-22.

- SILIÉ, Rubén (1992). "República Dominicana: atrapada en sus percepciones sobre Haití" in Wilfredo Lozano (Ed.) *La cuestión haitiana en Santo Domingo, Migración internacional, Desarrollo y relaciones inter-estatales entre Haití y República Dominicana*, FLACSO, Centro Norte-Sur, Universidad de Miami, pp. 169-190.
- SILIÉ, Rubén, Orlando Inoa, Arnold Antonin (1998). *La República Dominicana y Haití frente al futuro*, FLACSO, S.D., R.D. 245 p.
- SILIÉ, Rubén, Carlos SEGURA et Carlos Dore CABRAL (2002). *La Nueva Inmigración Haitiana*, Santo Domingo, RD : Editions FLACSO, 188 p.
- STALKER, Peter (1995). *Les travailleurs immigrés, Étude des migrations internationales de main d'œuvre*, Genève : Bureau International du Travail, 346 p.
- TAYLOR, J. Edward (1996). « Migration internationale et développement économique : analyse au niveau d'une micro-économie », dans J. Edward TAYLOR (dir.), *Stratégies du développement de l'emploi et des migrations, approches par la modélisation*, Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), 232 p.
- THÉODAT, Jean-Marie (2003). *Haiti, République dominicaine : une île pour deux, 1804-1916*, Karthala, Paris, 377 p.
- THERWATH, Ingrid (2009). « Développement par l'exil : le cas de l'Inde », pp. 261-269. dans Christophe JAFFRELOT et Christian LEQUESNE, *L'Enjeu mondial Les migrations*, Paris : Presses de Sciences Po, pp. 261-270.
- WIHTOL DE WENDEN, Catherine (2013). *Les nouvelles migrations, lieux, hommes, politiques*, Paris : Éditions Ellipses, 256 p.
- WOODING, Bridget et MOSELEY-WILLIAMS, Richard, *Les immigrants haïtiens et leurs descendants en République dominicaine*, Santo Domingo : CIIR/ISPOS, 2005. 77 p.
- WORLD BANK (2010). *Migration and Remittances Factbook*. Migration and Remittances Team, Development Prospects Group, 290 p.

L'empathie comme concept clé dans les interventions médiatiques visant à améliorer les relations intergroupes

Isidora Benítez Janezic

Le Québec, qui est une des destinations les plus convoitées par les immigrants, se voit confronté à de majeurs changements dans son tissu social (Bouchard, 2012). Les défis d'harmonisation et de partage au sein des catégories démographiques qui le composent peuvent être atténués par les interventions visant à engendrer de l'empathie. En effet, les recherches relatives à l'amélioration des relations intergroupes, soulignent que l'empathie, à cause des processus tant affectifs que cognitifs qui lui sont inhérents, s'avère un construit clé à intégrer dans toute intervention sociale visant à promouvoir les relations harmonieuses. Le présent article aborde, d'une part, la problématique liée à la discrimination qui cause une variété de malaises dans différentes sphères de la vie sociale. D'autre part, l'article propose une intervention qui peut être faite à cet égard par la voie publicitaire, et ce, en suscitant les réponses empathiques envers les cibles de la discrimination.

Depuis le tournant du siècle, les migrations humaines constituent l'un des phénomènes au cœur des enjeux socio-économiques des sociétés d'accueil. Un grand nombre de pays se voient touchés et même transformés par les flux migratoires, ce qui soulève des questionnements en ce qui concerne les modes d'intégration et de citoyenneté (Harell, 2010 ; Labelle, 2010 ; Proulx, 2013). Le Québec, tout comme la plupart des pays industrialisés, se voit confronté aux défis que posent l'immigration accrue, les métamorphoses démographiques rapides et la mondialisation. Ainsi, le besoin d'intervenir afin de promouvoir les relations harmonieuses devient de plus en plus prononcé.

En premier lieu, nous abordons les pratiques discriminatoires mises en relief par la recension des écrits effectuée dans le cadre de notre recherche doctorale. Dans un second temps, nous présentons une méthode d'intervention qui peut être mobilisée dans le but d'améliorer les relations intergroupes et, potentiellement, amoindrir les risques de voir les attitudes²⁷ et les comportements discriminatoires persister. Comme nous le verrons ultérieurement, le type d'intervention qui nous intéresse ici implique l'usage des médias -- notamment la publicité -- et introduit un construit clé à considérer dans tout type de stratégie visant à promouvoir les relations intergroupes harmonieuses : la réponse empathique.

La problématique liée à la discrimination

Les pratiques discriminatoires à l'égard des groupes minoritaires (immigrants, personnes à mobilité réduite, personnes vivant avec une déficience intellectuelle, minorités sexuelles, etc.) constituent un problème social important (Wright & Taylor, 2007). Bien qu'elle soit généralement mal vue, socialement réprimée et stigmatisée, la discrimination continue à faire partie de la vie quotidienne, et ce, en dépit des décennies d'efforts et d'interventions pour sensibiliser les populations à cette problématique.

27 « En psychologie sociale, l'attitude est définie comme une disposition interne durable qui sous-tend les réponses favorables ou défavorables de l'individu vis-à-vis d'un objet [...] » ou d'une entité (personne, comportement, idée, etc.) Cette tendance est exprimée par l'intermédiaire des réponses affectives (émotions ou sentiments), cognitives (croyances ou opinions) et comportementales (comportements d'approche ou de l'évitement). D'après cette approche, l'attitude revêt un caractère tridimensionnel (Chabrol & Radu, 2008).

Pour les objectifs du présent article, nous nous penchons particulièrement sur les pratiques discriminatoires que subissent les personnes issues de l'immigration. Bien qu'elles causent des malaises à différents niveaux de la vie sociétale, dans le contexte québécois, les attitudes discriminatoires se concrétisent surtout sous la forme d'un frein à l'accès au marché de l'emploi (Eid, 2009, 2012a; Sutton, Perry, Parke, & John-Baptiste, 2007). À cet effet, en vue de favoriser l'articulation entre l'immigration, le marché du travail et la cohésion sociale, de nombreux dispositifs²⁸ ont été mis en place tant par les gouvernements fédéral et provincial que par les organismes communautaires (Arsenault, 2012; Bégin & Renaud, 2012; Cousineau & Boudarbat, 2009; Eid, 2012b; Forcier & Handal, 2012). Néanmoins, en dépit de ces initiatives, les difficultés en matière d'insertion socioprofessionnelle subsistent. En effet, en parcourant la littérature existante sur le sujet, nous avons pu dégager les thèmes récurrents qui renvoient aux difficultés d'accès à l'emploi ainsi qu'aux défis liés à l'intégration dans le milieu scolaire.

Au regard du marché du travail, parmi les principales difficultés répertoriées se distinguent le manque de connaissances au sujet de l'industrie locale, des pratiques inadaptées en matière de recherche d'emploi, le faible rendement de l'expérience acquise à l'étranger, les habiletés linguistiques, le processus laborieux de la reconnaissance des diplômes, ainsi qu'une série d'éléments d'ordre culturel, politique ou systémique touchant à la discrimination. À ce propos, Sutton et ses collaborateurs soulignent que

[I]es attitudes négatives envers les groupes minoritaires sont considérées, par de nombreux chercheurs, comme un facteur déterminant d'exclusion plaçant ainsi les cibles de la discrimination dans une position désavantagée sur le marché du travail. Par conséquent, la lutte contre les préjugés et la discrimination est considérée comme essentielle afin d'encourager une société cohésive et assurer le bien-être de chaque individu²⁹ (2007 : 5, traduction libre).

28 On fait référence ici aux politiques, aux programmes ainsi qu'aux initiatives mis en place afin de soutenir l'intégration et l'embauche des personnes issues de l'immigration (ex. PRIIME).

29 « Negative attitudes towards minority groups are viewed by many as a potentially important determinant of social exclusion and disadvantage in the labour market.

À la lumière de la revue de littérature effectuée, nous avons constaté que les résultats de plusieurs études indiquent qu'une des façons qui s'avère la plus efficace pour l'intégration des nouveaux arrivants à la société d'accueil est l'insertion professionnelle dans le cas des immigrants adultes (Arcand, Lenoir-Achdjian, & Helly, 2004; Bakker, Dagevos, & Engbersen, 2014; Béji & Pellerin, 2010; Cheong, Edwards, Goulbourne, & Solomos, 2007; Wilson-Forsberg, 2015), et, dans le cas des enfants de ces derniers, la scolarisation est souvent considérée comme étant la principale porte d'entrée dans le nouveau pays (Berry & Sabatier, 2010; Mc Andrew & Ledent, 2012; Mc Andrew et al., 2008; Peguero, 2013; Potvin, 2013)³⁰. Par conséquent, une intégration non réussie dans le secteur professionnel tout comme dans le milieu scolaire peut devenir synonyme de fardeau supplémentaire pour la société d'accueil (Boudarbat, 2011; Labelle, Field, & Icart, 2007; Labelle & Icart, 2007; Proulx, 2013). En effet, une intégration plus fluide et efficace s'avère nettement plus avantageuse pour les deux partis impliqués. À cet effet, Bouchard (2012) avance que

[...] l'intégration exige une volonté et un effort mutuels de la part des membres de la société d'accueil et de la part des nouveaux arrivants. [...] la définition est fondée sur les notions de participation, de réciprocité, d'interaction, d'égalité, de respect des droits et d'insertion socio-économique. [...] L'importance octroyée à l'intégration s'accorde avec les exigences de la cohésion sociale [...] (2012 : 64-65).

Pour revenir à la question liée à la discrimination³¹, il est à noter que certains chercheurs la considèrent comme un « puissant facteur de marginalisation qui menace la cohésion sociale » (Bouchard & Taylor, 2008 :

Therefore tackling prejudice and discrimination is viewed as fundamental to fostering a cohesive society, as well as to ensuring individuals' wellbeing » (2007 : 5).

³⁰ Étant donné que les immigrants eux-mêmes considèrent souvent l'intégration professionnelle et scolaire comme les facteurs déterminants de réussite de leur projet d'immigration, aux fins du présent article, nous nous concentrons seulement sur ces deux dimensions du parcours migratoire.

³¹ « Il est généralement convenu que la stigmatisation relève de l'attitude des personnes par rapport à un groupe particulier et que la discrimination relève du comportement des personnes envers ce groupe » (AQRP, 2014). Ainsi, la discrimination réfère au « [...] fait de traiter les gens différemment des autres principalement en raison de leur appartenance à un groupe social [...] Lorsque les individus sont isolés et traités injustement à cause de leur race, de leur genre, de leur âge, de leur orientation sexuelle,

221). Toutefois, la discrimination demeure difficile à repérer étant donné que, de nos jours, celle-ci se manifeste sous une forme plus discrète. Ainsi, plusieurs chercheurs étudient ce phénomène sous le vocable de « discrimination indirecte³² » (Bosset, 2012 ; Bourhis, Montreuil, Helly, & Jantzen, 2007 ; Eid, 2012b ; Renaud, Germain, & Leloup, 2004). Par conséquent, selon Eid « [...] il est de plus en plus difficile pour les victimes de savoir si elles ont fait l'objet d'une exclusion sur la base de la race, de la couleur ou de l'origine ethnique ou nationale. D'où la nécessité de mener des recherches qui tracent un portrait de la discrimination, non pas à partir des impressions subjectives, mais sur la base des données plus objectives » (2006 : 7). En effet, bien que la discrimination soit légalement condamnée (Bosset, 2012 ; Smith, 2004) et que le gouvernement québécois se soit doté de nombreux outils pour combattre ce phénomène, les personnes immigrantes risquent de vivre une certaine forme d'exclusion pour des motifs discriminatoires durant leur trajectoire d'intégration sur le marché du travail (CRIEC, 2012). Ces motifs discriminatoires peuvent être liés à l'origine ethnique ou nationale, la religion, le sexe, etc. et découlent souvent de la méconnaissance, mais ils peuvent également être issus des préjugés (Eid, 2012a ; 2012b ; Potvin, 2007). En outre, rappelons que l'état actuel des connaissances dévoile que le processus d'insertion en emploi qualifié pose, pour la grande majorité, de nombreux défis et s'échelonne sur plusieurs années (Arsenault, 2012 ; Bégin & Renaud, 2012 ; Chicha & Charest, 2009 ; Helly, 2009). Bien que les obstacles discriminatoires ne soient pas les seules causes de l'insertion professionnelle non réussie, ils en demeurent un frein majeur (Eid, 2012a ; Krings & Olivares, 2007).

de leur handicap, ou tout autre facteur, ils sont victimes de la discrimination et la conséquence est que ces individus voient se réduire leurs opportunités et leurs options » (Whitley & Kite, 2013 : 16-17). La marginalisation, quant à elle, renvoie à l'exclusion de certains groupes d'individus de certaines sphères sociales tout en limitant leur accès aux institutions, leur participation à l'économie sociale, aux prises de décisions politiques, etc. (Marshall & Scott, 2009).

³² Connue aussi sous le vocable de « discrimination subtile », la discrimination indirecte consiste en un « traitement inéquitable et malfaisant qui est habituellement moins visible ou évident que la discrimination flagrante. Souvent, il n'est pas remarqué, car les gens ont assimilé ces comportements [discriminatoires] subtils à des comportements « normaux », « naturels », ou « habituels » (Whitley & Kite, 2013 : 426).

La discrimination dans le milieu scolaire et l'intégration des jeunes immigrants

En ce qui concerne la question de l'insertion des élèves issus de l'immigration dans le milieu scolaire, la littérature dégagée nous a permis de constater que les dynamiques d'intégration³³ sont révélatrices de certains défis, autant pour les élèves que pour le personnel des écoles. Ainsi, un nombre important de difficultés repose sur un manque de compréhension, de la part de l'environnement éducatif, de la problématique liée au parcours migratoire et des transformations qui s'y attachent (Vatz-Laaroussi, Kanouté & Rachédi, 2008). En effet, puisque le système scolaire joue un rôle essentiel « [...] à travers ses mandats de transmission des savoirs, de qualifications des élèves ainsi que de socialisation de futurs citoyens », il est d'autant plus nécessaire que cette phase d'intégration se déroule dans un contexte propice (Mc Andrew, Borri-Anadon, Larochelle-Audet, & Potvin, 2013, p. 81). Qui plus est, comme précédemment mentionné, c'est principalement sur l'institution scolaire que repose l'intégration des élèves provenant de l'immigration (Kanouté, 2007 ; Mc Andrew & Jacquet, 1996 ; Mc Andrew, 2011 ; Potvin & Leclercq, 2010 ; Toussaint, 2010). Soulignons par ailleurs que bien que l'entrée dans le système d'éducation revête une grande importance, la plupart des travaux se penchent sur le processus d'intégration des immigrants adultes et, ainsi, négligent les modes d'insertion auxquels ont recours les adolescents ou les jeunes issus de l'immigration (Bauer, Loomis, & Akkari, 2013 ; Berry, Phinney, Sam, & Vedder, 2006 ; Mondain & Lardoux, 2013). Cela étant dit, il est également important de noter que le chemin d'intégration par lequel passent les jeunes comporte différentes dimensions. D'une part, on peut identifier les volets linguistique et pédagogique qui comprennent la mise à niveau³⁴ dans les matières scolaires ainsi que l'apprentissage de la

33 Par dynamiques d'intégration, nous entendons ici toute la démarche d'insertion sociale que ce soit par le biais du marché du travail dans le cas des immigrants adultes ou à travers le système scolaire dans le cas des jeunes.

34 Étant donné la diversité de parcours de vie et de scolarisation (beaucoup de jeunes arrivant de contextes de guerre), la mise à niveau académique et linguistique constitue souvent un pas nécessaire à franchir. Bien qu'indispensable, c'est lors de celle-ci que « [...] plusieurs jeunes, se sentant démunis, perdus, peu ou pas reconnus dans leurs expériences antérieures, glissent dans une zone de découragement et se retrouvent en situation d'échec » (Emond, 2008 : 4). En plus de l'apprentissage d'une nouvelle langue,

langue d'enseignement. D'autre part, la dimension sociale de l'intégration scolaire se traduit par le tissage des liens avec les membres de la société d'accueil ainsi que par l'apprentissage des normes, des valeurs et des référents culturels de celle-ci (MÉLS, 1998). Cette dernière dimension s'avère particulièrement importante, car, comme le signalent Duong et Kanouté (2007)

[d]u jour au lendemain, l'enfant se trouve à perdre un bon nombre de repères, que ce soit par rapport à son réseau social (famille, amis, voisins), aux lieux fréquentés (école, centre commercial, terrain de jeu) ou encore par rapport à son mode de vie (horaire scolaire, activités extrascolaires). Parachuté dans un « autre monde », l'élève immigrant doit reconstruire l'ensemble de ses repères : trouver le chemin pour se rendre à l'école, se faire de nouveaux amis, s'adapter à une nouvelle enseignante, etc. Selon Tsai (2006), l'énergie mobilisée dans la reconstruction d'un réseau social est très grande et intense. Si cette mobilisation n'est pas soutenue par un contexte favorable, il y a risque de compromission du développement psychosocial du jeune de minorité ethnoculturelle (p.75).

Centrale d'abord dans la compréhension du processus d'intégration des élèves immigrants dans le système scolaire, la dimension sociale, renvoie également à la sensibilisation du personnel scolaire qui, pour sa part, peut avoir une incidence sur le parcours scolaire et les chances de réussite des jeunes issus de l'immigration. D'ailleurs, comme le soulignent Berry et Sabatier (2010) « [...] le fait de vivre la discrimination (ou même seulement de la percevoir) peut avoir un impact majeur sur le processus d'acculturation chez les jeunes ainsi que sur le niveau de réussite d'adaptation »³⁵ (p.192, traduction libre). En définitive, comme l'avancent Kanouté et Lafortune (2011), le portrait qui se dégage laisse entrevoir qu'une intégration réussie des élèves immigrants repose sur plusieurs acteurs et une coopération fructueuse peut se décliner de diverses façons. Parmi les problèmes d'intégration chez les jeunes immigrants, on trouve notamment le décrochage scolaire. En effet, les études récentes démontrent que

les jeunes immigrants doivent composer avec un nouveau milieu scolaire ainsi qu'avec un nouveau mode de fonctionnement.

35 « [...] the experience of discrimination (or even the perception of discrimination) has a major impact on the ways in which youth acculturate, and on the degree of adaptive success » (p. 192).

les élèves issus de l'immigration ont moins de chances de réussir leurs études et l'abandon scolaire parmi cette catégorie démographique semble être un phénomène assez répandu (CDPDJ, 2009). D'ailleurs, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport affirme que « [l]es analyses sur la réussite scolaire des élèves issus de l'immigration indiquent que les élèves immigrants nés à l'extérieur du pays ne réussissent pas à obtenir un diplôme d'études secondaires dans les proportions comparables aux autres élèves et que des écarts importants s'observent entre les différentes communautés culturelles » (MÉLS, 2014 : 4). Qui plus est, comme l'explique Labelle, « [l]es difficultés d'intégration et le racisme renforcent le sentiment d'exclusion des jeunes et aggrave le décrochage scolaire » (2010 : 120). Au surplus, cette même auteure met en lumière que « [...] plusieurs groupes de Québécoises et Québécois issus des communautés culturelles ou de minorités visibles connaissent des taux de décrochage scolaire, de sous-scolarisation et de chômage beaucoup plus élevés que ceux qui caractérisent l'ensemble de la population québécoise » (2010 : 63).

Par ailleurs, la documentation défrichée nous a également permis de repérer que certaines recherches tendent à mettre en relief la situation économique des familles comme une des facteurs explicatifs du décrochage scolaire (Kanouté & Llevot Calvet, 2008 ; La Maisonneé, 2004 ; Mc Andew, Tardif-Grenier, & Audet, 2012 ; Vatz-Laaroussi & Charbonneau, 2001). Cependant, les chercheurs mettent continuellement l'accent sur le fait que les variables associées au décrochage peuvent être contrecarrées par l'expérience scolaire. En d'autres termes, une ambiance de soutien et de compréhension ainsi que les intérêts d'apprentissage réveillés chez l'élève sont de puissants facteurs motivationnels et peuvent avoir des répercussions positives sur la persévérance scolaire. Parmi les facteurs freinant la réussite et motivant la désertion scolaire précoce des jeunes immigrants, les chercheurs ont identifié les attitudes interculturelles du personnel scolaire (Manningham, Lanthier, Wawanoloath, & Connelly, 2011) ainsi que le stress lié au contact avec une culture différente qui peut entraîner d'autres difficultés psychosociales (Larose, Bourque, Terrisse, & Kurtness, 2001) comme étant parmi les causes déterminantes de l'abandon scolaire. La littérature consultée nous a permis de constater que, bien que plusieurs éléments puissent être pris en compte pour expliquer les taux d'abandon scolaire chez les jeunes immigrants, l'expérience scolaire

semble être un des facteurs déterminants quant à la persévérance scolaire.

La discrimination sur le marché du travail

Comme nous l'avons déjà évoqué, la discrimination constitue un phénomène qui est difficile à détecter et il s'avère également compliqué de distinguer et de repérer les préjugés ou des biais discriminatoires de la part des employeurs dans les pratiques de recrutement (Eid, 2012b). Dans cette visée, le *testing* s'avère particulièrement utile. Ce dispositif expérimental destiné à saisir la discrimination « [...] permet d'inférer la discrimination à partir de l'observation directe des comportements réels des employeurs, et non à partir d'inégalités socioéconomiques constatées postérieurement au recrutement » (Eid, 2012b : 425). À ce propos, il convient de mentionner les résultats d'une étude récente effectuée par Eid et ses collaborateurs pour le compte de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), qui démontre qu'« [...] un Tremblay ou un Bélanger a au moins 60 % plus de chances d'être invité à un entretien d'embauche qu'un Sanchez, un Ben Saïd ou un Traoré, et qu'environ une fois sur trois (35 %), ces derniers risquent d'avoir été ignorés par l'employeur sur une base discriminatoire » (2012a : 445). Cette expérimentation sociale dont la visée était de mesurer l'ampleur de la discrimination en matière d'accès à l'emploi des personnes issues de l'immigration, s'est déroulée entre décembre 2010 et mai 2011. Pour réaliser cette étude financée par la CDPDJ, les chercheurs ont envoyé 581 paires de CV fictifs, ayant des profils académiques et professionnels similaires, en réponse à des offres d'emploi existantes « [...] pour des postes dans des entreprises privées, des institutions publiques et des organismes sans but lucratif (OSBL) du Grand Montréal » (Eid, 2012a : 431). La différence principale entre les curriculum vitae résidait dans les noms et prénoms des candidats. Les principaux résultats de ce *testing* démontrent que les employeurs ont tendance à écarter, consciemment ou non, certains groupes ethnoculturels socialement stigmatisés au profit de la population native. Cela indique l'existence de certains clivages entre le candidat natif et celui en provenance de la population immigrante et corrobore que « [...] le candidat majoritaire a toujours plus de chances d'être appelé que le candidat minoritaire » (2012a : 438).

Eid et collaborateurs concluent leur étude en questionnant l'efficacité des dispositifs et instruments mis sur pied par l'État québécois pour lutter contre la discrimination. Les chercheurs réitérent également le besoin d'un meilleur arrimage entre les initiatives existantes et d'autres outils qui pourront accroître les chances d'une éventuelle élimination de la discrimination quant à l'embauche des personnes issues de l'immigration.

Les médias et les stéréotypes ethniques

Dans le contexte précis du Québec, de nombreux chercheurs considèrent les médias comme étant les principaux vecteurs de dissémination des images stéréotypées de la population issue de l'immigration. En effet, plusieurs s'accordent à dire que les médias diffusent des stéréotypes contribuant à maintenir, voire à renforcer les préjugés et les pratiques discriminatoires (Eid, 2012 ; Johnson, Olivo, Gibson, Reed, & Ashburn-Nardo, 2009 ; Potvin, 2008 ; Schemer, 2013). Par ailleurs, d'autres chercheurs suggèrent que l'exposition fréquente aux stéréotypes véhiculés par les médias qui reproduisent des attitudes et des opinions perçues comme la norme, peut avoir une incidence sur la formation de l'opinion publique (Behm-Morawitz & Ortiz, 2013).

À titre d'exemple, il convient certainement de rappeler que plusieurs chercheurs attribuent aux médias un rôle central dans la genèse de la « crise » des accommodements raisonnables³⁶ (Labelle & Icart, 2007 ; Potvin, 2008). Les travaux entrepris depuis cette perspective ont en effet permis de constater que les médias ont accordé une couverture médiatique intensive aux quelques cas « d'accommodements raisonnables ou d'ajustements administratifs concertés » qui s'est traduite par la montée d'un certain malaise envers les membres des communautés culturelles (Giasson, Brin, & Sauvageau, 2010). En effet, selon Labelle et Icart « [...] la presse semblait se livrer à une véritable chasse aux arrangements les plus déraisonnables possible » (2007 : 126). Eu égard au débat concernant le rôle des médias relativement à cet enjeu, Potvin (2008) suggère que plusieurs journalistes ont contribué à nourrir la confusion en présentant

36 « [...] le propre de l'accommodement est de remédier, au moyen de certains aménagements, à des formes de discrimination qui surviennent parfois dans l'application d'une norme ou d'une loi par ailleurs légitime » (Bouchard & Taylor, 2008 : 63).

faussement des actions d'ajustements volontaires et des ententes privées en tant qu'accommodements raisonnables qui sont, pour leur part, une mesure réparatrice introduite dans le but de pallier les difficultés inhérentes à une situation créant ou pouvant créer une discrimination.

Or, paradoxalement, les médias peuvent également devenir de puissants outils de lutte contre les stéréotypes et la discrimination. Nous verrons, dans les paragraphes qui suivent, comment les outils médiatiques - notamment la publicité - en s'arrimant aux initiatives concrètes, peuvent contribuer à pallier les faiblesses existantes.

Les médias comme instrument de lutte contre la discrimination

À la lumière des obstacles détaillés ci-dessus, nous sommes en mesure de constater qu'une intervention pouvant améliorer les relations intergroupes serait tout à fait pertinente dans le contexte québécois. Ayant axé les sections précédentes sur les barrières (tant concrètes que symboliques) pouvant se présenter devant les immigrants, nous nous tournons à présent vers l'exposition d'un type d'intervention pouvant contrecarrer les attitudes discriminatoires. Dans cette section, nous cherchons à renforcer l'argumentation préalablement émise voulant que les médias puissent être mobilisés à des fins de sensibilisation et de changement d'attitudes à l'égard de la population issue de l'immigration.

En effet, les résultats des recherches empiriques ont mis en lumière que les messages médiatisés peuvent également générer de nouvelles cognitions ainsi que changer les stéréotypes existants (Atkin, Greenberg, & McDermott, 1983; Behm-Morawitz & Ortiz, 2013; Greenberg, Mastro, & Brand, 2002; Igartua & Barrios, 2012; Mastro, 2009; Oliver, Dillard, Bae, & Tamul, 2012; Sutton et al., 2007). À ce propos, Behm-Morawitz et Ortiz avancent que

[...] nous avons des appuis empiriques nous permettant d'établir que l'exposition aux contre-stéréotypes ou à des images positives de ces groupes peut avoir une incidence positive sur les jugements ayant trait à la race [...] il semble raisonnable de supposer que, au fil du temps, une exposition répétée à des représentations positives peut changer le modèle mental

que nous avons d'un groupe racial/ethnique [...] (2013 : 258, traduction libre).³⁷

À la lumière de ces nouvelles réflexions sur le pouvoir des médias à changer les attitudes et les comportements jugés socialement répréhensibles, nous croyons que les attitudes favorables envers les nouveaux arrivants peuvent certes être optimisées en mobilisant les médias et en suscitant des réponses empathiques à leur égard. À cet effet, les outils du marketing social- notamment la publicité sociale- sont particulièrement importants, car ce sont précisément des changements individuels basés sur une motivation et une action personnelles, dans la perspective ultime d'un changement au niveau sociétal, qu'ils visent (Crawley, 2009; Donovan & Vlais, 2006; Jensen, Cismaru, Lavack, & Cismaru, 2010; Madill & Abele, 2007; Vrij, Schie, & Cherryman, 1996a). Le marketing social est, à la base, une approche comportementale qui allie les différentes stratégies, théories et techniques empruntées de diverses disciplines (marketing commercial, psychologie sociale, communication, sociologie, etc.) dans le but de les appliquer aux enjeux sociaux (Andreasen, 1999; De Guise, 1991; Donovan & Henley, 2010; Hastings & Domegan, 2014; Marchioli, 2006). Dans le meilleur des cas, « [...] les efforts sont orientés vers un arrimage entre ces campagnes et les actions concrètes dans la communauté, afin d'accroître les chances de succès auprès du public cible » (Daignault, 2007 : 4). Plus encore, « [...] le marketing social n'est plus considéré comme une technique pour faire adopter une idée sociale, mais comme un moyen d'influencer les comportements individuels délibérés (par opposition aux comportements imposés par la loi ou la répression, par exemple) » (Cossette & Daignault, 2011 : 21).

Dans le présent article, nous allons nous intéresser plus spécifiquement à la composante communicationnelle du marketing social qui est la publicité sociale.

³⁷ « [...] there is [...] support for the idea that exposure to counter-stereotypes, or positive portrayals of these groups, may positively impact race-related judgements [...] it is not unreasonable to assume that, over time, repeated exposure to such positive representations may alter one's mental model of a racial/ethnic group » (Behm-Morawitz & Ortiz, 2013, p. 258).

La publicité sociale et le changement d'attitude

La publicité sociale, qui fait partie généralement d'une campagne sociale de plus grande envergure, est une forme de communication persuasive dont la visée principale est le bien commun de l'ensemble de la société (Bouchard, 1981 ; Cossette & Daignault, 2011 ; Frenette, 2010). En d'autres termes, et comme l'expliquent Cossette et Daignault, « [s]i la publicité commerciale est le hautparleur des marchands, la publicité sociale est plutôt le portevoix de tous ces citoyens qui croient à la solidarité et aux valeurs altruistes » (2011 : 13). Toutefois, une publicité sociale, sans soutien concret, peut difficilement parvenir à résoudre une problématique sociale. Il n'en demeure pas moins qu'une publicité sociale, en synergie avec des programmes d'éducation et de sensibilisation, constitue un outil puissant (Frenette, 2010).

En ce qui a trait à la problématique liée aux relations intergroupes, plusieurs chercheurs internationaux constatent que les campagnes d'information et de sensibilisation permettent l'atténuation des préjugés et la prévention de la discrimination (Abroms & Maibach, 2008 ; Donovan & Vlais, 2006 ; Jensen et al., 2010 ; Pedersen, Walker, Rapley, & Wise, 2003 ; Sutton et al., 2007 ; Vrij, Schie, & Cherryman, 1996b ; Vrij & Smith, 1999). Par contre, au Québec, la composante communicationnelle du marketing social n'a que très rarement été utilisée pour la lutte contre la discrimination. La publicité sociale québécoise est plutôt exploitée pour sensibiliser la population à des problématiques environnementales, de santé publique et de sécurité routière (Cossette & Daignault, 2011).

Par ailleurs, il convient ici de souligner qu'une des principales difficultés liées à la publicité sociale consiste à choisir les stratégies les plus adéquates pour provoquer un changement d'attitude et de comportement. Pour augmenter leur efficacité, ces stratégies doivent être élaborées en prenant appui sur les constats de recherches permettant d'orienter avantageusement la conception des campagnes sociales et non sur l'intuition créatrice (Daignault & Paquette, 2010 ; Daignault, 2007 ; Fishbein, Hall-Jamieson, Zimmer, Von Haeften, & Nabi, 2002 ; Sutton et al., 2007). Ainsi, dans le cadre des interventions publicitaires, les fondements théoriques s'avèrent primordiaux (Atkin & Rice, 2013 ; Fishbein & Cappella, 2006 ;

Frenette, 2010). Dans les faits, ces théories procurent un éclairage complémentaire sur les variables associées aux changements de comportement telles que les émotions (positives ou négatives), les normes sociales, les prédispositions individuelles, la confiance en soi, le contexte socioculturel, etc. Une fois les variables qui influencent la persuasion identifiées, il devient plus facile d'adapter les messages et d'accroître leur efficacité (Georget, 2004, 2005 ; Girandola & Joule, 2008 ; Godin, 1991).

À cette dernière difficulté, ajoutons que l'étendue et la complexité des enjeux sociaux sur lesquels portent les campagnes médiatiques requièrent une connaissance et une compréhension approfondies de la problématique en vue d'élaborer une stratégie d'intervention pertinente et efficace. Il s'agit donc de se familiariser avec les causes et les solutions connues pour le problème en question dans le but d'identifier les variables individuelles ainsi que la stratégie communicationnelle qui seront les plus appropriées en vue d'optimiser l'efficacité du message persuasif. Par conséquent, la stratégie ainsi que les variables qui entrent en jeu varient selon la thématique dont traite la campagne (Frenette, 2010 ; Stroebe, 2000).

À ce propos, soulignons que la stratégie de la communication est considérée, par un grand nombre de chercheurs, comme la pierre angulaire de la campagne (Atkin & Rice, 2013 ; Frenette, 2010). Comme avancé précédemment, les stratégies sont choisies, avant tout, en fonction du public cible ainsi que de la problématique que la campagne vise à résoudre. Dans le but d'introduire le concept unificateur de notre raisonnement-- l'empathie--, il convient ici de mentionner que les stratégies communicationnelles cherchant à induire certaines émotions chez les récepteurs (les appels aux émotions, telles la peur ou la culpabilité³⁸, par exemple) afin d'optimiser la persuasion sont récurrentes dans le cadre des campagnes sociales (DeSteno, Petty, Rucker, Wegener, & Braverman, 2004; Dillard & Peck, 2000; Kleef, Berg, & Heerdink, 2014; Konijn, 2013; Nabi & Green, 2015; O'Shaughnessy & O'Shaughnessy, 2003; Yzer, Southwell, &

38 De l'anglais *fear appeal* (appel à la peur) et *guilt appeal* (appel à la culpabilité).

Stephenson, 2013). Étant donné les fondements émotionnels des attitudes³⁹, il n'est guère surprenant que les émotions se trouvent souvent au cœur des stratégies communicationnelles visant à modifier les attitudes et les comportements préjudiciables (Perloff, 2014). Cependant, il est à noter que faire appel aux émotions peut entraîner certains risques. Ainsi, si la tentative d'induire une émotion, par exemple la culpabilité, est perçue par les récepteurs comme une tentative de manipulation, le risque d'effet boomerang⁴⁰ se trouve exacerbé diminuant ainsi l'intention d'accepter les comportements prônés dans le message publicitaire.

Dans le cadre des campagnes antidiscrimination, et ce, puisque les attitudes envers l'exogroupe⁴¹ sont reconnues comme difficiles à changer (Batson, Polycarpou, et al., 1997), les réponses contraires à celles souhaitées peuvent non seulement freiner un changement attitudinal, mais elles peuvent renforcer les préjugés existants et déclencher divers mécanismes de défense⁴² (Mealy & Stephan, 2010). Par conséquent, le choix des stratégies persuasives permettant d'éviter les effets indésirables s'avère fondamental.

Dans le contexte des interventions destinées à lutter contre la discrimination, il a été démontré que l'empathie peut favoriser le changement escompté (Donovan & Vlais, 2006; Eisenberg, Eggum, & Di Giunta, 2010; McKeever, 2014; Paradies et al., 2009; Sutton et al., 2007; Wang et al., 2003). En effet, comme nous le verrons ultérieurement, l'empathie, à cause des processus tant cognitifs qu'affectifs qui la composent, s'avère un construit particulièrement important à considérer dans le cadre de toute stratégie visant à combattre les préjugés et la discrimination (Batson & Ahmad, 2009; Eisenberg et al., 2010; Mealy & Stephan, 2010;

39 « Affect is key component of attitudes [...] affect often constitutes the primary and determining response to social stimuli [...] affect indeed functions as the dominant force in social attitudes (Zajonc, 2000) [...] affective reactions are the major and primary driving force behind most social and interpersonal attitudes » (Forgas, 2008, p. 132).

40 Changement d'attitude et de comportement opposé à celui souhaité.

41 L'outgroupe ou l'exogroupe: groupe auquel le sujet n'appartient pas (Whitley & Kite, 2013).

42 Entre autres, les appels à la culpabilité peuvent éveiller des émotions non attendues telles que la colère ou l'irritation ou bien provoquer des mécanismes de défense tels que l'évitement défensif.

Pagotto, 2010; Stephan & Finlay, 1999; Stiff, Dillard, Somera, Kim, & Sleight, 1988; Vescio, Sechrist, & Paolucci, 2003).

Dans les prochains paragraphes, nous exposons brièvement le concept d'empathie pour ensuite présenter son importance dans les relations intergroupes. Puis, nous illustrons sommairement le rôle de l'empathie dans la persuasion publicitaire afin de tisser un lien entre la réception des publicités antidiscrimination, la réponse empathique et une éventuelle amélioration des attitudes intergroupes.

L'empathie⁴³

Le terme empathie est dérivé du mot grec *εμπατία* et signifiait autrefois « souffrir avec », faculté qui est maintenant plutôt attribuée à la sympathie- phénomène souvent confondu et parfois même employé en tant que synonyme de l'empathie (Brunel & Martiny, 2004 ; Daignault, 2007 ; Escalas & Stern, 2003 ; Wispe, 1986). Mentionnons d'ailleurs que l'un des plus grands débats entourant le concept d'empathie concerne ses propres dimensions. Ainsi, d'une part, les fervents de l'approche cognitive définissent l'empathie en termes d'identification à autrui, où les habilités empathiques d'un individu sont exacerbées par sa capacité à prendre la perspective d'une autre personne (Dymond, 1950 ; Hoffman, 1982, 2000 ; Hogan, 1969 ; Ickes, 1993). En effet, cette école de pensée attribue à l'empathie des caractéristiques de l'ordre cognitif, souvent décrites en termes de « *projection de rôle* » ou de « *prise de perspective* » (Mooradian, Davis, & Matzler, 2011 ; Zoll & Enz, 2005). D'autre part, les adeptes de l'approche affective définissent ce phénomène comme un partage d'émotions qui se traduit par une expérience affective concordante ou similaire à celle d'autrui. Cette expérience concordante découle de la compréhension de l'état émotionnel de l'autre (Clark, 1980 ; Eisenberg & Strayer, 1987 ; Mehrabian & Epstein, 1972 ; Stotland, 1969).

43 Bien que l'empathie soit un concept fondamentalement psychologique, elle est ici transposée à une problématique profondément sociologique – soit celle des relations intergroupes. En effet, dans le présent article, l'empathie est envisagée comme une « technique d'intervention » qui peut être mobilisée afin d'améliorer et d'harmoniser les relations intergroupes ainsi que de contribuer à atténuer les préjugés et la discrimination.

À l'heure actuelle, un consensus semble avoir émergé et plusieurs s'accordent pour affirmer que l'empathie implique tant l'émotion que la cognition. Il est en effet impossible de saisir l'entière de la signification du concept d'empathie en se concentrant seulement sur une de ses dimensions.

(Campbell & Babrow, 2004; Chory-Assad & Cicchirillo, 2005; Davis, 1983, 1996; Duan & Hill, 1996). D'ailleurs, il est impossible de saisir l'entière de la signification de la notion d'empathie en se concentrant seulement sur une de ses dimensions. Ainsi, l'empathie se caractérise, d'une part, par une composante de l'ordre affectif qui se traduit par « [...] une réponse affective envers autrui qui implique parfois (mais pas toujours) un partage de son état émotionnel » et, d'autre part, « [...] par la capacité cognitive de prendre la perspective subjective de l'autre personne » (Decety, 2004, p. 57).

Outre le débat entourant la dimensionnalité de l'empathie, ajoutons que la nature même du concept ne fait pas l'unanimité dans la communauté scientifique. En parcourant la littérature existante sur le sujet, nous avons pu constater que l'étude de l'empathie peut être envisagée sous différents aspects, soit comme une disposition ou un trait de personnalité relativement stable (Davis, 1983, 1996 ; Mooradian et al., 2011), ou bien comme une réponse à un stimulus donné (Campbell & Babrow, 2004; Campbell, 1998; Escalas & Stern, 2003; Shen, 2010b, 2011). La perspective situationnelle⁴⁴ permet aux chercheurs d'étudier davantage les effets des facteurs situationnels menant à la réponse empathique. Qui plus est, le fait de l'analyser sous un angle situationnel ou en tant que réponse donne l'opportunité aux chercheurs de « manipuler » l'empathie afin de comprendre son rôle dans d'autres processus sociaux tels que l'altruisme⁴⁵ (Batson, Polycarpou, et al., 1997 ; Batson, Chang, Orr, &

44 L'approche situationnelle réfère à l'étude de l'empathie en tant que réponse dans une situation donnée. Cette approche permet donc de mettre en évidence les différents facteurs pouvant optimiser la réponse empathique (ex. : nature du stimulus, type de situation mise en scène, etc.).

45 « L'altruisme implique un sacrifice de soi, une absence de « récompense évidente et externe ». L'altruisme implique par conséquent un intérêt porté aux besoins des autres, indépendamment d'une récompense espérée ou d'une punition redoutée » (Fiske, 2008 :392).

Rowland, 2002 ; Vescio, Sechrist, & Paolucci, 2003) et/ou la persuasion publicitaire (Shen, 2011; Shen, 2010; Campbell & Babrow, 2004; Escalas & Stern, 2003; Bagozzi & Moore, 1994). Ainsi, l'approche situationnelle met en lumière l'importance du contexte, de la situation et de la nature du stimulus sur l'éveil empathique.

Le rôle de l'empathie dans la réception des publicités sociales

Dans le champ précis de la réception et de la persuasion publicitaires, les conclusions des chercheurs s'étant intéressés au concept de l'empathie ont mis en évidence que, en raison des motivations altruistes qui lui sont inhérentes, l'empathie s'avère une variable susceptible d'influencer favorablement la réception des publicités ayant pour but de promouvoir les valeurs altruistes et le comportement prosocial⁴⁶ (Bagozzi & Moore, 1994; Boller & Olson, 1991; Campbell & Babrow, 2004; Campbell, 1998; Chebat, Vercollier, & Gélinas-Chebat, 2003; Chory-Assad & Cicchirillo, 2005; Escalas & Stern, 2003; MacInnis & Jaworski, 1989; Shen, 2010a, 2010b). En effet, comme le soulignent Campbell et Babrow, « [d]epuis des siècles, les rhétoriciens ont soutenu que la persuasion peut être atteinte à travers les messages qui favorisent l'empathie [...] » (2004 : 160, traduction libre)⁴⁷. Dans leur étude portant sur l'influence des réponses empathiques face aux communications persuasives sur la prévention du sida, Campbell et Babrow (2004) expliquent que c'est l'interaction de certains processus affectifs et cognitifs propres au processus d'empathisation qui favorise un traitement en profondeur du contenu d'une publicité sociale. Plus précisément, l'empathie facilite la persuasion en poussant les récepteurs à adopter le point de vue du protagoniste publicisé.

Dans la perspective d'expliquer la pertinence de recourir à l'empathie pour engendrer un changement d'attitude, Campbell (1998) souligne que

[...] un message qui suscite des émotions à travers l'empathie devrait avoir un effet plus durable qu'un message ayant recours à un appel émotionnel direct-- tel qu'un appel à la

46 « Par comportement prosocial, on entend le comportement au bénéfice d'autrui ainsi que des comportements tels que l'aide, la consolation, le partage, la coopération, la défense, le fait de rassurer et de porter un certain intérêt » (Fiske, 2008, p. 391).

47 « For many centuries, rhetorical scholars have contended that persuasion can be accomplished by messages that foster empathy [...] » (2004 :160).

peur-- parce que l'émotion ressentie à travers le processus d'empathisation encourage des pensées plus profondes, plus pertinentes et donc plus facilement récupérables en mémoire au moment approprié⁴⁸ (pp.34-35, traduction libre).

À l'inverse, Campbell stipule que les appels aux émotions fortes telles que la peur peuvent susciter des émotions que la campagne ne cherche pas à provoquer et ainsi générer les *effets boomerang*⁴⁹ ou bien produire d'autres mécanismes de résistance à la persuasion tels que la dissonance cognitive⁵⁰ (Festinger, 1968), ou encore la réactance psychologique⁵¹ (Brehm & Brehm, 1981; Dillard & Shen, 2005; Shen, 2010a). Cela étant dit, les constats de recherches relativement à l'impact de l'empathie sur la persuasion publicitaire ont mis en relief que l'empathie peut mitiger les effets non désirés des campagnes sociales. En outre, la recension des travaux qui ont été consacrés aux effets non désirés des campagnes a mis en évidence que, lorsque la réponse empathique se produit, les récepteurs sont moins enclins à rejeter les recommandations prônées dans le message et à développer des stratégies de résistance à la persuasion (Mealy & Stephan, 2010 ; Shen, 2010a, 2011).

Ce dernier constat est particulièrement important pour la problématique qui nous intéresse ici. En effet, étant donné que les attitudes négatives envers l'exogroupe sont connues comme étant très difficiles à corriger, il appert qu'avoir recours aux stratégies permettant de minimiser les risques que les effets boomerang se produisent demeure indispensable.

48 « A message that arouses emotions through empathy should be more enduring than a direct emotional appeal such as a scare tactic because the felt emotion from empathy spurs deeper, more extensive issue-relevant thinking that is retrievable from memory at the appropriate moment » (1998, pp. 34-35)

49 « La tendance à éviter le traitement du message est appelée par Leventhal "effet boomerang" : après l'exposition à un message faisant appel à la peur, l'individu minimise la menace en renforçant ses croyances sur sa propre invulnérabilité ou en mettant en place des comportements contreproductifs [...] » (Chabrol & Radu, 2008, pp. 63-64).

50 « La notion de dissonance cognitive [...] fait référence à l'état de tension interne provoqué par la présence de cognitions simultanées incompatibles entre elles » (Chabrol & Radu, 2008, p. 124).

51 « La réactance psychologique a été définie comme la réaction négative des individus à toute tentative de contrainte de leur liberté de choix ou d'action [...] » (Chabrol & Radu, 2008, p. 94).

L'empathie et l'atténuation de la discrimination

Dans le cadre de la problématique concernant les relations intergroupes et, plus précisément, la discrimination, la recension des écrits nous a permis de constater que plusieurs chercheurs mettent en relief l'importance du rôle que joue l'empathie dans l'atténuation des préjugés (Batson & Ahmad, 2009; Batson, Polycarpou, et al., 1997; Batson, Chang, Orr, & Rowland, 2002; Batson, Lishner, Cook, & Sawyer, 2005; Dovidio, Johnson, et al., 2010; Eisenberg, Eggum, & Di Giunta, 2010; Finlay & Stephan, 2000; Pagotto, 2010; Pedersen, Beven, Walker, & Griffiths, 2004; Stephan & Finlay, 1999; Wang et al., 2003). À ce propos, Dovidio et ses collaborateurs avancent que « l'empathie peut considérablement façonner les réponses intergroupes ; par conséquent, elle est un facteur important à prendre en compte dans les interventions et les programmes visant à améliorer les relations intergroupes et à promouvoir une harmonie durable » (2010 : 395, traduction libre)⁵². Pour leur part, Mealy et Stephan (2010) affirment que l'empathie joue un rôle crucial dans le cadre des relations intergroupes, car elle permet, entre autres, de créer des ponts, de tisser des liens et de développer la compréhension entre les groupes dont les histoires, les intérêts et les visions du monde diffèrent. Selon ces mêmes auteurs, l'empathie, en raison de son potentiel de réduction des préjugés, des stéréotypes et de la discrimination, s'avère un construit très prometteur.

La littérature signale que l'empathie peut être induite par une variété de facteurs dont l'un des plus importants consiste à amener les individus à prendre la perspective des autres. Plus précisément, dans le cadre des recherches expérimentales, les participants reçoivent des directives explicites leur demandant d'imaginer le ressenti de la personne cible ou encore d'imaginer comment est-ce qu'eux-mêmes se sentiraient s'ils se retrouvaient dans une situation similaire. À cet effet, les résultats de recherches accentuant l'importance de la projection de rôle mettent en évidence que la prise de perspective peut amoindrir la discrimination, enrayer les préjugés et diminuer la possibilité que les conflits se produisent

52 « Empathy can substantially shape intergroup responses; thus, it is an important factor to consider in interventions and programs designed to improve intergroup relations and promote lasting harmony » (Dovidio et al., 2010: 395).

(Batson et al., 2002; Batson, Early, & Salvarani, 1997; Galinsky et al., 2005; Galinsky & Moskowitz, 2000; Vescio, Sechrist, & Paolucci, 2003). À ce propos, Stephan et Finlay soutiennent que la prise de perspective, élément central de la dimension cognitive de l'empathie, peut réduire les préjugés, car elle amoindrit la perception de différence entre l'endo⁵³ et l'exogroupe. Emblématique du rapport à l'autre, la prise de perspective est envisagée, par ces auteurs, comme levier de coopération. De même, la prise de perspective peut également conduire les individus à s'apercevoir qu'ils partagent une identité et un destin communs. Le fait de créer le sentiment d'une identité commune est une question qui a reçu l'attention de plusieurs chercheurs, (voir Gaertner, Mann, Dovidio, Murrell, & Pomare, 1990 dans Stephan et Finlay, 1999), qui reconnaissent son potentiel d'influence sur la coopération intergroupe pour la réalisation d'un but commun ainsi que sur la diminution des préjugés et de la discrimination qui peuvent s'ensuivre. À ce propos, Stephan et Finlay suggèrent que « les sentiments de menace engendrés par la perception de différences entre les valeurs, les croyances et les normes, les perceptions erronées quant au conflit réaliste et l'anxiété lors de l'interaction avec les membres de l'exogroupe peuvent tous être dissous en apprenant à voir le monde depuis la perspective des membres de l'exogroupe » (1999 : 735, traduction libre)⁵⁴. En appui, Byrnes et Kiger soulignent qu'

une conclusion cohérente que la littérature sur les préjugés fait ressortir est que les connaissances seules ne sont pas un moyen efficace pour changer les attitudes et les comportements (Allport, 1958 ; Fishbein & Ajzen, 1975 ; Pate, 1981). Une approche qui a démontré une certaine efficacité dans le changement des attitudes et des comportements est le jeu de rôle ou la participation dans une activité de simulation Bredemeier & Greenblat, 1981 ; Bruin, 1985 ; Fishbein & Ajzen, 1975 ; Horne, 1988 ; Wieder, 1954) (1990: 341, traduction libre)⁵⁵.

53 Ingroup ou l'endogroupe: le groupe auquel le sujet appartient (Whitley & Kite, 2013).

54 « The feelings of threat engendered by concerns over differences in value, beliefs, and norms, misperceptions of realistic conflict, and anxiety over interacting with members of the outgroup may all be dissolved by learning to view the world from the perspective of outgroup members » (Stephan & Finlay, 1999, p. 735).

55 « One consistent finding in the literature on prejudice is that knowledge alone is not an effective means of changing attitudes and behaviors (Allport, 1958; Fishbein & Ajzen,

Ainsi, la composante principale de la dimension cognitive de l'empathie-- la prise de perspective-- agit à titre de facteur de réduction des préjugés et des stéréotypes négatifs (Upshaw, Kaiser, & Sommerville, 2015 ; Vescio et al., 2003 ; Weyant, 2007). Selon les chercheurs s'étant intéressés aux effets de la prise de perspective sur les attitudes envers l'exogroupe, se mettre à la place des individus discriminés permettrait de ressentir cette même discrimination et, ainsi, d'améliorer les attitudes intergroupes. À cet effet, Boris Cyrulnik (2013), psychiatre français, avance que [l]a lutte contre les discriminations est beaucoup plus facile qu'on ne le pensait. Il suffit de présenter le monde mental et le monde socio-culturel de l'autre pour développer l'empathie et lutter très efficacement contre la discrimination. Les travaux scientifiques, le cinéma, la littérature, tout ce qui permet d'expliquer et de présenter le monde mental des autres est efficace.

Dans le but d'augmenter les chances que l'éveil empathique se produise, certains chercheurs ont eu recours aux jeux de projection de rôle (jeux de rôle) afin de susciter les réponses empathiques envers les groupes stigmatisés (Batson, Polycarpou, et al., 1997 ; Byrnes & Kiger, 1990 ; Clore & Jeffery, 1972 ; Dampier, Dancer, & Keiser, 1985). À cet effet, il convient certainement de mentionner l'une des expériences de jeu de rôle parmi les plus connues dans le contexte scolaire. Il s'agit de l'expérience en classe, *Blue Eyes-Brown Eyes*, de Jane Elliott. Dans l'optique de rendre les préjugés raciaux tangibles pour ses élèves, cette jeune institutrice avait divisé sa classe en deux groupes : les élèves dont les yeux étaient bleus et ceux ayant les yeux bruns. Elle a ensuite fait une déclaration choquante en annonçant à ses élèves que ceux qui ont les yeux bruns sont supérieurs à leurs camarades aux yeux bleus. Dans le but d'exacerber les effets néfastes de la discrimination, elle leur accordait certains privilèges, et avait interdit aux deux groupes de jouer ensemble. Le lendemain, elle affirme s'être trompée et indique que ce sont plutôt les yeux bleus qui sont supérieurs. Tour à tour discriminés pour la couleur de leurs yeux, ses élèves prennent réellement conscience des conséquences du racisme. Cet

1975; Pate, 1981). An approach that has shown some effectiveness in changing attitudes and behaviors is role playing or participation in simulation activity (Bredemeier & Greenblat, 1981; Bruin, 1985; Fishbein & Ajzen, 1975; Horne, 1988; Wieder, 1954) » (Byrnes & Kiger, 1990 : 341).

exercice avait été conçu dans le but d'« aider les élèves à (a) comprendre que les différences interindividuelles peuvent causer des conflits, (b) empathiser avec les personnes qui sont victimes de la discrimination, (c) reconnaître les préjugés et comprendre l'ampleur des dommages que de telles attitudes peuvent causer à la société et (d) apprécier les élèves dont la race et la culture diffèrent de la leur (Guyton & Fielstein, 1991 : 208, traduction libre)⁵⁶. Plus récemment, en 2006, une enseignante dans une école primaire à Saint-Valérien-de-Milton s'est livrée à une expérience inspirée par celle de Jane Elliott dans le but de faire prendre conscience aux enfants de sa classe des mécanismes de la discrimination.

Dans la même veine, mais sans avoir recours aux jeux de rôle, Finlay et Stephan (2000) ont démontré que le fait de s'imaginer à la place d'une personne appartenant à un groupe stigmatisé en situation de discrimination augmente la perception de l'injustice et améliore les attitudes envers l'ensemble du groupe concerné. Effectivement, le fait d'appréhender la souffrance et la discrimination comme s'ils les vivaient eux-mêmes, pousse les participants à penser que les victimes de la discrimination ne méritent pas le sort qui leur est réservé.

Batson et ses collaborateurs (2002, 2005 ; 1997) ont mené une série d'études empiriques dont les résultats ont mis en lumière que le fait de demander aux participants de s'imaginer le ressenti d'une personne stigmatisée augmente les sentiments positifs non seulement à l'égard de cette personne, mais également vis-à-vis de tous les individus pouvant se retrouver dans cette même situation. Au terme de leur recherche, ils avaient en effet constaté que l'empathie ressentie envers l'individu concerné s'est généralisée à l'ensemble du groupe auquel appartenait la personne pour laquelle les répondants éprouvaient de l'empathie (les personnes atteintes du SIDA, les minorités ethniques et raciales, les sans-abri et même les meurtriers).

56 « [...] help students (a) understand that individual differences between people can lead to conflict, (b) empathize with people who are discriminated against, (c) recognize prejudicial attitudes and understand the damage that such attitudes can cause to society, and (d) develop an appreciation for those students whose race and culture differ from their own » (Guyton & Fielstein, 1991, p. 208).

Sans entrer dans les détails, car une telle discussion dépasserait les limites de la présente section, nous jugeons néanmoins pertinent d'exposer brièvement une émission de télé-réalité australienne dont l'objectif était précisément la prise de perspective dans le but d'éveiller la conscience et générer plus d'empathie envers les réfugiés. À cet effet, *Go Back to Where you Came From* (*Retourne d'où tu viens*) proposait, à des personnes estimant qu'il y a trop d'étrangers dans leur pays, de revivre (à rebours) le parcours semé d'embûches que traversent les réfugiés afin de fuir une situation de guerre, de pauvreté ou de famine. Ils partent ainsi d'Australie, sur une embarcation précaire, et vont se rendre dans des pays tels que l'Irak, l'Afghanistan, la Malaisie, ou encore le Kenya et le Congo (ATOM, 2011). À chaque fois, ces Australiens vont voir de leurs propres yeux les conditions de vie de ceux qui espèrent un jour se rendre dans leur pays. Le programme a connu un succès retentissant, mais a aussi provoqué la polémique dans un pays où le racisme est un problème national. Bien que les critiques à l'égard de cette émission soient tout à fait présentes (le côté superficiel du programme et le voyeurisme, avec notamment la mise en scène télévisée d'un malheur bien réel), les bienfaits semblent être manifestes (Macbeth Marshall, 2011).

En somme, comme le démontrent les exemples cités précédemment, changer les attitudes envers l'exogroupe par le biais d'une réponse empathique s'avère une stratégie prometteuse et durable.

Conclusion

Bien qu'on puisse remarquer un regain d'intérêt pour le concept d'empathie au courant des dernières décennies (Mikulincer & Shaver, 2010), le rôle de l'empathie dans le contexte de réception des publicités sociales demeure sous-étudié. En effet, à notre connaissance, le rôle de la réponse empathique dans le processus de réception des publicités sociales relatives à l'antidiscrimination n'a jamais fait l'objet d'aucune étude. Devant ce constat, il nous a paru pertinent d'explorer les éléments pouvant déclencher la réponse empathique dans ce contexte précis. Plus concrètement, dans le cadre de notre recherche doctorale nous envisageons de déceler les conditions d'optimisation de la réponse empathique. Pour ce faire, nous prévoyons évaluer, en premier lieu, une série de publicités

existantes sur le sujet par l'entremise de l'évaluation continue⁵⁷. Cette technique peut s'avérer utile pour détecter certains paramètres pouvant avoir un effet sur l'éveil empathique (cadrage émotionnel de la publicité, contenu du message, les protagonistes mis en scène, etc.). En deuxième lieu, et ce, puisque notre projet est de nature plutôt exploratoire, nous sommes d'avis qu'il est tout à fait avantageux et pertinent d'accorder une importance particulière au volet qualitatif de notre recherche. À cette fin, nous allons recourir aux entretiens de groupe dans le but d'obtenir des réponses plus détaillées et réfléchies de la part des répondants sur ce qu'ont été les paramètres qui ont déclenché de l'empathie chez eux.

Comme nous l'avons soutenu et réitéré tout au long du présent article, l'empathie joue un rôle déterminant dans l'harmonisation des relations intergroupes. Le débat sur la mise en place d'une nouvelle charte des valeurs, l'attentat de la grande mosquée de Québec le 29 janvier 2017, les attentats du 22 mars 2016 à Bruxelles, l'attentat du 14 juillet à Nice, le projet de la loi 59, etc. ont semé la peur et l'effroi et ont indéniablement perturbé les relations entre divers groupes au sein de la société québécoise. D'ailleurs, dans la couverture médiatique internationale, la figure de l'immigrant est souvent montrée de telle façon qu'elle contribue à alimenter et à maintenir les préjugés et stéréotypes par le biais d'un discours réducteur et souvent déformé. À la lumière des faits exposés précédemment, le besoin d'un rapprochement interculturel, de compréhension mutuelle et d'un fonctionnement symbiotique entre les divers groupes sociaux qui composent le Québec deviennent de plus en plus pressants. À cet effet, l'empathie s'avère un "moyen" très prometteur. En premier lieu, la dimension cognitive de l'empathie incite les individus à se mettre à la place des personnes discriminées et de voir le monde de leur point de vue, ou encore de s'imaginer eux-mêmes en tant que victimes de la discrimination. La prise de perspective permet de ressentir une émotion⁵⁸ simi-

57 L'évaluation continue est une technique appréciative qui donne l'opportunité aux récepteurs d'évaluer les messages en continu et en simultanéité avec l'exposition aux contenus médiatisés.

58 Il est à noter que l'émotion ressentie (qu'elle soit identique à celle d'autrui ou du moins appropriée) est, en soi, la dimension affective de l'empathie.

laire ou identique à celle que ressentent les cibles des attitudes discriminatoires permettant ainsi de créer une sensibilité particulière pour la souffrance des autres.

Bibliographie

- ABROMS, Lorien C., & MAIBACH, Edward W. (2008). « The effectiveness of mass communication to change public behavior ». *Annual Review of Public Health*, 29, 219–234.
- ANDREASEN, Alan R. (1999). « Challenges for the Science and Practice of Social Marketing », (pp. 3–19), dans Martin E. GOLDBERG, Martin FISHBEIN, & Susan E. MIDDLESTADT (dir.), *Social Marketing : theoretical and practical perspectives*. New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates.
- AQRP. (2014). "La lutte contre la stigmatisation et la discrimination associées aux problèmes de santé mentale au Québec". <http://aqrp-sm.org/wp-content/uploads/2014/04/cadre-de-reference-GPS-SM.pdf>, consulté le 04-11-2016 t ni
- ARCAND, Sébastien, LENOIR-ACHDJIAN, Annick, & HELLY, Denise (2004). « Insertion professionnelle d'immigrants récents et réseaux sociaux : le cas de maghrébins à Montréal et Sherbrooke ». *Cahier Canadiens de Sociologie*, 34(2), 373–402.
- ARSENAULT, Stéphanie (2012). « Être, rester ou quitter : La place des immigrants dans l'économie sociale à Québec ». *Le Sociographe*, 5, 235–259.
- ATKIN, Charles K., GREENBERG, Bradley S., & MCDERMOTT, Steven (1983). "Television and Race Role Socialization". *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 60, 407–414.
- ATKIN, Charles K., & RICE, Ronald E. (2013). « Theory and Principles of Public Communication Campaigns », (pp. 3–19), dans Ronald E. RICE & Charles K. ATKIN (dir.), *Public Communication Campaigns*. Thousand Oaks: Sage.
- ATOM. (2011). "Go Back to Where You Came From-Study Guide". <http://pegsnet.pegs.vic.edu.au/public/library/DVDResources/TeachersNotes/GoBackToWhereYouCameFrom.pdf>, consulté le 20-04-2015
- BAGOZZI, Richard. P., & MOORE, David J. (1994). « Public Service Advertisements : Emotions and Empathy Guide Prosocial Behavior ». *Journal of Marketing*, 58(January), 56–70.

- BAKKER, Linda, DAGEVOS, Jaco, & ENGBERSEN, Godfried (2014). « The Importance of Resources and Security in the Socio-Economic Integration of Refugees. A Study on the Impact of Length of Stay in Asylum Accommodation and Residence Status on Socio-Economic Integration for the Four Largest Refugee Groups in the Netherlands ». *International Migration and Integration*, 15, 431–448.
- BATSON, C. Daniel & AHMAD, Nadia Y. (2009). "Using Empathy to Improve Intergroup Attitudes and Relations ". *Social Issues and Policy Review*, 3(1), 141–177.
- BATSON, C. Daniel, CHANG, Johee, ORR, Ryan, & ROWLAND, Jennifer (2002). "Empathy, Attitudes, and Action: Can Feeling for a Member of a Stigmatized Group Motivate One to Help the Group?". *Personality and Social Psychology Bulletin*, 28, 1656–1666.
- BATSON, C. Daniel, EARLY, Shannon, & SALVARANI, Giovanni (1997). "Perspective Taking: Imagining How Another Feels Versus Imaging How You Would Feel ". *Personality and Social Psychology Bulletin*, 23(7), 751–758.
- BATSON, C. Daniel, LISHNER, David A., COOK, Jennifer, & SAWYER, Stacey (2005). "Similarity and Nurturance: Two Possible Sources of Empathy for Strangers ". *Basic and Applied Social Psychology*, 27(1), 15–25.
- BATSON, C. Daniel, POLYCARPOU, Marina P., HARMON-JONES, Eddie, IMHOFF, Heidi J., MITCHENER, Erin C., BEDNAR, L. L., KLEIN, Patricia R., HIGHBERGER, Lori (1997). "Empathy and Attitudes: Can Feeling for a Member of a Stigmatized Group Improve Feelings Toward the Group?". *Journal of Personality and Social Psychology*, 72(1), 105–118.
- BAUER, Stephanie, LOOMIS, Colleen, & AKKARI, Abdeljalil (2013). "Intercultural immigrant youth identities in contexts of family, friends, and school ". *Journal of Youth Studies*, 16(1), 54–69.
- BÉGIN, Karine, & RENAUD, Jean (2012). "Emploi qualifié et sous-qualifié chez les travailleurs immigrants sélectionnés du Québec : cheminements en emploi et effet de la grille de sélection ". *Recherches Sociographiques*, 53(2), 287–313.
- BEHM-MORAWITZ, Elizabeth, & ORTIZ, Michelle (2013). "Race, Ethnicity, and the Media ". (pp. 252–266), dans Karen DILL (dir.), *The Oxford Handbook of Media Psychology*. Oxford: Oxford University Press.

- BÉJI, Kamel, & PELLERIN, Anaïs (2010). « Intégration socioprofessionnelle des immigrants récents au Québec : le rôle de l'information et des réseaux sociaux ». *Relations Industrielles/Industrial Relations*, 65(4), 562–583.
- BERRY, John W., PHINNEY, Jean S., SAM, David L., & VEDDER, Paul (2006). "Immigrant Youth: Acculturation, Identity, and Adaptation ". *Applied Psychology: An International Review*, 55(3), 303–332.
- BERRY, John W., & SABATIER, Colette (2010). « Acculturation, discrimination, and adaptation among second generation immigrant youth in Montreal and Paris ». *International Journal of Intercultural Relations*, 34(3), 191–207.
- BOLLER, Gregory W., & OLSON, Jerry C. (1991). "Experiencing ad meanings: Crucial aspects of narrative/drama processing ". *Advances in Consumer Research*, 18, 172–175.
- BOSSET, Pierre (2012). "Les mesures législatives de lutte contre la discrimination raciale au Québec : un bilan institutionnel ". *Nouvelles Pratiques Sociales*, 17(2), 15–30.
- BOUCHARD, Gérard (2012). *L'interculturalisme : un point de vue québécois*. Montréal : Boréal.
- BOUCHARD, Gérard, & TAYLOR, Charles (2008). « *Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation* ». Rapport abrégé. Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. Québec.
- BOUCHARD, Jacques (1981). *L'autre publicité : la publicité sociétale*. Saint-Lambert : Héritage.
- BOUDARBAT, Brahim (2011). « *Les défis de l'intégration des immigrants dans le marché du travail au Québec : enseignements tirés d'une comparaison avec l'Ontario et la Colombie-Britannique* ». Rapport de projet. Montréal.
- BOURHIS, Richard Y., MONTREUIL, Anne, HELLY, Denise, & JANTZEN, Lorna (2007). « Discrimination et linguicisme au Québec : enquête sur la diversité ethnique au Canada ». *Canadian Ethnic Studies*, 39(1-2), 31–49.
- BREHM, Sharon S., & BREHM, Jack W. (1981). *Psychological reactance : a theory of freedom and control*. New York: Academic Press.

- BRUNEL, Marie-Lise, & MARTINY, Cynthia (2004). "Les conceptions de l'empathie avant, pendant et après Rogers". *Carrièreologie*, 9(3), 473-500.
- BYRNES, Deborah A., & KIGER, Gary (1990). "The effect of a prejudice-reduction simulation on attitude change". *Journal of Applied Social Psychology*, 20, 341-356.
- CAMPBELL, Rose G. (1998). « *A communication-based model for testing the effects of empathic arousal on risk appraisals, attitudes, and behavioral intentions in response to HIV/AIDS prevention messages* ». Thèse de doctorat. Purdue University.
- CAMPBELL, Rose G., & BABROW, Austin S. (2004). "The Role of Empathy in Responses to Persuasive Risk Communication: Overcoming Resistance to HIV Prevention Messages". *Health Communication*, 16(2), 159-182.
- CDPDJ. (2009). « Mémoire présenté au Conseil supérieur de l'Éducation dans le cadre de la consultation sur l'accès à l'éducation et à la réussite éducative dans la perspective d'éducation pour l'inclusion ». Montréal.
- CHABROL, Claude, & RADU, Miruna (2008). *Psychologie de la communication et persuasion : théories et applications*. Bruxelles : De Boeck.
- CHEBAT, Jean-Charles, VERCOLLIER, Sarah D., & GÉLINAS-CHEBAT, Claire (2003). « Drama advertisements: moderating effects of self-relevance on the relations among empathy, information processing, and attitudes ». *Psychological Reports*, 92(1991), 997-1014.
- CHEONG, Pauline H., EDWARDS, Rosalind, GOULBOURNE, Harry, & SOLOMOS, John (2007). 'Immigration, social cohesion and social capital: a critical review'. *Critical Social Policy*, 27, 24-49.
- CHICHA, Marie-Thérèse, & CHAREST, Éric (2009). « Accès à l'égalité gestion de la diversité : une jonction indispensable ». *Gestion*, 34(3), 66-73.
- CHORY-ASSAD, Rebecca M., & CICCHIRILLO, Vincent (2005). 'Empathy and Affective Orientation as Predictors of Identification with Television Characters'. *Communication Research Reports*, 22(2), 151-156.
- CLARK, Kenneth B. (1980). 'Empathy: A neglected topic in psychological research'. *American Psychologist*, 35(2), 187-190.

- CLORE, Gerald L., & JEFFERY, Katherine M. (1972). 'Emotional role playing, attitude change, and attraction toward a disabled person'. *Journal of Personality and Social Psychology*, 23(1), 105-111.
- COSSETTE, Claude, & DAIGNAULT, Pénélope (2011). *La publicité sociale : définitions, particularités, usages*. Québec : Télémaque.
- COUSINEAU, Jean-Michel, & BOUDARBAT, Brahim (2009). « La situation économique des immigrants au Québec ». *Relations Industrielles*, 64(2), 230-249.
- CRAWLEY, Heaven (2009). *Understanding and changing public attitudes : A review of existing evidence from public information and communication campaigns*. Rapport de recherche. Centre for Migration Policy Research Swansea University,
- CRIEC. (2012). Bulletin de l'observatoire international sur le racisme et les discriminations. Montréal.
- CYRULNIK, Boris. (2013). « Il suffit de présenter le monde mental et le monde socio-culturel de l'autre pour développer l'empathie et lutter efficacement contre la discrimination ». *Fondation SNCF*. [www.fondation-sncf.org/index.php/.../282-questions-a-boris-cyrulnik/], consulté le 20.04.2015.
- DAIGNAULT, Pénélope (2007). *L'implication multidimensionnelle des récepteurs comme indicateur de l'efficacité de l'argument de crainte : le cas des campagnes de sécurité routière*. Thèse de doctorat. Université Laval.
- DAIGNAULT, Pénélope, & PAQUETTE, Guy (2010). « Quelle efficacité de la menace dans les campagnes de sécurité routière ? Une évaluation tridimensionnelle ». *Revue Internationale Communication Sociale et Publique*, 1-18.
- DAMPIER, Kim, DANCER, Jess, & KEISER, Jope (1985). 'Changing Attitudes Toward Older Persons With Hearing Loss: Comparison of Two Audiotapes'. *American Annals of the Deaf*, 130(4), 267-271.
- DAVIS, Mark H. (1983). « The effects of dispositional empathy on emotional reactions and helping: A multidimensional approach ». *Journal of Personality*, 51, 167-184.
- DAVIS, Mark H. (1996). *Empathy: A Social Psychological Approach*. Boulder : Westview Press.

- DE GUISE, Jacques (1991). « Le marketing social », (pp. 286–333), dans Michel BEAUCHAMP (dir.), *Communication publique : repères pour la réflexion et l'action*. Boucherville : Gaëtan Morin.
- DECETY, Jean (2004). « Neurosciences : les mécanismes de l'empathie ». *Sciences Humaines*.
- DESTENO, David, PETTY, Richard E., RUCKER, Derek D., WEGENER, Duane T., & BRAVERMAN, Julia (2004). 'Discrete emotions and persuasion: the role of emotion-induced expectancies'. *Journal of Personality and Social Psychology*, 86(1), 43–56.
- DILLARD, James P., & PECK, Eugenia (2000). 'Affect and Persuasion: Emotional Responses to Public Service Announcements'. *Communication Research*, 27, 461–495.
- DILLARD, James P., & SHEN, Lijiang (2005). 'On the Nature of Reactance and its Role in Persuasive Health Communication'. *Communication Monographs*, 72(2), 144–168.
- DONOVAN, Robert J., & HENLEY, Nadine (2010). *Principles and practice of social marketing : an international perspective*. Cambridge: Cambridge University Press.
- DONOVAN, Robert J., & VLAIS, R. (2006). A review of communication components of anti-racism and prodiversity social marketing / public education campaigns. Carlton.
- DOVIDIO, John F., JOHNSON, James D., GAERTNER, Samuel L., PEARSON, Adam R., SAGUY, Tamar, & ASHBURN-NARDO, Leslie (2010). 'Empathy and Intergroup Relations', (pp. 393–408.), dans Mario MIKULINCER & Philip SHAVER (dir.), *Prosocial motives, emotions, and behavior: the better angels of our nature*. Washington, D.C: American Psychological Association.
- DUAN, Changming, & HILL, Clara E. (1996). 'The current state of empathy research'. *Journal of Counseling Psychology*, 43(3), 261–274.
- DUONG, Laetitia, & KANOUTÉ, Fasal (2007). « Les interactions sociales de l'élève immigrant à Montréal ». *Revue de l'Université de Moncton*, 38(2), 73–105.
- DYMOND, Rosalind F. (1950). 'Personality and empathy'. *Journal of Consulting Psychology*, 14(5), 343–350.

- EID, Paul (2006). *Mémoire sur le document de consultation « Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination »*. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Montréal.
- EID, Paul (2009). *Pour une véritable intégration : droit au travail sans discrimination*. Montréal : Fides.
- EID, Paul (2012a). « Les inégalités “ethnoraciales” dans l'accès à l'emploi à Montréal : le poids de la discrimination ». *Recherches Sociographiques*, 53(2), 415–450.
- EID, Paul (2012b). *Mesurer la discrimination à l'embauche subie par les minorités racisées : Résultats d'un « testing » mené dans le grand Montréal*. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Montréal.
- EISENBERG, Nancy, EGGUM, Natalie D., & DI GIUNTA, Laura (2010). « Empathy-Related Responding: Associations with Prosocial Behavior, Aggression, and Intergroup Relations ». *Social Issues and Policy Review*, 4(1), 143–180.
- EISENBERG, Nancy, & STRAYER, Janet (1987). *Empathy and its development*. Cambridge : Cambridge University Press.
- EMOND, Geneviève (2008). *Vivre ensemble dans les écoles de langue française. L'accueil des jeunes immigrantes et immigrants à l'école de la francophonie canadienne*, Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants. [www.ctf-fce.ca/Research-Library/Article_Immigrants_Genevieve_Emond.pdf] consulté le 22.01.2016
- ESCALAS, Jennifer E., & STERN, B. B. (2003). « Sympathy and Empathy: Emotional Responses to Advertising Dramas ». *Journal of Consumer Research*, 29(March), 566–578.
- FESTINGER, Leon (1968). *A theory of cognitive dissonance*. Stanford: Stanford University Press.
- FINLAY, Krystina A., & STEPHAN, Walter G. (2000). 'Improving Intergroup Relations: The Effects of Empathy on Racial Attitudes'. *Journal of Applied Social Psychology*, 30, 1720–1737.
- FISHBEIN, Martin, & CAPPELLA, Joseph N. (2006). 'The role of theory in developing effective health communications'. *Journal of Communication*, 56(SUPPL.), 1–17.

- FISHBEIN, Martin, HALL-JAMIESON, Kathleen, ZIMMER, Eric, VON HAEFTEN, Inna, & NABI, Robin L. (2002). 'Avoiding the boomerang: Testing the relative effectiveness of antidrug public service announcements before a national campaign'. *American Journal of Public Health*, 92(2), 238-245.
- FISKE, Susan. (2008). *Psychologie sociale*. Bruxelles : De Boeck.
- FORCIER, Mathieu, & HANDAL, Laura (2012). *L'intégration des immigrants et immigrantes au Québec*. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. Montréal.
- FORGAS, J. P. (2008). 'The Role of Affect in Attitudes and Attitude Change', (pp. 131-158), dans William D. CRANO & Radmila PRISLIN (dir.), *Attitudes and Attitude Change*. New York: Psychology Press.
- FRENETTE, Micheline (2010). *La recherche en communication : un atout pour les campagnes sociales*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- GALINSKY, Adam D., KU, Gillian, & WANG, Cynthia S. (2005). 'Perspective-Taking and Self-Other Overlap: Fostering Social Bonds and Facilitating Social Coordination'. *Group Processes & Intergroup Relations*, 8, 109-124.
- GALINSKY, Adam D., & MOSKOWITZ, Gordon B. (2000). 'Perspective-taking: decreasing stereotype expression, stereotype accessibility, and in-group favoritism an alternative strategy for social maneuvering'. *Journal of Personality and Social Psychology*, 78(4), 708-724.
- GEORGET, Pierre (2004). « Effets des stratégies publicitaires : personnalité, contexte et attentes contractuelles ». *Questions de Communication*, 5, 69-82.
- GEORGET, Pierre (2005). « La persuasion publicitaire. Application des modèles théoriques de la psychologie sociale ». *Revue Internationale de Psychosociologie*, XI, 197.
- GIASSON, Thierry, BRIN, Colette, & SAUVAGEAU, Marie-Michèle. (2010). « La couverture médiatique des accommodements raisonnables dans la presse écrite québécoise : vérification de l'hypothèse du tsunami médiatique ». *Canadian Journal of Communication*, 35, 431-453.

- GIRANDOLA, Fabien, & JOULE, Robert-Vincent (2008). « La communication engageante ». *Revue Électronique de Psychologie Sociale*, 2, 41–51.
- GODIN, Gaston (1991). « L'éducation pour la santé : les fondements psycho-sociaux de la définition des messages éducatifs ». *Sciences Sociales et Santé*, 9(1), 67–94.
- GREENBERG, Bradley S., MASTRO, Dana E., & BRAND, Jeffrey E. (2002). 'Minorities and the Mass Media: Television Into the 21st Century', (pp. 333–351) dans Jennings BRYANT & Dolf ZILLMAN (dir.), *Media Effects: Advances in Theory and Research*. Mahwah: Lawrence Erlbaum Associates.
- GUYTON, Jane M., & FIELSTEIN, Lynda L. (1991). 'A Classroom Activity to Increase Student Awareness of Racial Prejudice: An Old Theme with a New Twist'. *The Clearing House*, 64(3), 207–209.
- HARELL, Allison (2010). 'Political Tolerance, Racist Speech, and the Influence of Social Networks'. *Social Science Quarterly*, 91, 724–740.
- HASTINGS, Gerard, & DOMEGAN, Christine (2014). *Social marketing : from tunes to symphonies*. Abingdon, Oxon: Routledge.
- HELLY, Denise (2009). La légitimité en panne ? Immigration, sécurité, cohésion sociale, nativisme. *Cultures & Conflits*, 74(2), 11–62.
- HOFFMAN, Martin L. (1982). 'Development of Prosocial Motivation: Empathy and Guilt', (pp. 281–313) dans Nancy EISENBERG (dir.), *The Development of Prosocial Behavior*. New York: Academic Press.
- HOFFMAN, Martin L. (2000). *Empathy, Its Arousal, and Prosocial Functioning. Empathy and Moral Development: Implications for Caring and Justice*. Cambridge: Cambridge University Press.
- HOGAN, Robert (1969). 'Development of an empathy scale'. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 33(3), 307–316.
- ICKES, William (1993). 'Empathic Accuracy'. *Journal of Personality*, 61(4), 587–610.
- IGARTUA, Juan J., & Barrios, Isabel (2012). 'Changing Real-World Beliefs With Controversial Movies: Processes and Mechanisms of Narrative Persuasion'. *Journal of Communication*, 62, 514–531.

- JENSEN, Gitte, CISMARU, Magdalena, LAVACK, Anne M., & CISMARU, Romulus (2010). 'Examining Prejudice-reduction Theories in Anti-racism Initiatives'. *International Journal of Voluntary and Public Sector Marketing*, 15(2), 181–198.
- JOHNSON, James D., OLIVO, Nelgy, GIBSON, Nathan, REED, William, & ASHBURN-NARDO, Leslie (2009). 'Priming media stereotypes reduces support for social welfare policies: the mediating role of empathy'. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 35(4), 463–476.
- KANOUTÉ, Fasal (2007). « Intégration sociale et scolaire des familles immigrantes au Québec ». *Informations Sociales*, 143(7), 64–74.
- KANOUTÉ, Fasal, & LAFORTUNE, Gina (2011). « La réussite scolaire des élèves d'origine immigrée : réflexions sur quelques enjeux à Montréal ». *Éducation et Francophonie*, 39(1), 80–92.
- KANOUTÉ, Fasal, & LLEVOT CALVET, Nuria (2008). « Les relations école-familles immigrées au Québec et en Catalogne ». *Éducation et Francophonie*, 36(1), 161–176.
- KLEEF, Gerben A., van den BERG, Helma, & HEERDINK, Marc W. (2014). 'The Persuasive Power of Emotions : Effects of Emotional Expressions on Attitude Formation and Change'. *Journal of Applied Psychology*, 99(November).
- KONIJN, E. A. (2013). 'The Role of Emotion in Media Use and Effects', (pp. 186–211) dans Karen E. DILL (dir.), *The Oxford Handbook of Media Psychology*. Oxford: Oxford University Press.
- KRINGS, Franciska, & OLIVARES, José (2007). 'At the doorstep to employment: discrimination against immigrants as a function of applicant ethnicity, job type, and raters' prejudice'. *International Journal of Psychology*, 42(6), 406–417.
- La Maisonneé, Inc. (2004). *La lutte au décrochage scolaire des jeunes issus de l'immigration : un suivi multidimensionnel accompagné de la conscientisation et de la mobilisation de tous les acteurs*. Le Cahier synthèse les actes de colloque. Montréal.
- LABELLE, Micheline (2010). *Racisme et antiracisme au Québec : discours et déclinaisons*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

- LABELLE, Micheline, FIELD, Anne-Marie, & ICART, Jean-Claude (2007). *Les dimensions d'intégration des immigrants, des minorités ethnoculturelles et des groupes racisés au Québec*. Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté. Montréal.
- LABELLE, Micheline, & ICART, Jean-Claude (2007). « Lecture du débat sur les accommodements raisonnables ». *Globe : Revue Internationale d'études Québécoises*, 10(1), 121-136.
- LAROSE, François, BOURQUE, Jimmy, TERRISSE, Bernard, & KURTNESS, Jacques (2001). « La résilience scolaire comme indice d'acculturation chez les autochtones : bilan de recherches en milieux innus ». *Revue Des Sciences de l'éducation*, 27(1), 151-180.
- MACBETH MARSHALL, Suzannah (2011, June 24). « Expanding empathy: Go Back to Where You Came From », *Upstart*, [http://www.upstart.net.au/2011/06/24/expanding-empathy-go-back-to-where-you-came-from/], consulté le 14.05.2015.
- MACINNIS, Deborah J., & JAWORSKI, Bernard J. (1989). « Information Processing From Advertisements: Toward an Integrative Framework ». *Journal of Marketing*, 53(October), 1-23.
- MADILL, Judith, & ABELE, Frances (2007). « From Public Education to Social Marketing: The Evolution of the Canadian Heritage Anti-Racism Social Marketing Program ». *Journal of Nonprofit & Public Sector Marketing*, 17(1-2), 27-53.
- MANNINGHAM, Suzanne, LANTHIER, Manon, WAWANOLOATH, Maxime, & CONNELLY, Judy-Ann (2011). *Cadre de référence en vue de soutenir la persévérance scolaire des élèves autochtones à la Commission scolaire de l'Or - et - des - Bois*. Laboratoire de recherche pour le soutien des communautés. Rouyn-Noranda.
- MARCHIOLI, Audrey (2006). « Marketing social et efficacité des campagnes de prévention de santé publique : apports et implications des récents modèles de la communication persuasive ». *Market Management*, 6, 17.
- MARSHALL, Gordon, & SCOTT, John (2009). *A Dictionary of Sociology*. New York : Oxford University Press.
- MASTRO, Dana E. (2009). 'Racial/Ethnic Stereotyping and the Media ', (pp. 377-391) dans Robin L. NABI & Mary-Beth OLIVER (dir.), *The SAGE Handbook of Media Processes and Effects*. Thousand Oaks: SAGE.

- MC ANDEW, Marie, TARDIF-GRENIER, Karine, & AUDET, Geneviève (2012). « La réussite éducative des élèves issus de l'immigration : regards contrastés ». *Diversité Urbaine*, 12(1), 3–6.
- MC ANDREW, Marie (2011). « L'éducation au Québec contribue-t-elle au développement d'une société pluraliste et inclusive ? Les acquis et les limites », dans Gérard BOUCHARD, Gabriella BATTAINI-DRAGONI, Geneviève NOOTENS, & François FOURNIER (dir.), *Symposium international sur l'interculturalisme*. Montréal.
- MC ANDREW, Marie, BORRI-ANADON, Corina, LAROCHELLE-AUDET, Julie, & POTVIN, Maryse (2013). « La formation initiale du personnel scolaire sur la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique dans les universités québécoises », (pp. 81–98) dans Marie MC ANDREW, Maryse POTVIN, & Corina BORRI-ANADON (dir.), *Le développement d'institutions inclusives en contexte de diversité*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- MC ANDREW, Marie, GARNETT, Bruce, LEDENT, Jacques, UNGERLEIDER, Charles, ADUMATI-TRACHE, Maria, & AIT-SAID, Rachid (2008). « La réussite scolaire des élèves issus de l'immigration : une question de classe sociale, de langue ou de culture ? ». *Éducation Et Francophonie*, 36(1), 177–196.
- MC ANDREW, Marie, & JACQUET, Marianne (1996). « Le discours public des acteurs du monde de l'éducation sur l'immigration et l'intégration des élèves des minorités ethniques ». *Recherches Sociographiques*, 36(2), 279–299.
- MC ANDREW, Marie, & LEDENT, Jacques (2012). « La réussite scolaire des jeunes Québécois issus de l'immigration au secondaire de langue française : une comparaison entre la première et la deuxième génération ». *Diversité Urbaine*, 12(July), 7.
- MCKEEVER, Robert (2015). « Vicarious Experience: Experimentally Testing the Effects of Empathy for Media Characters with Severe Depression and the Intervening Role of Perceived Similarity ». *Health Communication*, 30(11), 1122–1134.
- MEALY, Marisa, & STEPHAN, Walter G. (2010). 'Intergroup Empathy', (pp. 475–478) dans John M. LEVINE & Michael A. HOGG (dir.), *Encyclopedia of group processes and intergroup relations*. Los Angeles : SAGE.
- MEHRABIAN, Albert, & EPSTEIN, Norman (1972). 'A measure of emotional empathy'. *Journal of Personality*, 40(4), 525–543.

- MÉLS. (1998). *Plan d'action en matière d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle*. Québec.
- MÉLS. (2014). *Accueil et intégration des élèves issus de l'immigration au Québec*. Québec.
- MIKULINCER, Mario, & SHAVER, Philip R. (2010). *Prosocial motives, emotions, and behavior the better angels of our nature*. Washington, D.C: American Psychological Association.
- MONDAIN, Nathalie, & LARDOUX, Solène (2013). « Transitions to Adulthood Among First Generation Sub-Saharan African Immigrant Adolescents in Canada: Evidence from a Qualitative Study in Montreal ». *Journal of International Migration and Integration*, 14, 307–326.
- MOORADIAN, Todda, DAVIS, Mark, & MATZLER, Kurt (2011). « Dispositional empathy and the hierarchical structure of personality ». *American Journal of Psychology*, 124(1), 99–109.
- NABI, Robin L., & GREEN, Melanie C. (2015). « The Role of a Narrative's Emotional Flow in Promoting Persuasive Outcomes ». *Media Psychology*, 18(2), 137–162.
- O'SHAUGHNESSY, John, & O'SHAUGHNESSY, Nicholas (2003). *The marketing power of emotion*. Oxford: Oxford University Press.
- OLIVER, Mary-Beth, DILLARD, James P., BAE, Keunmin, & TAMUL, Daniel J. (2012). « The Effect of Narrative News Format on Empathy for Stigmatized Groups ». *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 89, 205–224.
- PAGOTTO, Laura (2010). *The interplay of empathy, oneness and perceived similarity in mediating the effects of perspective taking on prosocial responses*. Thèse de doctorat. Università degli studi di Padova.
- PARADIES, Yin, CHANDRAKUMAR, Loga, KLOCKER, Natascha, FRERE, Marion, WEBSTER, Kim, BURRELL, Michelle, & MCLEAN, Philippa (2009). *Building on our strengths: A framework to address race-based discrimination and support diversity in Victoria*. Rapport de recherche. Victorian Health Promotion Foundation. Victoria.
- PEDERSEN, Anne, BEVEN, Jaimie, WALKER, Iain, & GRIFFITHS, Brian (2004). « Attitudes Toward Indigenous Australians: The Role of Empathy and Guilt ». *Journal of Community and Applied Social Psychology*, 14, 233–249.

- PEDERSEN, Anne, WALKER, Iain, RAPLEY, Mark, & WISE, Mike (2003). *Anti-Racism – What works ? An evaluation of the effectiveness of anti-racism strategies*. Rapport préparé par Centre for Social Change & Social Equity Murdoch University pour le Office of Multicultural Interests.
- PEGUERO, Anthony (2013). « An Adolescent Victimization Immigrant Paradox? School-Based Routines, Lifestyles, and Victimization Across Immigration Generations ». *Journal of Youth and Adolescence*, 42(11), 1759–1773.
- PERLOFF, Richard M. (2014). « Emotional Message Appeals: Fear and Guilt », dans *The Dynamics of Persuasion: Communication and Attitudes in the 21st Century*. New York: Routledge.
- POTVIN, Maryse (2007). « Responsabilité sociale, gestion de la diversité et lutte contre les discriminations : des perspectives convergentes ». *Journal of International Migration and Integration*, 8, 441-467.
- POTVIN, Maryse (2008). *Les médias écrits et les accommodements raisonnables. L'invention d'un débat*. Analyse du traitement médiatique et des discours d'opinion dans les grands médias (écrits) du Québec sur les situations reliées aux accommodements raisonnables, du 1ermars 2006 au 30 avril 2007. Montréal.
- POTVIN, Maryse (2013). 'L'éducation inclusive et antidiscriminatoire : fondements et perspectives', (pp.9–26), dans Marie MC ANDREW, Maryse POTVIN, & Corina BORRI-ANADON (dir.), *Le développement d'institutions inclusives en contexte de diversité : recherche, formation, partenariat*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- POTVIN, Maryse, & LECLERCQ, Jean-Baptiste. (2010). *Trajectoires sociales et scolaires de jeunes de 16-24 ans issus de l'immigration en formation générale des adultes et analyse de deux projets de « Persévérance scolaire »* (2007 et 2009). Rapport remis à la Direction des Services aux communautés culturelles (DSCC) du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Montréal.
- PROULX, Henri (2013). 'Éthique des politiques d'immigration : arguments déontologiques-entre devoir d'accueil et droit d'exclusion'. *Études Internationales*, 44(1), 43–63.
- RENAUD, Jean, GERMAIN, Annick, & LELOUP, Xavier (2004). *Racisme et discrimination : permanence et résurgence d'un phénomène inavouable*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

- SCHEMER, Christian (2013). « Media Effects on Racial Attitudes : Evidence from a Three-Wave Panel Survey in a Political Campaign ». *International Journal of Public Opinion Research*, 26(4).
- SHELTON, Mary Lou, & ROGERS, Ronald W. (1981). « Fear-arousing and empathy-arousing appeals to help: The pathos of persuasion ». *Journal of Applied Social Psychology*, 11, 366–378.
- SHEN, Lijiang. (2010a). « Mitigating psychological reactance: The role of message-induced empathy in persuasion ». *Human Communication Research*, 36, 397–422.
- SHEN, Lijiang (2010b). « On a Scale of State Empathy During Message Processing ». *Western Journal of Communication*, 74(5), 504–524.
- SHEN, Lijiang (2011). « The Effectiveness of Empathy- Versus Fear-Arousing Antismoking PSAs ». *Health Communication*, 26(5), 404–415.
- SMITH, William J. (2004). 'L'éducation antiraciste : le rôle de l'école et les normes juridiques.', (pp. 218–228), dans Jean RENAUD, Annick GERMAIN, & Xavier LELOUP (dir.), *Racisme et discrimination : permanence et résurgence d'un phénomène inavouable*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- STEPHAN, Walter G., & FINLAY, Krystina (1999). « The Role of Empathy in Improving Intergroup Relations ». *Journal of Social Issues*, 55(4), 729–743.
- STIFF, James B., DILLARD, James P., SOMERA, Lilnabeth, KIM, Hyun, & SLEIGHT, Carra (1988). « Empathy, Communication, and Prosocial Behavior ». *Communication Monographs*, 55(2), 198–213.
- STOTLAND, Ezra (1969). « Exploratory Investigations of Empathy ». *Advances in Experimental Social Psychology*, 4, 271–314.
- STROEBE, Wolfgang (2000). *Social psychology and health*. Buckingham: Open University Press.
- SUTTON, Mike, PERRY, Barbara, PARKE, Jonathan, & JOHN-BAPTISTE, Catherine (2007). *Getting the message across: using media to reduce racial prejudice and discrimination*. Communities and Local Government. London.
- TOUSSAINT, Pierre (2010). *La diversité ethnoculturelle en éducation : enjeux et défis pour l'école québécoise*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

- UPSHAW, Michaela B., KAISER, Cheryl R., & SOMMERVILLE, Jessica A. (2015). « Parents' empathic perspective taking and altruistic behavior predicts infants' arousal to others' emotions '. *Frontiers in Psychology*, 06(April), 1–11.
- VATZ-LAAROUSSI, Michèle, KANOUTÉ, Fasal, & RACHÉDI, Lilyane (2008). 'Divers modèles de collaborations familles immigrantes-écoles : de l'implication assignée au partenariat'. *Revue Des Sciences de l'éducation*, 34(2), 291–311.
- VATZ-LAAROUSSI, Michèle, CHARBONNEAU, Johanne (2001). 'L'accueil et l'intégration des immigrants : à qui la responsabilité? Le cas des jumelages entre familles québécoises et familles immigrantes'. *Lien Social et Politiques*, 46, 111–124.
- VESCIO, Theresa K., SECHRIST, Gretchen B., & PAOLUCCI, Matthew P. (2003). « Perspective taking and prejudice reduction: The mediational role of empathy arousal and situational attributions '. *European Journal of Social Psychology*, 33, 455–472.
- VRIJ, Albert, van SCHIE, Emil, & CHERRYMAN, Julie (1996). « Reducing Ethnic Prejudice Through Public Communication Programs: A Social-Psychological Perspective '. *The Journal of Psychology*, 130, 413–420.
- VRIJ, Albert, & SMITH, Beverley J. (1999). « Reducing ethnic prejudice by public campaigns: An evaluation of a present and a new campaign '. *Journal of Community and Applied Social Psychology*, 9, 195–215.
- WANG, Yu-Wei, DAVIDSON, Meghan M., YAKUSHKO, Oksana F., BIELSTEIN SAVOY, Holly, TAN, Jeffrey A., & BLEIER, Joseph K. (2003). « The Scale of Ethnocultural Empathy: Development, Validation, and Reliability '. *Journal of Counseling Psychology*, 50(2), 221–234.
- WEYANT, James M. (2007). « Perspective taking as a means of reducing negative stereotyping of individuals who speak english as a second language '. *Journal of Applied Social Psychology*, 37(4), 703–716.
- WHITLEY, Bernard, KITE, Mary (2013). *Psychologie des préjugés et de la discrimination*. Bruxelles : De Boeck.
- WILSON-FORSBERG, Stacey (2015). « "We Don't Integrate; We Adapt:" Latin American Immigrants Interpret Their Canadian Employment Experiences in Southwestern Ontario'. *Journal of International Migration and Integration*, 16(3), 469–489.

- WISPÉ, Lauren (1986). « The distinction between sympathy and empathy: To call forth a concept, a word is needed '. *Journal of Personality and Social Psychology*, 50(2), 314–321.
- WRIGHT, Stephen C., & TAYLOR, Donald M. (2007). « The Social Psychology of Cultural Diversity: Social Stereotyping, Prejudice, and Discrimination ', (pp. 361–388) dans Michael A. HOGG & Joel COOPER (dir.), *The SAGE Handbook of Social Psychology*. Thousand Oaks: Sage.
- YZER, Marco C., SOUTHWELL, Brian G., & STEPHENSON, Michael T. (2013). « Inducing Fear as a Public Communication Campaign Strategy ', (pp. 163–176) dans Ronald E. RICE & Charles K. ATKIN (dir.), *Public Communication Campaigns*. Thousand Oaks: Sage.
- ZOLL, Carsten, & ENZ, Sibylle (2005). « A Questionnaire to Assess Affective and Cognitive Empathy in Children '. *Journal of Child Psychology*, 15, 165–174.

***Les Québécois et Québécoises issus de l'Afrique
subsaharienne : d'une logique d'appartenance
communautaire à une logique de trajectoire
individualisée***

Sylvie Nguedam Deumeni

À partir d'entrevues semi-dirigées réalisées auprès de 15 Québécois et Québécoises d'origines d'Afrique résidant dans la région de Montréal, cet article analyse les dynamiques par lesquelles ces immigrants substituent leur histoire individuelle au lien communautaire comme base de l'élaboration de l'identité sociale. Il analyse comment ils trient ou rejettent des éléments de leur culture d'origine incompatibles avec la vie au Québec — tout en gardant d'autres éléments pour y adosser leur personnalité — et fondent des générations qui fonctionnent sur le modèle de la lignée en mouvement, c'est-à-dire une intégration sociale du sujet qui n'est plus systématiquement assurée par une appartenance sociale imposée, mais par une histoire transgénérationnelle de plus en plus individualisée et assumée.

Mots-Clés : immigration, intégration, communautarisme, appartenances culturelles, logique d'intégration individualisée.

De nos jours, la composition ethnique de la population du Québec est visiblement diversifiée à cause des flux d'immigration que la province a connus durant les dernières décennies (Berthiaume, Corbo et Montreuil, 2014). L'immigration est aujourd'hui encore la principale source de la diversité culturelle du Québec. La plus grande vague d'immigrants s'est amorcée de la fin des années 70 à aujourd'hui ; le Canada a été le premier pays au monde à adopter une politique officielle de multiculturalisme en 1971 (Bruneau, 2000). La diversité culturelle du Québec prend des formes diverses à travers le temps et l'espace ; elle s'incarne dans l'originalité et la pluralité des identités qui caractérisent la société québécoise. Rogel dans *Le défi de l'immigration* résume cette diversité en peu de mots : « Hier, ils [les immigrés] étaient majoritairement blancs, de religion chrétienne et ils venaient de l'Ancien Monde, c'est-à-dire d'Europe. Aujourd'hui, ils sont de toutes les couleurs de peau, de toutes les habitudes vestimentaires, de toutes les croyances, et viennent de toutes les régions du monde » (1989 : 13).

Cependant, il convient de souligner que l'historique des politiques canadiennes d'immigration montre qu'elles n'ont pas toujours encouragé la diversité ethnique et culturelle en matière d'immigration. La politique d'immigration canadienne a considérablement évolué au fil du temps, passant d'une politique limitative basée sur des considérations ethniques et raciales à une politique plus universaliste (MCCI, Direction des communications, 1990). D'un point de vue historique, on note généralement deux périodes dans l'évolution de l'immigration au Canada et au Québec : la période d'avant et d'après la Seconde Guerre mondiale. Avant 1945, pour diverses raisons historiques qui ont soutenu une politique d'immigration restrictive, la principale source d'immigration au Québec étaient les pays d'Europe et des États-Unis. « Le gouvernement canadien pratiquait une "immigration préférentielle et restrictive". Préférence aux citoyens blancs, aux Américains, aux immigrants du nord de l'Europe occidentale. Restrictions pour ceux qui sont jugés "physiquement ou mentalement inaptes", ainsi que pour ceux jugés "incapables de s'intégrer" » (Rogel, 1989 : 21).

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, il s'amorce dans les politiques d'immigrations canadiennes une nouvelle période marquée par une ouverture et une diversification ; même si cette diversification pendant plusieurs années était plus politique que pratique. En effet, ce sont les immigrants européens qui ont continué à s'établir majoritairement au Canada au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, du fait que le gouvernement fédéral a principalement ouvert ses portes aux ressortissants des pays de l'Europe du Nord et Centrale, touchés par le conflit qui venait de se terminer (MCCI, Direction de la recherche, 1984).

Considérations générales sur l'immigration des personnes issues d'Afrique subsaharienne au Québec

Il a fallu attendre les années 70 pour que la levée des restrictions liées à l'origine ethnique et raciale dans les politiques d'immigrations au Canada soit traduite dans les faits (Séguin, Bernèche et Garcia 2000). Ce changement a notamment permis à un nombre croissant d'immigrants de toutes les provenances de s'établir au Québec des années 1968 à nos jours. Comme le souligne le Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, suite à cette ouverture, dans les années 80, « le continent asiatique fournit 43 % de l'immigration, l'Amérique 26 %, l'Europe 23 % et l'Afrique 9 %, dont 3 % de l'Afrique subsaharienne » (MCCI, Direction des communications, 1990 : 62).

L'immigration des personnes issues de l'Afrique Subsaharienne au Québec remonte donc aux années 1960, mais c'est surtout à partir des années 80 que cette immigration s'est intensifiée, car jusqu'à la fin des années 80, l'Europe était la principale destination de l'immigration africaine (Berthiaume, Corbo et Montreuil, 2014). La colonisation de l'Afrique par l'Europe, la proximité géographique entre les deux continents et les coopérations bilatérales entre certains pays d'Europe et ceux d'Afrique subsaharienne après les indépendances étaient à la base de cette réalité (Savarèse, 2000). Depuis la fin des années 80, la population immigrée d'Afrique subsaharienne n'a cessé d'augmenter au Québec. C'est une immigration qui est devenue de plus en plus familiale, et qui comprend une proportion croissante de jeunes qui, pour la plupart, n'envisagent pas leur

avenir dans une autre société que le Québec (Chuang et Tamis-Lemonda, 2009).

Dans un tel contexte, il est pertinent d'analyser les dynamiques de leur intégration, la manière dont ils reconstruisent leur identité au Québec. Autrement dit, d'analyser comment ces Québécois et Québécoises originaires d'Afrique subsaharienne — dans leur processus d'intégration dans la société québécoise — reprennent à leur compte, écartent ou transforment l'héritage symbolique du sentiment d'appartenance de leur société d'origine — qui nourrissait leur identité et le mode de vie impliqué par celle-ci. Il s'agit de comprendre comment s'articule la question de l'appartenance chez ces immigrants et comment l'identité sociale est reconfigurée.

Les recherches sur les dynamiques d'intégration des immigrants au Québec issus de l'Afrique subsaharienne se sont très souvent focalisées sur l'analyse de leurs expériences par rapport au marché du travail et au rôle que jouent les réseaux sociaux et les organisations communautaires dans leur intégration (Garson et Thoreau 1999 ; Match Ezéchiél, 2006 ; Séguin, Bernèche et Garcia 2000). Même si pour ces immigrants, la fragilisation quasi mécanique de l'identité due aux changements de l'inscription sociale est très souvent aggravée par les difficultés d'insertion au marché du travail, l'immigration — comme tout changement important de la position sociale objective du sujet — met inéluctablement en cause le sentiment d'appartenance sociale, et de ce fait le sentiment d'identité. L'immigration entraîne une confrontation à de nouvelles réalités physiques, sociales et culturelles qui, dans la société d'accueil, engagent l'immigrant dans un processus d'adaptation, d'inclusion et d'intégration (Vatz-Laaroussi, Rachédi, Pépin, et Khedifi, 2002).

Méthode et analyse des données

Cet article est tiré d'une étude qualitative de type exploratoire qui a pour objectif d'analyser l'expérience d'intégration des Québécois et Québécoises issus de l'Afrique subsaharienne, en s'attardant sur les effets que produit leur immigration — précisément en termes de rapports, de communautés, d'appartenances, d'individualisation — ; et sur les paradoxes

et les difficultés que cette immigration engendre sur la question de l'identité et de l'inclusion sociale.

Démarche théorique et empirique

Sur le plan théorique, le transnationalisme comme approche socioanthropologique nous a permis de mieux comprendre comment ces immigrants tissent, entretiennent ou créent un lien — imaginaire ou réel — entre leur culture d'origine et celle de la société d'accueil (Glick Schiller et al., 1992 ; Portes, 1997).

Développée surtout par les sociologues et les anthropologues américains, l'approche du transnationalisme s'est aujourd'hui positionnée dans le domaine de l'étude de l'immigration comme une troisième voie entre l'assimilation et le repli identitaire (Portes, 1999). Le transnationalisme permet de poser un regard nouveau sur l'expérience des immigrants en matière d'identité et d'intégration en prenant en compte les attaches qu'ils maintiennent avec leur héritage culturel. Autrement dit, il permet de déconstruire l'image de l'immigré déraciné supposé rompre avec son univers d'origine pour s'assimiler dans la société d'accueil, car il envisage l'immigré comme l'acteur de multiples échanges entre la société d'accueil et la société d'origine. Un acteur capable d'individualiser l'appartenance culturelle qui le lie aux deux sociétés. Dans cette perspective, l'immigration, du moins la reconstruction identitaire dans le processus d'immigration, n'est plus conçue comme un simple passage d'un lieu à un autre, d'une culture à une autre, comme s'il s'agissait d'un processus unidirectionnel ; mais comme un phénomène d'individualisation plus complexe des valeurs, qui se caractérise par des tris, des rejets, des ajustements et des appropriations qui élargissent le répertoire culturel des immigrants et alimentent une sociabilité nouvelle (Chuang et Tamis-Lemonda, 2009 ; Kivisto, 2001).

Sur le plan empirique, une étude qualitative descriptive s'est déroulée à Montréal et a porté sur un échantillon 15 personnes (Québécois et Québécoises) originaires de l'Afrique subsaharienne. Pour faire ressortir l'aspect transgénérationnel dans la reconfiguration identitaire, c'est-à-dire les mouvements de la lignée dans l'identification aux normes culturelles du Québec et à celles de leur société d'origine, l'échantillon a intégré deux

catégories de participants, à savoir : les participants de la première génération et les participants de la deuxième génération. Pour collecter les données, nous avons eu recours à des entrevues semi-dirigées articulées autour des thèmes suivants : trajectoire et origine ; expérience personnelle et intégration au Québec. Les questions posées durant l'entrevue étaient de nature à amener les répondants à réfléchir sur leur expérience d'immigration et à décrire, de façon détaillée, les changements significatifs dus à cette expérience, leurs difficultés et leurs ressources. Les participants ont été sélectionnés selon les critères d'inclusions présentées dans le tableau 1.

Tableau 1 : Critères d'inclusion selon les catégories des participants

Catégorie	Code par catégorie	Critères d'inclusion
Première génération	Participant A	1) avoir immigré au Québec depuis au moins 15 ans 2) avoir obtenu la citoyenneté canadienne depuis au moins 5 ans
Deuxième génération	Participant B	1) être le fils ou la fille d'un immigrant vivant au Québec depuis au moins 15 ans 2) être née au Québec ou y vivre depuis au moins 15 ans 3) être âgé de 18 ans et plus

Recrutement des participants et collecte de données

Le recrutement des participants s'est fait par l'entremise de la « Maison d'Afrique de Montréal », une association socioculturelle qui aide à faciliter pour les immigrants issus de l'Afrique subsaharienne les liens et le rapprochement entre leurs cultures d'origine et celles du Québec. En ce qui concerne la procédure de recrutement, nous avons d'abord proposé le projet aux responsables de l'association, qui l'ont ensuite partagé à leurs membres. Les membres intéressés par le projet et qui répondaient aux critères de sélection ont été invités à communiquer par téléphone ou par courriel avec l'équipe de recherche et ont signé un formulaire de consentement. Chaque participant retenu a été rencontré à son domicile pour

une entrevue individuelle semi-dirigée d'environ 2 heures. Les entrevues se sont déroulées à partir d'un canevas d'entrevue.

La première catégorie des participants ou la première génération (participant A¹) est formée de 5 Québécois et 4 Québécoises issus de l'Afrique subsaharienne et âgés de 40 à 60 ans. L'âge moyen des participants dans cette catégorie au moment de l'entrevue était de 52 ans. Tous vivaient au Québec depuis au moins 15 ans. 1 des 9 participants (le participant A8) a transité par la France et y a vécu pendant 2 ans avant de s'établir au Québec.

La deuxième catégorie des participants ou deuxième génération (participant B) est formée de 3 Québécois et 3 Québécoises âgés de 18 à 28 ans, dont les parents sont originaires de l'Afrique subsaharienne. Soit un total de 6 personnes. L'âge moyen des participants dans cette catégorie était de 23 ans au moment des entrevues. 4 des 6 participants sont nés au Québec et 2 y ont immigré avec leurs parents respectivement à l'âge de 5 et 10 ans.

Les tableaux 2 et 3 présentent respectivement les données biographiques et les caractéristiques des participants de la première et de la deuxième génération.

¹ Les lettres A et B ici se réfèrent respectivement aux répondants de la première génération d'immigrant et aux répondants de la deuxième génération qui ont participé aux entrevues.

Tableau 2 : Présentation des participants de la première catégorie (A)

Liste des participants	Pays d'origine	Année d'immigration au Québec	Année d'obtention de la citoyenneté canadienne	Statut matrimonial	Âge	Genre	Nombre d'enfants
A1	Mali	1998	2002	Marié	54	H	4
A2	Sénégal	2000	2006	Marié	50	F	3
A3	Tchad	1995	1999	Marié	58	H	5
A4	Cameroun	2000	2004	Marié	49	H	4
A5	Côte d'Ivoire	2000	2005	Marié	40	F	2
A6	Zimbabwe	1990	1996	Marié	60	H	4
A7	Togo	2000	2004	Marié	55	F	3
A8	Congo	1997	2001	Marié	52	H	4
A9	Niger	1998	2004	Marié	49	F	5

Tableau 3 : Présentation des participants de la deuxième catégorie (B)

Liste des participants	Pays d'origine	Année d'immigration au Québec	Année d'obtention de la citoyenneté canadienne	Statut matrimonial	Âge	Genre	Nombre d'enfants
B1	Mali	Né au Québec	Né au Québec	Célibataire	18	H	0
B2	Sénégal	2000	2006	Marié	21	F	1
B3	Tchad	Né au Québec	Né au Québec	Marié	27	H	2
B4	Cameroun	Né au Québec	Né au Québec	Vie en couple	26	H	0
B5	Côte d'Ivoire	1998	2002	Marié	28	F	2
B6	Zimbabwe	Né au Québec	Né au Québec	Célibataire	20	F	0

Analyse des données

L'analyse des données s'est faite par la méthode d'analyse du contenu. L'analyse de contenu est une méthode de traitement de l'information qui s'applique à toute forme de communication, de discours et d'image. Unrug la définit comme un ensemble de techniques descriptives, objectives, systématiques qui sert à « l'exploitation de documents » (Unrug, 1975 : 9). Elle permet donc d'établir la signification pour une compréhension éclairée des discours analysés. Son support est le discours produit dans le processus de communication. L'analyse du contenu à un double objectif. D'une part, elle tente de dégager la signification de l'énoncé pour l'émetteur, c'est-à-dire sa subjectivité ; en d'autres termes, de donner un caractère subjectif au contenu du discours, car chaque énoncé est un indicateur des représentations sociales qui participent à sa constitution. D'autres parts, l'analyse du contenu cherche à établir la pertinence du discours pour le récepteur.

Tous les entretiens ont été enregistrés. Avant de commencer l'analyse proprement dite, la première étape a été de faire l'inventaire des informations recueillies et de les mettre en forme par écrit. Ce texte – appelé *verbatim* – représente les données brutes des entrevues. Cette étape s'est avérée cruciale, car la retranscription nous a permis d'organiser les données de terrain sous un format directement accessible à l'analyse afin de faciliter la lecture et d'en avoir une trace fidèle (Savoie-Zajc, 2000).

La technique d'analyse de contenu retenue pour ce travail est l'analyse thématique. Elle a été utilisée pour identifier, classifier et catégoriser les données issues de la transcription des entrevues. L'analyse thématique — également appelée analyse de contenu thématique — est une technique d'analyse de contenu qui implique un effort d'identification des thèmes, de reconstruction des données ainsi que de la clarification du lien entre les données ou les thèmes retenus (Unrug, 1975). Ce processus comprend donc deux moments distincts, mais complémentaires. Tout d'abord l'organisation des données qui implique une « segmentation » et qui conduit à une « décontextualisation ». Et ensuite leur interprétation, ou encore catégorisation, qui mène à une « recontextualisation » (Savoie-Zajc, 2000).

Pour effectuer l'analyse thématique du contenu des entrevues, nous avons utilisé une démarche de codification fermée. Dans un premier temps, une lecture des verbatim a été réalisée afin de dégager le sens général du texte et de cerner les idées majeures. Ces idées majeures ou idées significatives constituent des unités d'analyse ; il s'agit principalement des segments de discours en lien avec l'objet étudié (Mucchielli, 1996). Nous avons donc inventorié tous les énoncés pertinents sur les trajectoires, les origines et les expériences personnelles d'intégration des participants. Dans un deuxième temps, nous avons trié les unités d'analyse et regroupé leur contenu selon les ressemblances « thématiques » afin de les rassembler dans des classes conceptuelles ou catégories thématiques pour faciliter l'étude des relations qui existent entre elles. Pour diminuer la subjectivité dans la catégorisation, trois entrevues ont été sélectionnées au hasard pour être soumises à une re-codification des catégories par un autre chercheur indépendant. Quatre-vingt-quinze pour cent des données ont été codées de façon similaire.

Résultats et discussions

L'analyse des données a permis d'identifier trois catégories thématiques qui suivent un schéma évolutif dans la reconstruction identitaire et l'inclusion sociale des Québécois et Québécoises issus de l'Afrique subsaharienne, soit : la rupture sociale et culturelle ; l'idéalisation de la culture du pays d'origine ; la reconstruction d'une identité sociale plus individualisée et en mouvement.

Rupture sociale et culturelle

La rupture sociale et culturelle renvoie au mal être qu'éprouvent les nouveaux immigrants. Cette rupture est qualifiée de « sociale » et « culturelle » par le contexte où elle émerge, ainsi que par ses déterminants. Si elle apparaît très souvent comme diffuse, ses formes d'expressions s'étayent sur différents problèmes sociaux très concrets rencontrés par les immigrants. Il ressort des entrevues que cette rupture sociale est moins éprouvée chez les immigrants de la deuxième génération que chez ceux de la première. Par les pédagogies de transmission élaborées par leurs parents et par la société, les immigrants de la première génération ont déjà plus ou moins connaissance

des codes, des usages et des valeurs de la société québécoise, c'est-à-dire de l'ensemble de savoirs adaptés aux différentes situations de la vie sociale et civique. Mais, du fait de leur double culture, l'effort d'intégration et d'inclusion sociale reste un processus continu : « on se sent toujours un peu écartelé entre deux cultures, même si on n'a pas vécu en Afrique, on a acquis une bonne partie de sa culture grâce à nos parents » (participant B3).

Par contre, au lendemain de leur arrivée au Québec, la rupture sociale et culturelle touche sous plusieurs angles les immigrants de la première génération. À l'exception du participant A8 — qui a transité par la France et y a vécu pendant 2 ans avant de s'établir au Québec —, tous les participants de la première génération déclarent avoir éprouvé divers niveaux de ruptures plus ou moins fortes à leur arrivée au Québec : « la rupture, je l'ai vécue quand je suis arrivé en France il y a 20 ans alors que je venais directement du Congo » (participant A8). Cette rupture a été moins moins éprouvée chez ce participant du fait de son séjour en France qui lui a permis d'être confronté, avant son arrivée au Québec, à des marqueurs identitaires français valorisés au Québec.

Le moteur de la rupture, tout comme la crise identitaire qu'elle nourrit à l'arrivée de ces immigrants au Québec, relève à priori des compétences linguistiques parfois limitées et de la méconnaissance des codes, des usages et des valeurs de la société québécoise (Anzieu, 1979). Le participant A9 a affirmé avoir vécu un véritable choc à son arrivée : « au Niger, dans la famille, la femme, les enfants, le mari ont chacun des rôles bien définis ; au Québec ce ne sont pas les mêmes rôles ; au début, j'ai eu beaucoup des difficultés avec cette nouveauté ». Pour la participante A2, voir son mari accomplir les tâches ménagères a été une vraie surprise, car la société sénégalaise n'encourage pas les hommes à aider dans les tâches ménagères. La pression des modèles familiaux du pays d'accueil sur les différents membres de la famille des immigrants (Begag, 2003) ; le changement de la conception de la famille dans le nouvel environnement social, ainsi que le nouveau statut des enfants et des femmes créent une rupture sociale et culturelle plus ou moins forte (Berthomière, et Hily, 2006). L'identité de genre est parfois remise en question par l'immigration, notamment lorsque la conception des droits des enfants et des femmes au

Québec est différente de celle de leurs sociétés d'origine, à commencer par la notion d'égalité entre homme et femme. Le participant A6 déclare qu'à son arrivée : « vu tous les droits et la liberté que les femmes et les enfants ont au Québec, je n'arrivai plus à me voir comme un vrai homme. Ma femme est devenue mon égale... En Afrique, en tant qu'homme et mari, j'étais le chef de la famille » (Répondant A6). Ce changement a des conséquences sur les relations conjugales, et par contrecoup sur l'image que les hommes se font d'eux-mêmes et de leur « masculinité » (Moreau, 1999 ; Potash, 1989).

En outre, la rupture totale ou partielle des liens familiaux (rupture avec la famille élargie) ; la rupture des liens de « localisation », avec « la maison » ou « la terre » — qui étaient pourtant déterminants dans les inscriptions généalogiques ou claniques traditionnelles dans leur société d'origine — remet en cause d'autres éléments de l'identification : « au Cameroun, j'étais anglophone et Bas'oo (petite ethnie du Nord-Ouest Cameroun) ; au Canada, je suis devenu québécois et francophone » affirme le participant A4. Dans leur pays d'origine, le noyau identitaire s'était parfois construit sur des sentiments d'appartenance assignée par des groupes ethniques qui avaient une grande importance dans la définition de soi. Ce sont ces groupes qui inscrivaient la personne dans des systèmes de relations interpersonnelles fortes et quotidiennes, dans un tissu concret de relations vécues (Marie, 1997 a ; 1997 b ; 2007). La conscience identitaire qui alimente le groupe d'appartenance ethnique soumettait l'individu à la reconnaissance et la légitimation de l'ordre communautaire (Loslier, 1997). La construction de l'identité de soi échappait donc à l'individu, car la prééminence du groupe sur l'individu et l'invariabilité des canaux de transmission culturelle et identitaire rendaient difficile la mise en cause de l'identité du groupe auquel il appartenait. Ainsi, l'identité se construisait de groupe en groupe et non dans un processus d'individualisation (Ezémbe, 2009). La socialisation favorisait la reconnaissance, l'intériorisation et la pérennisation de l'ordre social, incluant notamment la légitimation des consciences d'inclusion et d'exclusion. L'identification des individus à un ancêtre commun dans les liens de filiation matérialisait cette prééminence du groupe ethnique sur l'individu grâce à des formes particulières de sauvegarde de la mémoire (contes, légendes, mythes, chants...), rappelant aux uns et aux autres leurs positions et leurs statuts

sociaux, leurs devoirs et leurs obligations communautaires (Ezémbé, 2009).

Les remaniements des structures familiales dus à l'immigration — qui induisent mécaniquement l'isolement des immigrants du noyau familial par rapport à leurs inscriptions communautaires traditionnelles — ; les compétences linguistiques parfois limitées et la méconnaissance des normes culturelles de la société québécoise mettent donc en cause la continuité du sentiment identitaire. Ils rendent difficiles les réaménagements identitaires nécessaires pour leur intégration harmonieuse aux réalités de la nouvelle situation objective, et pour leur inscription sociale dans la société québécoise.

L'identité sociale et personnelle, nourrie par le sentiment d'appartenance, est donc nécessairement mise en cause par le changement important dans la position sociale de ces immigrants et de leurs descendants. L'immigration est sans doute la forme la plus radicale de changement de positionnement social, même dans le cas du participant A4 qui pourtant avant son arrivée au Québec avait vécu d'autres formes de changement radical, à savoir la migration de la campagne à la ville — de Bas'oo à Douala — grâce à une promotion professionnelle.

À leur arrivée au Québec, les marqueurs sociaux de leur identité établis dans leur société d'origine sont confrontés et éprouvés ; la prépondérance des valeurs de leur société d'origine réinterprétée. Le chemin que ces Québécois et Québécoises empruntent dans leur nouveau paysage social correspond alors à un tissage complexe d'actions et de réactions qui dans une certaine mesure déterminera comment leurs enfants et leurs générations futures réussiront à leur tour à s'intégrer à la société.

Idéalisation de la culture du pays d'origine

Le deuxième niveau du schéma d'intégration de ces immigrants issus de l'Afrique subsaharienne est celui de l'idéalisation de la culture du pays d'origine. À partir de l'analyse sur la rupture sociale et culturelle, on a pu constater que les remaniements identitaires chez ces immigrants dépassent de beaucoup le simple fait de quitter leur terre natale pour s'installer au Québec.

L'idéalisation de la culture du pays d'origine se rattache à un état dans lequel la renonciation au pays d'origine est impossible, pas plus que la capacité à s'investir dans le pays d'accueil. Comme l'affirme la participante A5, « c'est environ un an après mon arrivée à Montréal que j'ai commencé à vraiment m'intéresser à la vie québécoise. Pendant tout ce temps, j'étais physiquement présent à Montréal, mais tout mon esprit était encore en Côte d'Ivoire... C'est comme si mon esprit refusait de rejoindre mon corps au Québec ». Le participant A1 quant à lui trouvait inacceptable que tant de liberté soit accordée aux femmes et aux enfants, et ne souhaitait pas que les siens soient influencés par une culture qu'il jugeait trop permissive. Les données de terrain montrent que ces immigrants ont tous éprouvé cette idéalisation de leur société d'origine devenue pourtant une part du passé alors que la société québécoise n'était pas encore acceptée comme lieu de résidence et d'identification. Dans l'ensemble, il leur a fallu en moyenne une année de vie au Québec pour se situer dans leur réalité sociale changeante. C'est aussi le cas du participant A3 qui, pour atténuer le choc de la rupture, a vécu pendant plus d'une année dans l'idée de retourner au Tchad avec sa famille, après s'être convaincu que son séjour au Québec était avant tout professionnel.

Pour beaucoup d'immigrants d'Afrique subsaharienne au Québec, l'immigration est au départ pensée comme un « séjour professionnel prolongé » à l'étranger ; cette représentation peut d'ailleurs correspondre à la réalité de certains immigrants (Loslier, 1997 ; Moreau, 1999 ; Anzieu, 1979). Mais dans le cas de nos participants, il s'agissait davantage d'un mécanisme de protection ; du refus de rompre ou de prendre des distances avec leur société d'origine sans grand espoir de retour. L'idéalisation de la culture du pays d'origine a été si intense et si profonde chez la participante A5 qu'elle semblait vivre un déni de la réalité, ce mécanisme psychique inconscient aux implications parfois dévastatrices : « personne ne peut construire sa vie et l'avenir de ses enfants sur une irréalité fondamentale. Pendant la première année de mon arrivée au Québec j'ai risqué de tomber en dépression. Il a fallu que je prenne conscience de ma nouvelle réalité et que je déménage enfin de la Côte d'Ivoire pour le Québec. Aujourd'hui, je garde un lien fort avec la Côte d'Ivoire, mais plus de la même façon qu'à mon arrivée au Québec ».

L'idéalisation des normes culturelles de la société d'origine est entre autres une des conséquences d'un noyau identitaire qui s'est construit dans une logique d'appartenance plus communautaire et moins souple (Begag, 2003). « Déménager enfin de la Côte d'Ivoire pour le Québec » traduit finalement la capacité de ces immigrants à pouvoir se situer par rapport à une double identité, à une double culture. Mais, il annonce surtout le début de la construction d'un sentiment d'unicité qui transcende cette dualité.

Reconstruction d'une identité sociale plus individualisée et en mouvement

Après environ une année de vie au Québec, ces immigrants assument un peu plus la trajectoire personnelle qui les a conduits de l'Afrique subsaharienne au Québec, et leur responsabilité comme acteurs de leurs choix. Ils prennent de plus en plus de distance avec une vision idéalisée des normes culturelles de leur société d'origine, comme l'affirme participante A2 : « il n'y a pas que de bonnes pratiques dans la culture sénégalaise... la femme est toujours considérée comme inférieure et soumise à l'homme. Aujourd'hui les choses ont un peu changé, mais beaucoup reste à faire ». La mise en avant ou l'opposition des éléments culturels de leur société d'origine aux valeurs culturelles de la société québécoise ne se fait plus de manière systématique. Ils se situent dans un processus d'individualisations des éléments culturels de leur société d'origine et de ceux de la société québécoise ; ce qui facilite leur intégration sociale.

L'individualisation des éléments culturels ici renvoie au mécanisme par lequel l'individu s'approprie des éléments culturels de façon à ne dépendre que de ceux qui lui semblent justes pour agir. Il s'agit donc d'un processus de distanciation et d'autonomisation ; d'affirmation de soi par rapport au groupe d'appartenance. De ce fait, l'identification à la culture de leur société d'origine se fait dans le respect des conditions de compatibilité à la fois externe (compatibilité avec les normes culturelles du Québec) et interne (compatibilité avec leur propre cohésion intérieure). Le participant A4 illustre clairement cette individualisation. Malgré la dualité de ses références culturelles, il s'interdit la juxtaposition de n'importe quels traits culturels à n'importe quels autres : « Quand j'étais au Came-

roun, la polygamie et les mutilations sexuelles ne me posaient aucun problème. Aujourd'hui, je trouve les mutilations sexuelles inacceptables pour moi et pour mes enfants... Je n'ai pas changé d'avis seulement parce que les lois du Québec et du Canada les interdisent, mais parce que j'ai compris que ce sont des pratiques mauvaises et dangereuses pour la société ».

En effet, au vu des difficultés que rencontrent les immigrants et leurs enfants en termes d'intégration, les modes idéologiques de l'interculturalisme et plus précisément du multiculturalisme ont été élaborés au Canada pour faciliter le maintien du lien des immigrants à la culture de la société d'origine, mais il s'agit d'un lien qui ne fige pas l'identité dans des catégories d'appartenances (Taylor, 1994 ; Berry, 1991 ; Bianco, Harlem, et Hessel, 1997). Lorsque le lien avec la culture de la société d'origine se fait dans la conception figée, il nourrit l'inadaptation, favorise le déni de la rupture due à l'immigration tout en entretenant les passions ravageuses de la nostalgie (Taïeb, 1998 ; Vaillant, 1998 ; Varro, 1995). Comme le souligne la participante A7 : « J'ai appris les valeurs de la société québécoise pour faciliter mon intégration et celle de mes enfants. Mais je garde aussi certaines valeurs de la culture togolaise qui ont complètement disparu ici à cause de la modernité ».

La question identitaire et d'inclusion sociale pour ces immigrants se fondent en outre dans une logique de viabilité à long terme, de manière transgénérationnelle, par la substitution de leur histoire personnelle au lien culturel comme base de l'élaboration de l'identité sociale. Il s'agit dans une certaine mesure du passage d'une logique d'appartenance communautaire à une logique de trajectoire plus assumée, plus individualisée (Bloch, et Buisson, 1994). Les modalités de leur inscription dans la société québécoise sont de moins en moins assurées par une appartenance sociale imposée — que ce soit l'appartenance à la société d'origine ou l'appartenance à la société d'accueil —, mais par une histoire transgénérationnelle un peu plus assumée au fil du temps. Une conception qui transforme les modalités mêmes de la construction identitaire — du moins dans ses dimensions sociales — de manière à la rendre plus dynamique, moins statique ; ce qui permet le changement, la mobilité, tout en évitant les risques de dérives, de perte de repères ou de dissolution identitaire (Berry, 1991). La participante B6, née au Québec de parents immigrants du Zimbabwe, illustre parfaitement la transformation de ces modalités : « Je suis québécoise d'abord parce que je suis née au Québec, mais aussi parce

que mes parents m'ont transmis les valeurs de la liberté, des droits de la personne, de l'égalité entre les hommes et les femmes, entre les enfants filles et garçons... Mes parents m'ont aussi appris certaines valeurs culturelles du Zimbabwe qu'ils jugeaient bonnes pour moi, mais je ne les pratique pas toutes. »

La dimension plus volontaire, plus individualisée et moins imposée de l'identité sociale permet à ces Québécois et Québécoises de gagner en liberté, mais également en responsabilité, avec toutes ses implications pour eux et pour leurs descendants. La répondante B5, immigrée au Québec à l'âge de 10 ans des parents originaires de la Côte-d'Ivoire, souligne clairement cette responsabilité : « une fois rendus au Québec, mes parents m'ont appris à être comme mes amis québécois. Aujourd'hui, j'utilise les valeurs de mes deux cultures pour que mes enfants soient mieux intégrés que moi. Il est important que demain ils aient tous les éléments nécessaires pour rivaliser dans le milieu professionnel et social avec les autres Québécois qui sont au Québec depuis plusieurs générations ».

La responsabilité de leur trajectoire individuelle et la destinée que leur choix dessine pour leur descendance guident le rejet ou l'acceptation d'un mode de vie imposé. Leurs appartenances collectives — société d'origine et société québécoise — sont perçues comme des éléments parmi d'autres de leur trajectoire personnelle. La logique de trajectoire individualisée dans le processus d'inclusion sociale constitue finalement en soi une transformation des modalités mêmes de l'inscription sociale des personnes, et de sa transmission (Dumont, 1983). Autrement dit, elle suit la dynamique de l'évolution de l'individualisme ou plus précisément de l'individualisation dans la société : ce processus de « prise de distance objective et subjective de l'individu vis-à-vis de ses inscriptions et de ses déterminations sociales » (Marie, 1997 a : 73).

Conclusion

L'immigration au Québec des personnes issues d'Afrique subsaharienne implique pour ces immigrants « un choc de culture » dans lequel s'affrontent deux logiques culturelles quasi opposées : d'un côté, une région d'Afrique encore largement marquée par le communautarisme et de l'autre, celle du Québec indubitablement individualiste. L'article a permis d'analyser l'expérience d'intégration des Québécois et Québécoises issus de l'Afrique subsaharienne en s'intéressant aux paradoxes et aux difficultés que ces deux logiques induisent et engendrent sur la question de l'identité et de l'inclusion sociale.

Comme on a pu le constater, le processus d'intégration de ces immigrants suit un mouvement qui n'est pas forcément synchrone avec certaines évolutions plus ou moins rapides de la société québécoise. Ce qui ressort des entrevues, c'est que ces nouveaux Québécois et Québécoises continuent d'adhérer aux valeurs traditionnelles de leur société d'origine, mais une adhésion qui se fait désormais à la lumière de leur expérience personnelle dans la société québécoise. Par conséquent, les identifications aux normes culturelles du Québec et à celles de leur société d'origine sont en constant mouvement, ils bougent au rythme du renouvellement des générations et de l'évolution sociale, mais sans suivre un mouvement linéaire ; il y a des allers-retours, des tendances qui s'infléchissent.

Ainsi, être « soi-même », affirmer son unicité, se construire une vie originale et choisie en relation avec une double culture, dans une logique d'autonomie, d'autodétermination et de réflexivité qui amène l'individu à imaginer un nouveau type de lien moins subi par rapport à ses appartenances ; c'est l'aboutissement à l'échelle personnelle de ces immigrants qui assument de plus en plus leur choix de s'inscrire à leur façon et avec leur propre histoire dans la société québécoise.

Bibliographie

- ANZIEU, D. (1979), *Crise, rupture et dépassement*. Paris : Bordas.
- BARBARA, A. (1985). *Mariages sans frontières*. Paris : Le Centurion, 277 p.
- BEGAG, A. (2003). *L'intégration : idées reçues*. Paris : Le cavalier bleu, 122 p.
- BERTHIAUME, G. ; CORBO, C. et MONTREUIL, S. (2014). *Histoires d'immigrations au Québec*, Québec : Presse de l'universitaire du Québec, 276p
- BERTHOMIÈRE, W. et HILY, M.-A. (2006). « Décrire les migrations internationales : les expériences de la co-présence » dans *Revue européenne des migrations internationales*, vol.22, n°2, p. 67-82.
- BERRY, J.W (1991). *Coûts et avantages sociopsychologiques du multiculturalisme*. Ottawa : Conseil Économique du Canada, 50 p.
- BIANCO, J-L. ; HARLEM, D. et HESSEL, S. (1997). De l'immigration à l'intégration : Repérages. Arles Actes Sud, 76 p.
- BRUNEAU, P (dir.) (2000). *Le Québec en changement : entre l'exclusion et l'espérance*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 242 p.
- BUZZANGA, M. (1974). *L'intégration socioculturelle et ses problèmes*. Montréal : Paulines, 189 p. 127
- CAMILLERI, C. ; KASTERSZTEIN, J. ; LIPIANSKY, E.M. ; MALEWSKAPEYRE, H. ; TABOADA LÉONETTI, I. et VASQUEZ. A. (1990). *Stratégies identitaires*. Paris : Presses universitaires de France, 228 p.
- CHAUCHAT, H. (1999). « Du fondement social de l'identité du sujet. », p. 7-26, dans, H. Chauchat et A.Durand Delvigne (dir.), *De l'identité du sujet au lien social* Paris : Presses universitaires de France.
- CHUANG, S. S. & TAMIS-LEMONDA, C. (2009). « Gender roles in immigrant families: Parenting views, practices, and child development ». *Sex Roles*, vol. 60, no 7, pp. 451-455.
- COHEN, J. (1999). « Intégration : théories, politiques et logiques d'État », pp. 32-74, dans P. Dewitte (dir.), *Immigration et intégration : état des savoirs*. Paris : La découverte.
- DUMONT, L. (1983). *Essais sur l'individualisme (Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne)*. Paris, Le Seuil.

- EZÉMBÉ, F. (2009). *L'enfant africain et ses univers*, Paris : Karthala.
- GARSON, J.-P. et Thoreau, C. (1999). « Typologie des migrations et analyse de l'intégration ». Pp. 15-30 dans P. Dewitte (dir.), *Immigration et intégration : état des savoirs*. Paris : La découverte.
- GAULEJAC, V. et TABOADA LÉONETTI, I. (1994). *La lutte des places : Insertion et désertion*. Paris : Hommes et perspectives, 281 p.
- GLICK SCHILLER, N., BASCH, L. et SZANTON BLANC, C. (1992). "Transnationalism: A New Analytic Framework for Understanding Migration " dans *Annals of the New York Academy of Science*, n° 645, pp.1-24.
- GUYAUX, A.; DELCROIX, C. ; RODRIGUEZ, E. et RANDANE A. (1992). *Double mixte : la rencontre de deux cultures dans le mariage*. Paris : L'Harmattan ; Bruxelles, 132 p.
- KHELLIL, M. (1997). *Sociologie de l'intégration*. Paris : Presses universitaires de France, 127 p.
- KIVISTO, P. (2001). "Theorising transnational immigration: a critical review of current efforts" dans *Ethnic and Racial Studies*, vol.24, n°4, pp. 549-577.
- LÉONETTI, I. T. (1990). « Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue. » pp. 43-83, dans P. Fraisse (dir.) *Stratégies identitaires*. Paris : Presses universitaires de France.
- LIPIANSKY, E. M. (1990). « Identité subjective et interaction. », pp. 173-213, dans P. Fraisse (dir.), *Stratégies identitaires*. Paris : Presses universitaires de France.
- LOSLIER, S. (1997). *Des relations interculturelles : du roman à la réalité*. Montréal : Liber, 174 p.
- MARIE, A. (dir.) (1997a). *L'Afrique des individus : itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*. Paris : Karthala.
- MARIE, A. (1997 b). « Les structures familiales à l'épreuve de l'individualisation » pp. 279-300, dans, M. PILON ; T. LOCOH ; E. VIGNIKIN ; P. VIMARD P. (dir.) *Ménages et familles en Afrique. Approche des dynamiques contemporaines*. Paris : Cepad.
- MARIE, A. (2007). « Communauté, individualisme, communautarisme : hypothèses anthropologiques sur quelques paradoxes africains », dans *Sociologie et sociétés*, vol. 39, no 2, pp.173-198.

- MOREAU, A. (1999). « Culture de l'entre-deux et adaptation psychique des migrants » pp. 246-251, dans, P.Dewitte (dir.) *Immigration et intégration : l'état des savoirs*. Paris : La Découverte.
- MUCCHIELLI, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
- PORTES, A., GUARNIZO, L.E. et LANDOLT, P. (1999). « Introduction. The Study of Transnationalism: pitfalls and promise of an emergent research field », dans, *Ethnic and Racial Studies*, vol. 22, n^o2, pp. 217-37.
- PORTES, A. (2001). « New Research and Theory on Immigrant Transnationalism » dans *Global Networks*, vol.1, n^o3, pp. 10-22.
- POTASH, B. (1989). "Gender relations in Sub-Saharan Africa", dans, *Gender and anthropology*, New York, American Anthropological Association, pp. 189-227.
- Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des communications (1990). *L'intégration des immigrants et des Québécois des communautés culturelles : Document de réflexion et d'orientation*. Québec : Bibliothèque nationale du Québec, 18 p.
- Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction de la recherche (1984). *L'immigration au Québec*. Québec : Bibliothèque nationale du Québec, 78 p.
- Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des communications (1987). *Détermination des niveaux d'immigration pour le Québec en 1998 et en 1989 : antécédents et considérations*. Québec : Bibliothèque nationale du Québec, 17 p. 130
- Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des communications (1990). *Le mouvement d'immigration d'hier à aujourd'hui*. Québec : Bibliothèque nationale du Québec, 85 p.
- ROGEL, J.-P. (1989). *Le défi de l'immigration*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 123 p.
- SAVARESE, E. (2000). *Histoire coloniale et immigration. Une invention de l'étranger*, Paris : Séguier.
- SAVOIE-ZAJC, L. (2000). « La recherche qualitative/interprétative en éducation », pp.171-198, dans T. KARSENTI et L. SAVOIE-ZAJC (dir.), *Introduction à la recherche en éducation*. Sherbrooke : CRP.

- SÉGUIN, A.-M. ; BERNÈCHE F. et GARCIA, M. (2000). « L'insertion résidentielle des immigrants internationaux au Québec », pp. 107-137, dans P. Bruneau (dir.), *Le Québec en changement : entre l'exclusion et l'espérance*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- TAYLOR, C. (1994). « La politique de reconnaissance », pp. 41-42, dans *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, trad. fr. D-A. CANAL. Paris : Aubier.
- TAÏEB, E. (1998). *Immigrés : l'effet génération : Rejet. Assimilation. Intégration d'hier à aujourd'hui*. Paris : De l'atelier, 399 p.
- UNRUG, M-C. (1975). « *Analyse de contenu* », pp. 280-281, dans *L'Homme et la société*, vol.37, no1. Paris : Universitaires.
- VAILLANT, E. (1998). *L'immigration*. Toulouse : Milan, 63 p.
- VARRO, G. (1995). *Les Couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne*. Paris : Armand Colin, 267 p.

**Compte-rendu :
Faut-il ouvrir les frontières ? de Wihtol de Wenden**

Nathalie Torrès-Parent

Si le droit de sortie d'un pays est aujourd'hui largement reconnu, celui d'entrée se voit limité par des mesures strictes de dissuasion. Or, pour la chercheuse Catherine Wihtol de Wenden, si l'on se penche sur les mutations de notre monde globalisé, tout devrait nous inciter à un assouplissement des frontières : crises environnementales, vieillissement de la population, urbanisation, conflits politiques de part et d'autre, etc. Dans l'ouvrage Faut-il ouvrir les frontières ?, elle se propose donc d'étayer les arguments en faveur de cette thèse.

Dans l'ouvrage *Faut-il ouvrir les frontières ?*, Catherine Wihtol de Wenden, directrice de recherche CNRS au Centre d'études et de recherches internationales de Science Po, met en relief la question très débattue du droit à la mobilité géographique. Alors que nombreux sont les pays qui, actuellement, ferment leurs frontières ou les soumettent à un contrôle rigoureux pour en réduire l'accessibilité, cette idée se voit de plus en plus critiquée par des chercheurs qui voient là de nombreux désavantages, que ce soit du point de vue de la précarisation de la situation des migrants en terre d'accueil ou de la criminalisation du passage des frontières.

Cette remise en question prend toute sa pertinence en regard du paradoxe actuel du contexte économique néolibéral : renforcement des liens d'interdépendance économiques entre les nations, libre circulation des marchandises, mais limitation de la mobilité des Humains qui se voient soumis à des politiques de contrôle strict de la part des États souverains. La mise en exergue de ce paradoxe n'est pas sans susciter une réflexion critique chez Wihtol de Wenden, dans la mesure où, comme elle le souligne dans son ouvrage en prenant appui sur le rapport de 2009 du *Programme des Nations Unies pour le développement*, la mobilité constitue un facteur clef du développement humain. La contrer reviendrait, en ce sens, à perpétuer une forme d'inégalité, soit celle d'avoir la chance ou pas d'être né dans un pays plutôt qu'un autre, avec tout ce que cela sous-tend comme avantage ou désavantage en matière de sécurité, d'accès à l'emploi et de niveau de vie général.

Dans ce texte, nous présenterons le plaidoyer de l'auteure en faveur du droit international à la mobilité ainsi qu'une partie des données empiriques sur lesquels elle prend appui pour tisser son argumentaire.

Constats sur le phénomène de mobilité

L'ouvrage comporte un volet théorique recouvrant diverses conceptions philosophiques relatives à la mobilité telles qu'élaborées au cours de l'histoire. Cet apport se voit recoupé par un volet plus central d'analyse de données statistiques et empiriques recueillies par une variété de chercheurs en sciences sociales. On y apprend notamment que si le « droit de sortie » est reconnu de part et d'autre du globe, celui d'entrée est plutôt limité. Or, c'est dans l'optique de favoriser ce dernier droit que s'est créé

le Forum mondial migration et développement (FMMD), à la suite d'« un premier "Dialogue de haut niveau", entamé en 2006 par le secrétaire général des Nations unies » (Wihtol de Wenden, 2013 : 12). Cette volonté, partagée par les mouvements de défenses des droits de l'homme, les Nations Unies et l'Organisation internationale du travail, s'ancre dans une prise en considération des spécificités du contexte d'aujourd'hui, où la combinaison d'une multitude de facteurs pousse à la mobilité. Il s'agit plus particulièrement pour l'auteure d'enjeux d'urbanisation, de déclin démographique, d'interdépendance économique, de conflits politiques et de crises environnementales

Tout au long de l'ouvrage, l'auteure prend soin de creuser les motifs et le sens que peuvent prendre, pour ceux qui, comme elle, défendent la lutte pour le « droit d'entrée ». On remarque, à cet égard, le rôle que peut jouer l'inefficacité actuelle des mesures dissuasives des pays d'accueil pour contrer l'immigration. L'exemple de la frontière séparant le Mexique des États-Unis est éloquent : s'il s'agit de la frontière « la plus contrôlée », elle est aussi « la plus traversée » (Wihtol de Wenden, 2013 : 36). Le contrôle qui pèse sur les migrations n'arriverait donc pas à contrebalancer le poids des facteurs cités précédemment, ce que ne semblent pas non plus atténuer les risques accrus relatifs à la traversée elle-même. On estime, par exemple, qu'en vingt ans, « entre 20 et 25 000 personnes ont péri en mer Méditerranée » (Wihtol de Wenden, 2014 : 49). Dans cette optique, l'OIT et l'ONU trouvent préférable d'envisager des moyens pour sécuriser les parcours, mieux réguler la migration et en faire un « bien public mondial », plutôt que de tenter vainement de l'éradiquer – surtout en sachant que cela contribuerait, comme c'est le cas actuellement, au renforcement d'une économie mafieuse tirant profit du coût élevé des traversées. Il ne s'agit pas pour cette gouvernance d'enlever toute souveraineté aux États, car ces derniers auraient l'autonomie d'appliquer des restrictions : ils le feraient cependant en regard d'un « droit fondamental » à la mobilité.

Mobilité et inégalités

L'auteure met l'accent sur l'inégalité sous-jacente à ce droit en soulignant que si les habitants des pays développés peuvent en jouir sans entraves, il n'en va pas de même pour leurs homologues des pays du Sud qui n'aspirent pas moins, par la mobilité, à élargir leurs possibilités personnelles et professionnelles. L'inégalité est telle que l'on estime actuellement que « les deux tiers de la population de la planète n'ont pas le droit de circuler librement, puisqu'ils sont astreints à des visas. » (Wihtol de Wenden, 2013 : 9) Même le droit d'asile est soumis à un contrôle plus rigoureux depuis la hausse de sa demande en raison de la multiplication des conflits dans plusieurs pays du monde comme au Sri-Lanka, en Iran et en Syrie. Pour ceux qui arrivent à s'installer ailleurs, la situation n'est pas toujours plus reluisante, car devant l'absence d'une reconnaissance des mêmes droits que les citoyens et travailleurs du pays d'accueil, ceux-ci se voient maintenus dans une situation précaire et inégalitaire.

Maintien de la fermeture des frontières

Wihtol de Wenden affirme brièvement que si l'on assiste malgré tout à un maintien des frontières, c'est pour répondre à une « pression sécuritaire » qui provient de l'opinion publique, laquelle découle d'une crainte d'assister à des flux migratoires incontrôlables et nuisibles. Mettre en place des mesures pour y répondre ne constituerait pas seulement un « recyclage de savoir-faire militaires dans le domaine civil » (Wihtol de Wenden, 2013 : 48), mais un instrument idéologique de la part des autorités nationales qui visent à rassurer leur population par rapport à l'idée fortement ancrée dans l'imaginaire collectif qu'une lutte contre « l'immigration illégale » s'arrime à une lutte plus générale contre le « terrorisme international ». En ce sens, contrer l'immigration peut être perçu comme un moyen de maintenir l'identité nationale. Le déploiement d'un arsenal dissuasif permettrait également de mettre en place un véritable marché, comme l'évoque l'auteure en prenant pour exemple la Grèce et l'Italie qui auraient exigé d'importantes sommes à l'Union européenne pour accueillir des réfugiés et des sans-papiers.

Avantages d'une plus grande ouverture des frontières

Il ne fait cependant pas de doute, pour Wihtol de Wenden que les États ont plus à perdre en limitant ainsi l'entrée dans leur territoire. C'est l'idée qui ressort de chaque section de l'ouvrage. Pour tisser cette réflexion, la chercheuse s'appuie aussi sur les recherches économiques et géographiques qui ont été effectuées par l'équipe Migrinter. L'hypothèse selon laquelle il y aurait perte de richesse des États si l'on ouvrait la porte aux immigrants se voit ainsi infirmée par des études en la matière. En effet, « le coût de l'immigration pour les finances publiques (prestations sociales) est inférieur à ce qu'elle rapporte sous forme d'impôts et de cotisations » (Wihtol de Wenden, 2013 : 24). On considère également que « 206 milliards de dollars de recettes touristiques pourraient être générés et 5 millions d'emplois pourraient être créés [...] si l'on assouplissait les politiques de visas. » (Wihtol de Wenden, 2013 : 22).

La thèse défendue par l'auteure repose également sur l'idée que la mobilité favorise la mobilité comme mode de vie. En effet, sachant qu'ils peuvent circuler sans entraves, les gens auront plus tendance à effectuer des allées et venues entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil, plutôt que de rester indéfiniment dans ce dernier, par crainte d'en sortir et de ne pouvoir y entrer à nouveau. Ainsi, non seulement on bonifie l'économie du pays d'accueil, mais on contribuerait au bien-être des arrivants en enrayant un facteur d'insécurité. À cela s'ajoute l'impact positif sur le développement du pays d'origine, puisque les migrants retourneraient chez eux avec un bagage de connaissances et d'expériences nouvellement enrichi dont pourrait profiter le reste de la population. C'est en ce sens que la chercheuse invite à voir les migrants comme des acteurs sociaux qui veulent concrétiser un « projet de vie », au même titre que d'autres citoyens dans le monde qui ont le privilège de quitter leur pays temporairement pour voyager. Il s'agit, autrement dit, de se sortir des catégories habituelles de pensée et d'envisager la migration dans sa complexité et son contexte actuel. Si l'on parlait, auparavant, d'immigration, il serait plus juste, selon l'auteure, de parler de « circulation » mettant en branle des migrants souvent scolarisés qui voient dans la mobilité une occasion d'élargir leur horizon personnel et professionnel.

De plus, comme il a été abordé précédemment, fermer les frontières n'empêche pas les entrées illégales : en plus de créer la situation d'illégalité contre laquelle elle s'oppose, cette mesure sous-tend un dispositif de contrôle inefficace qui ne fait au contraire que maintenir la clandestinité qu'elle veut enrayer. Aux États-Unis, on estime « 11 millions de sans-papiers sur une population totale de 314 millions d'habitants. » (Wihtol de Wenden, 2013 : 55) Ne vaudrait-il pas, dans ce cas, mettre en œuvres des stratégies pour en faire des citoyens à part entière et reconnaître leurs droits ? Cette reconnaissance d'un droit fondamental à la mobilité se pose pour l'auteure avec d'autant plus d'acuité si l'on prend en considération le problème du déclin démographique auquel sont confrontés certains pays du Nord comme l'Allemagne, l'Italie ou la Russie. L'accueil d'immigrants devrait être perçue favorablement dans la mesure où cela pallierait le manque de main-d'œuvre et revitaliserait un pays par l'innovation et la diversité.

À la fois critique et appuyé, cet ouvrage nous permet d'entreprendre un tour d'horizon assez détaillé du phénomène migratoire et de mieux saisir les avantages que recèle un assouplissement des frontières. Il présente donc un intérêt pour ceux qui, sans être familiers avec la problématique, veulent en apprendre davantage. Les arguments en sa défaveur auraient pu néanmoins être davantage explorés afin de nuancer le regard posé sur la problématique. L'auteure semblait réduire la portée du discours en défaveur d'une ouverture des frontières à une opinion, sans mettre en doute la prémisse qui est à la base de son propre argumentaire, soit celle qui nous invite à nous adapter à la globalisation du marché par une libre circulation des Humains, plutôt que de commencer par s'interroger sur le bien-fondé de ce système néolibéral. Qui plus est, l'auteure reste allusive en ce qui a trait aux modalités que pourraient se réserver d'appliquer les États à l'égard du « droit fondamental » à la mobilité.

Bibliographie

WIHTOL DE WENDEN, Catherine (2013). *Faut-il ouvrir les frontières ?*, Paris : Presses de Sciences po, 98 p.

Compte-rendu :
**Culling the masses : the democratic origins of racist
immigration policy in the Americas**
de FitzGerald et Cook-Martin

Louis-Pierre Beaudry

Dans *Culling the Masses : the Democratic Origins of Racist Immigration Policy in the Americas*, FitzGerald et Cook-Martin proposent une histoire critique des politiques d'immigration des pays américains qui vise à déboulonner quelques mythes de l'« inclusivité » des États libéraux et des « pays d'immigration ». Plus particulièrement, les auteurs montrent que les États-Unis et le Canada, démocraties libérales par excellence, ont été à la remorque des pays moins « démocratiques » dans l'abandon des politiques d'immigration racistes en Amérique. Leurs observations montrent également, contrairement à une posture critique répandue, que le libéralisme n'est ni intrinsèquement « raciste », ni « antiraciste ». Il aurait plutôt historiquement connu des affinités électives avec le racisme, qui se sont graduellement dissoutes sous la pression de divers processus politico-historiques de délégitimation morale et de pressions de la part des pays d'émigration.

En plus de dresser un portrait historique du racisme institutionnalisé dans les politiques migratoires (pan)américaines, ce livre analyse en profondeur le contexte de six pays, dont le Canada, qui reçoit ici une attention particulière. Le cas canadien nous intéresse pour deux raisons : d'une part, parce que l'exposition des grandes lignes de l'évolution de ses politiques offre une contextualisation historique aux travaux publiés dans ce numéro qui s'inscrivent dans le contexte canadien et, d'autre part, parce

qu'il constitue un cas particulièrement saillant de prédominance des pressions internationales – et non locales – dans l'adoption de ses politiques migratoires.

Déconstruire un récit par l'empirique

La démarche de FitzGerald et Cook-Martin repose sur l'identification des différents processus qui ont mené à la « déracialisation » des politiques migratoires en Amérique. Pour ce faire, ils ont étudié l'ensemble des lois migratoires adoptées entre 1790 et 2010, qu'ils ont codées binairement selon qu'elles furent construites pour viser certains groupes ethniques ou nationaux. (p.34) L'observation de ces tendances temporelles est par la suite enrichie par une *analyse qualitative* des lois et du contexte de leur adoption, fourni par des documents gouvernementaux et médiatiques, pour six pays étudiés dans des chapitres dédiés. Cette démarche supplémentaire permet de dépasser ce qui est écrit « dans les livres » de loi pour observer la « loi en action » (*Ibid.*), c'est-à-dire dans son exécution et dans ses effets concrets. À cet égard, les auteurs ont observé à plusieurs reprises que les directives ministérielles (racistes) allaient souvent contre l'esprit (antiraciste) de la loi, qui ne sert alors que de « façade ».

Pour éviter de privilégier *a priori* un schéma explicatif de l'évolution des politiques migratoires, FitzGerald et Cook-Martin font appel à un modèle conceptuel tridimensionnel qui prend en compte les interactions entre différentes scènes. La dimension *temporelle* donne un sens chronologique à l'adoption des politiques et vise à clarifier la relation « causale » entre différents événements en identifiant : 1) des facteurs qui ont pu renforcer ou faire dévier les trajectoires de certaines politiques migratoires, 2) des processus à long terme de convergence de ces politiques et 3) les séquences de leur adoption. En bref, les auteurs observent le contexte concret de l'émergence des idées et des projets de loi, plutôt que de postuler des « préférences ou des intérêts des acteurs politiques. » (p.9, notre traduction) En prenant en compte la temporalité de l'adoption des lois, ils montrent comment certaines politiques ont agi comme précurseurs de certaines tendances, alors que d'autres sont plutôt des imitations, adoptées par des gouvernements qui, pour diverses raisons, suivent le bal.

La dimension *verticale*, ou nationale, concerne l'influence des différentes forces internes d'un pays sur l'adoption ou l'abandon des politiques racistes, alimentée 1) par les intérêts de classe, 2) par la défense d'une idéologie raciste, comme l'eugénisme et 3) par les demandes populaires. Parmi ces forces internes, on retrouve : les syndicats, qui tentent de protéger l'intérêt de leurs travailleurs, souvent des « natifs » blancs ; les patrons, qui souhaitent avoir accès à un plus grand bassin de main-d'œuvre ; et les électeurs, qui adoptent des postures variables et parfois hostiles face aux étrangers, notamment en mettant de la pression sur les élus pour les discriminer et leur bloquer l'accès au pays.

La dimension *horizontale* aborde les interactions internationales entre gouvernements nationaux, organismes non-gouvernementaux et structures supranationales quant aux enjeux 1) de sécurité (*hard power*), 2) de pouvoir « culturel » et « moral » (*soft power*), 3) de diffusion de politiques et 4) de politiques d'humiliation internationale. Un pays peut par exemple décider de bloquer l'accès à des migrants d'une certaine nationalité pour des raisons de sécurité, notamment en temps de guerre, ou bien au contraire ouvrir les frontières pour donner une image d'ouverture à la communauté internationale. L'adoption de politiques peut être l'objet de négociations diplomatiques ou être intégrée dans une stratégie de coalition, tout comme elle peut s'inscrire dans une offensive symbolique contre d'autres pays.

L'analyse présentée dans *Culling the masses* montre sans ambiguïté que les démocraties libérales nord-américaines ont été à la remorque et non en tête de file de l'abolition de la discrimination raciale des politiques migratoires. Cette trajectoire peut être divisée en trois principales phases historiques traversées chacune par un paradigme : 1) l'eugénisme, où les étrangers de certaines « races » sont considérés comme des indésirables, 2) l'inassimilabilité, où ils sont plutôt décrits comme étant maladaptés aux conditions du pays d'accueil et 3) l'ère des relations internationales, où l'exclusion d'étrangers est devenue un enjeu diplomatique qui a largement perdu en légitimité.

Les auteurs montrent de plus que c'est principalement à partir de la *dimension horizontale* (internationale) que s'est déployé l'abandon des politiques racistes et que ce sont les pays moins favorisés qui ont inscrit

cet enjeu à l'agenda politique international. En se servant du *soft power*, ils ont réussi à délégitimer les politiques d'exclusion des États-Unis et du Canada, leur forçant la main devant la communauté internationale. La présentation des grandes lignes du cas canadien permet de bien illustrer l'interaction entre les dimensions verticale et horizontale et la prédominance de cette dernière, ainsi que la manière dont les trois phases historiques s'y sont exprimées.

Montrer patte blanche : le cas du Canada

Le Canada est, depuis 1776, « pris entre son voisin et son empire », affirment FitzGerald et Cook-Martin. (p.141) Le système politique canadien, contrairement au modèle états-unien, laisse une grande latitude au pouvoir exécutif, plus sensible au champ horizontal qu'au champ vertical, d'autant plus que le pays ne représente qu'une force relativement mineure à l'échelle internationale. La pression horizontale provient initialement du Royaume-Uni, mais s'atténue progressivement alors que le Canada gagne en souveraineté face à Londres. Au contraire, celle des États-Unis augmente à mesure qu'ils acquièrent leur domination internationale ; leurs politiques deviendront étroitement suivies par le Canada.

Démographiquement, les États-Unis exercent une attraction migratoire importante, ce qui, à partir de la deuxième moitié du 19^e siècle, place une forte pression sur le Canada. Le pays doit dès lors adapter ses politiques pour compenser l'émigration d'une partie de sa population : « le gouvernement canadien doit remplir le sablier nord-américain avec de nouveaux travailleurs plus rapidement qu'ils coulent vers les États-Unis. » (p.141, notre traduction) Cette pression démographique n'empêche toutefois pas le gouvernement d'adopter des politiques migratoires racistes et de limiter l'entrée des ressortissants de certains pays, d'abord dans un langage d'indésirabilité ethnique, puis de « maladaptation » où elles deviennent « neutres de façade », avant d'être abolies pendant la Guerre froide.

Phase de l'eugénisme

Suite à la fermeture du flux migratoire chinois aux États-Unis en 1882, une crainte émerge au Canada, autant chez les politiciens que dans la population (dimension verticale), de voir le pays « devenir un dépotoir [sic] pour les immigrants rejetés par les États-Unis ». (p.142, notre traduction) Le racisme antichinois est alors au plus fort et le Canada suit la voie des États-Unis et de l'Australie, dans une dynamique de diffusion de politique (dimension horizontale), en adoptant en 1885 une *head tax* de 50\$ par chinois, ce qui permet de limiter, sans la bannir, leur immigration au pays.

L'adoption de telles politiques pose toutefois problème au Royaume-Uni. À la tête du *Commonwealth*, l'(ancien) empire gère des flux migratoires importants en provenance de plusieurs pays avec lesquels il tente de maintenir de bonnes relations politiques et économiques. Il fait donc pression sur le Canada pour qu'il adopte des politiques migratoires « neutres de façades », tout en spécifiant, en coulisses, qu'ils peuvent continuer à discriminer *de facto* par des directives exécutives. (Dimension horizontale) Le but est d'éviter d'humilier sur la scène internationale des pays qui pourraient être de sérieux rivaux ou ennemis, comme l'était devenu le Japon en 1905, après leur victoire militaire contre les Russes. « Le gouvernement britannique ne s'opposait pas à la sélection raciale *per se*, mais plutôt aux politiques qui pourraient provoquer le gouvernement japonais. » (p.151)

Après la Première Guerre mondiale, l'emprise de Londres s'atténue, relâchant la pression horizontale. Le Canada, dont l'armée a fortement contribué à l'effort de guerre, gagne en souveraineté, ce qui lui permet de resserrer ses conditions d'immigration, cette fois autour de la réunification familiale et du travail agricole ou domestique. Les auteurs soulignent le succès technique des politiques visant certaines populations considérés comme indésirables : l'immigration chinoise, constituant jusqu'alors un flux important, se tarit entre 1925 et 1947. (p.161)

Phase de l'(in)assimilabilité

Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, la situation politique évolue et entraîne la délégitimation de ces politiques. Malgré l'opposition du Canada à la mesure, en coalition avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis (p.169), on assiste en 1945 à l'introduction de droits humains universels et de closes antidiscriminatoires dans des textes de l'ONU. (Dimension horizontale) À un moment où on attend des pays favorisés qu'ils accueillent des réfugiés, les politiques migratoires canadiennes continuent d'évoluer en tension entre les relations internationales, les intérêts économiques des capitalistes et les idéologies racistes : les industriels souhaitent accueillir davantage d'immigrants, tandis que la majorité de la population s'y oppose et souhaite un contrôle plus strict en fonction de l'ethnicité. (p.172) Au final, le Canada contribuera à l'effort international *postbellum* en acceptant des réfugiés, mais les sélectionne et favorise les Européens. (*Ibid.*)

Malgré l'horreur des dérives nationalistes des régimes fascistes en Europe, les politiques racistes persistent au Canada, alors qu'on se met à identifier comme « non-assimilables » certaines populations. La discrimination atteint son paroxysme à la fin des années 40 : l'immigration n'est permise que par réunification familiale, porte d'entrée que le gouvernement tente même d'éliminer, mais qui est finalement maintenue sous la pression des lobbies ethniques. (Dimension verticale) Avec la Guerre froide et la lutte idéologique qui prévaut entre les blocs de l'Ouest et de l'Est, cette situation ne peut toutefois pas durer. « Les diplomates canadiens craignaient que l'Union Soviétique pointe du doigt les politiques racistes de l'Occident pour gagner du support dans le Tiers Monde. » (Dimension horizontale ; p.173, notre traduction) Le Canada prend acte de la délégitimation de la discrimination raciste entre 1950 et 1952, notamment en modifiant sa législation, où le terme « race » est remplacé par « groupe ethnique ». (p.174)

Phase des relations internationales

La fin de la sélection ethnique au Canada est entamée de manière très peu « démocratique » par le gouvernement de Diefenbaker en 1959, du moins selon la définition institutionnaliste de la démocratie de FitzGerald

et Cook-Martin. C'est pour éviter un débat public qu'on adopte, en 1962, un décret ministériel à ce sujet plutôt qu'un projet de loi. À un moment où il existe toujours un fort soutien pour le maintien de politiques discriminatoires dans la population canadienne, la pression horizontale des relations internationales l'emporte malgré tout sur la pression verticale de l'électorat. Devant la communauté internationale, le Canada joue la carte du *soft power* comme stratégie de positionnement : « cette politique a été poussée par la délégitimation du racisme à l'ONU et dans le *Commonwealth* à un moment où le gouvernement canadien cherchait à hausser son profil international. » (p.177, notre traduction)

L'abolition de la sélection ethnique prend du galon au fur et à mesure que la délégitimation du racisme gagne du terrain, d'abord au niveau international puis au niveau national. Ce processus culmine en 1976 avec l'adoption par le gouvernement Trudeau de la *Loi sur l'immigration*, qui élimine explicitement la discrimination raciale. Reprenant les mots de Brawley, FitzGerald et Cook-Martin sont d'accord pour affirmer que « sans pouvoir militaire ou économique significatif, le Canada a tenté de s'assurer un respect mondial par ses bonnes actions. » (p.142, notre traduction) En bref, la fin de la sélection raciste de l'immigration au Canada s'est faite dans un « acte dramatique » destiné aux spectateurs de la scène internationale.

Si les auteurs affirment avec vigueur que la sélection raciste a bel et bien pris fin en ce qui concerne l'immigration permanente (p.180-181), il en va autrement pour ce qui en est de la migration temporaire. La prolifération de programmes de travail temporaire destinés aux ressortissants de pays défavorisés, comme ceux offrant des emplois agricoles ou domestiques, montre que le « besoin » d'une main-d'œuvre docile et précaire persiste dans l'économie canadienne. Reprenant l'analyse de Nandida Sharma, les auteurs affirment que ces programmes « ont crû rapidement depuis la fin des années 1960 précisément parce que la politique d'immigration permanente a été déethnalisée au même moment. » (p.183, notre traduction) Cette nouvelle réalité exige dès lors un nouveau cadre conceptuel, où la migration n'est plus traitée comme un événement ponctuel et unidirectionnel, mais étudiée dans une dynamique circulaire et transnationale.

Critique et conclusion

FitzGerald et Cook-Martin offrent dans *Culling the masses* un nouveau récit de l'évolution des politiques migratoires en Amérique basé sur une recherche méticuleuse non seulement des lois mais aussi de leur mise en application. Une imposante recherche documentaire et une conceptualisation généreuse réconciliant différentes approches théoriques leur permettent de construire une thèse convaincante. Leur analyse identifie des processus d'adoption de politiques migratoires en interaction entre des contextes propres à chaque pays et des dynamiques internationales, qu'ils inscrivent rigoureusement dans une trame chronologique.

Le récit de l'avant-gardisme des États-Unis et du Canada en matière d'abolition de politiques discriminatoires, notamment alimenté par des lectures libérales qui en font des « pays d'immigration » par excellence, y est largement déconstruit. Leur analyse fait plutôt ressortir le rôle primordial du *soft power* des pays défavorisés qui, en se battant pour l'insérer dans les chartes de l'ONU, ont mis à l'ordre du jour international la critique du racisme. (Dimension horizontale) Ils montrent de plus que c'est précisément les forces internes des États-Unis et du Canada (dimension verticale) qui y ont encouragé l'adoption des politiques racistes, et que la démocratie libérale n'est donc pas imperméable au racisme institutionnalisé. Elle n'est toutefois pas non plus *nécessairement* raciste, puisqu'au final, la dimension horizontale a triomphé sur la dimension verticale : la discrimination raciale a été délégitimée sous la pression internationale et les politiques racistes d'immigration permanente ont été abolies.

Il ne faut pas se méprendre sur l'apport principal du texte, sur ce qu'il dit et ne dit pas. Son objectif était d'identifier les processus derrière l'évolution des politiques d'immigration permanente ; il n'affirme pas la fin de toute pratique discriminatoire. Ce n'est pas parce que les politiques d'immigration permanente ont cessé d'être racistes que la discrimination raciale perd de sa pertinence conceptuelle pour comprendre les dynamiques migratoires actuelles. La reconnaissance par les auteurs de l'existence des programmes de travail temporaires, particulièrement importants dans le cas canadien, ouvre en outre un tout autre pan d'analyse des migrations internationales. Sans être une faiblesse de leur ouvrage,

dont les prétentions étaient tout autres, il s'agit d'une tache aveugle de la thèse de *Culling the masses* : la discrimination raciale, plutôt que d'avoir été réellement abolie, aurait en fait été déplacée vers d'autres formes politico-légales.

Bibliographie

FitzGerald, David Scott et David Cook-Martin, 2014. *Culling the masses : the democratic origins of racist immigration policy in the Americas*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts

Normes d'édition

Aspects sociologiques, revue scientifique des étudiants et étudiantes du département de sociologie de l'Université Laval, invite les étudiants et étudiantes et les nouveaux diplômés des sciences sociales et de disciplines connexes à soumettre des textes inédits pour publication. Cette revue accepte les articles scientifiques (théoriques ou de recherches empiriques), les comptes rendus et les entrevues avec des personnalités du monde des sciences sociales (avec une brève présentation de l'interviewé), dans un français écrit convenable et révisé.

Voici les normes d'édition pour les textes :

- d'une longueur de 15 à 30 pages pour les articles et de 2 à 5 pages pour les comptes rendus ;
- à interligne 1,5, police Times New Roman 12 ;
- entre des marges de 3 cm en haut, en bas, à gauche et à droite ;
- introduits par une page-titre indiquant le nom, le numéro de téléphone et l'adresse de courrier électronique de chaque signataire ;
- accompagnés d'un résumé d'au plus 100 mots, apparaissant sur la page-titre.

Suivre les règles de ponctuation suivantes :

- aucun espace avant la virgule, un espace après ;
- un espace insécable avant et un espace après un point-virgule ou deux points ;
- un espace insécable après un guillemet ouvrant et avant un guillemet fermant ;
- seulement un espace après le point.

Quant aux genres, il est suggéré de suivre les normes selon le Guide de féminisation proposé par l'UQAM : <http://www.ins-tances.uqam.ca/Guides/Pages/GuideFeminisation.aspx>
Les tableaux et graphiques doivent être numérotés et titrés et les sources des informations qu'ils contiennent doivent être bien identifiées.

Les renvois aux titres en bibliographie doivent être inclus dans le texte comme suit, selon le cas : (Auteur(s), année : page).

Les titres de livres, de revues, de journaux et de collectifs qui sont nommés dans les textes doivent être en italique, les titres d'articles et de chapitres d'ouvrages collectifs, en caractère normal, entre guillemets français (« »).

Les citations de quatre lignes et moins doivent être intégrées au texte, peu importe leur longueur, entre des guillemets français. Les citations de cinq lignes et plus doivent être placées en retrait, à inter-ligne simple, sans guillemets. Si le texte comprend des citations en une langue autre que le français, il est demandé de les traduire dans le corps du texte et de placer la citation originale en note de bas de page.

Toutes les notes doivent être en bas de page plutôt qu'à la fin du texte. Pour la bibliographie, suivre le protocole suivant :

- Livre :

NOM DE L'AUTEUR, Prénom (année). Titre du livre. Lieu d'édition : nom de l'éditeur, nombre de pages.

- Article :

NOM DE L'AUTEUR, Prénom (année). « Titre de l'article », Nom de la revue, vol. X, no X. Lieu d'édition : nom de l'éditeur, Première et dernière page (pp.) de l'article.

- Texte dans un ouvrage collectif :

NOM DE L'AUTEUR, Prénom, (année). « Titre du texte ». Première et dernière pages du texte, dans Prénom NOM (dir.), Titre du livre. Lieu d'édition : nom de l'éditeur.

- Référence en ligne :

NOM DE L'AUTEUR, Prénom (année). « Titre de l'article », Nom du site, [En ligne] Lien Internet, (date de consultation).

Remerciements

La production et l'impression de ce numéro ont été rendues possible grâce à l'appui de



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des sciences sociales
Département de sociologie



Association des étudiantes et des étudiants
de Laval inscrits aux études supérieures inc.

*Une source de références essentielles pour
le Québec et le Canada français
depuis 1960*

RS RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES

Revue pluridisciplinaire d'études sur le Québec

Chaque année la revue publie 3 numéros par année
dans laquelle sont rassemblés
une centaine de comptes rendus



PAIEMENT EN LIGNE

www.soc.ulaval.ca/recherchessociographiques/

Téléphone : (418) 656-3544 • Télécopieur : (418) 656-7390
rechsoc@soc.ulaval.ca



Les enjeux de l'immigration sont locaux, nationaux et mondiaux. Ils exigent des réflexions autant au niveau des stratégies et des aspirations individuelles qu'à celui des dispositifs étatiques mis en place pour la contrôler, la canaliser ou l'empêcher. Pour des raisons analytiques, on sépare parfois la migration - le déplacement vers une autre région ou un autre pays - de l'intégration dans ce nouveau territoire, qu'elle soit économique, sociale ou culturelle. Dans la réalité, toute migration entraîne un dépaysement et exige une adaptation: de la part des migrants, mais aussi de la population et du pays d'accueil.

C'est dans cette perspective globale que le colloque étudiant *Mobilités, migrations et sociétés* a été organisé en mars 2015. Ce colloque visait à faire connaître les travaux et réflexions d'étudiantes et d'étudiants de tous horizons portant sur des questions de migration et d'intégration. Ce numéro d'*Aspects sociologiques*, qui poursuit ces réflexions, présente des perspectives issues de plusieurs disciplines, abordant des problématiques de différents types et niveaux d'analyse et toutes plus pertinentes les unes que les autres.

ASPECTS SOCIOLOGIQUES

Département de sociologie, local DKN-5423

Université Laval

1030, avenue des Sciences-Humaines

Québec (Québec) G1V 0A6

Canada

418 656-2131 poste 4898 — aspects@soc.ulaval.ca

www.aspects-sociologiques.soc.ulaval.ca